



NOTRE EXPERTISE
VOTRE RÉUSSITE

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2015



Cette publication a été préparée par :

Pascal Beaulieu, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Sylvie Gingras, économiste
Geneviève Grenier, adjointe administrative

Sous la direction de :

Denise Lacroix

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction de l'analyse économique
710, place D'Youville, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4
Courrier électronique : dae@economie.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

x	Données confidentielles
..	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Millier
M	Million
G	Milliard
km ²	Kilomètre carré
hab./km ²	Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux**Régions manufacturières**

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

Avant-propos

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* propose un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Il permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, complémentaire au recensement de la population effectué une fois tous les cinq ans. Cette information offre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la décennie précédente.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans et ils permettent de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par régions administratives, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

Bonne lecture!

Table des matières

Avant-propos	4
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
Carte des régions administratives du Québec	9
Présentation des régions	10
Chapitre 1 – Économie	13
1.1 Développement économique	14
1.2 Produit intérieur brut	17
1.3 Produit intérieur brut par habitant	20
1.4 Productivité	23
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant	26
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant	29
1.7 Transferts gouvernementaux	32
Chapitre 2 – Structure industrielle	35
2.1 Diversité industrielle	36
2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité	39
2.3 Établissements, en fonction de la taille	42
2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie	45
2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité	48
2.6 Emploi, par domaines de fabrication	51
2.7 Emploi, par grands groupes de services	54
Chapitre 3 – Investissement	57
3.1 Investissements des secteurs privé et public	58
3.2 Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses	61
3.3 Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie	64
3.4 Construction résidentielle	67
Chapitre 4 – Marché du travail	71
4.1 Emploi	72
4.2 Taux d'emploi	75
4.3 Taux de chômage	78
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi	81
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi	84
Chapitre 5 – Démographie	87
5.1 Structure de la population	88
5.2 Évolution de la population et perspectives	91
5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge	94
5.4 Rapport de dépendance démographique	97
5.5 Indice de remplacement	100
Chapitre 6 – Entrepreneuriat	103
6.1 Présence des entrepreneurs	104
6.2 Présence des femmes entrepreneures	107
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs	110
6.4 Revenu des entrepreneurs	113

Liste des tableaux

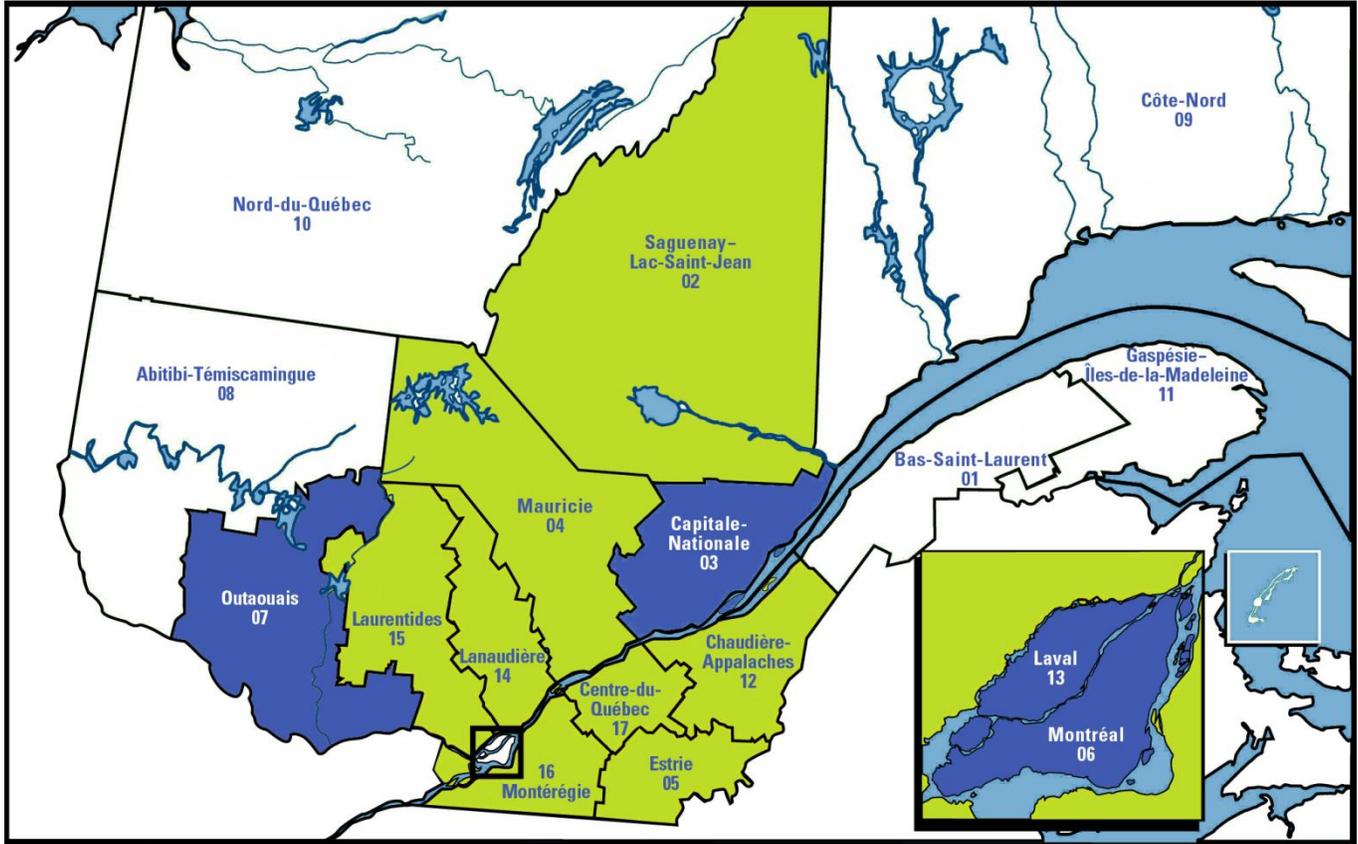
Tableau I	Population, superficie et économie, 2014	11
Tableau II	Indice de développement économique, 2008 et 2013	16
Tableau III	Produit intérieur brut, 2008 et 2013	19
Tableau IV	Produit intérieur brut par habitant, 2008 et 2013	22
Tableau V	Productivité du travail, 2003, 2008 et 2013.....	25
Tableau VI	Revenu primaire des ménages par habitant, 2008 et 2013.....	28
Tableau VII	Revenu disponible des ménages par habitant, 2008 et 2013.....	31
Tableau VIII	Transferts gouvernementaux, 2008 et 2013	34
Tableau IX	Indice de diversité industrielle, 2009 et 2014.....	38
Tableau X	Établissements, par grands secteurs d'activité, 2014.....	41
Tableau XI	Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2014.....	44
Tableau XII	Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2012.....	47
Tableau XIII	Emploi, par grands secteurs d'activité, 2014	50
Tableau XIV	Emploi, par domaines de fabrication, 2014.....	53
Tableau XV	Emploi, par grands groupes de services, 2014.....	56
Tableau XVI	Investissements des secteurs privé et public, 2010-2014	60
Tableau XVII	Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, 2010-2014	63
Tableau XVIII	Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, 2010-2014.....	66
Tableau XIX	Dépenses en construction résidentielle, 2010-2014.....	69
Tableau XX	Emploi, 2004, 2009 et 2014	74
Tableau XXI	Taux d'emploi, 2004, 2009 et 2014.....	77
Tableau XXII	Taux de chômage, 2004, 2009 et 2014	80
Tableau XXIII	Personnes en emploi, selon le plus haut niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2004 et 2014	83
Tableau XXIV	Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2004 et 2014	86
Tableau XXV	Distribution de la population, par groupes d'âge, 2004 et 2014	90
Tableau XXVI	Population et perspectives, de 2011 à 2021	93
Tableau XXVII	Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégional, par groupes d'âge, 2013-2014	96
Tableau XXVIII	Rapport de dépendance démographique ¹ , 2004, 2009 et 2014.....	99
Tableau XXIX	Indice de remplacement ¹ , 2004, 2009 et 2014	102
Tableau XXX	Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011	106
Tableau XXXI	Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011	109
Tableau XXXII	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011	112
Tableau XXXIII	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010	115

Liste des graphiques

Graphique 1	Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2014	10
Graphique 2	Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2013	14
Graphique 3	Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2008 et 2013.....	15
Graphique 4	Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013.....	17
Graphique 5	Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2008-2013.....	18
Graphique 6	Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013.....	20
Graphique 7	Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2008-2013.....	21
Graphique 8	Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2003, 2008 et 2013.....	23
Graphique 9	Productivité du travail, selon les régions administratives, 2003 et 2013	24
Graphique 10	Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013	26
Graphique 11	Variation du revenu primaire des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2008 à 2013	27
Graphique 12	Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013	29
Graphique 13	Variation du revenu disponible des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2008 à 2013	30
Graphique 14	Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013	32
Graphique 15	Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2008 et 2013.....	33
Graphique 16	Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014	36
Graphique 17	Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2009 et 2014	37
Graphique 18	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2014	39
Graphique 19	Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2014	40
Graphique 20	Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2014	42
Graphique 21	Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2014	43
Graphique 22	Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2012	45
Graphique 23	Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2012	46
Graphique 24	Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2014	48
Graphique 25	Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2014	49
Graphique 26	Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2014	51
Graphique 27	Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2014	52
Graphique 28	Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2014.....	54
Graphique 29	Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2014.....	55
Graphique 30	Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014	58
Graphique 31	Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne 2010-2014	59
Graphique 32	Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2014.....	61
Graphique 33	Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2014	62

Graphique 34	Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014	64
Graphique 35	Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, moyenne 2010-2014	65
Graphique 36	Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014 et 2014	67
Graphique 37	Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2010 à 2014	68
Graphique 38	Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2014.....	72
Graphique 39	Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2004-2009 et 2009-2014	73
Graphique 40	Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2004, 2009 et 2014	75
Graphique 41	Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2004 et 2014	76
Graphique 42	Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2004 et 2014.....	78
Graphique 43	Taux de chômage, selon les régions administratives, 2004 et 2014.....	79
Graphique 44	Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2014.....	81
Graphique 45	Répartition des personnes en emploi âgés de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2014.....	82
Graphique 46	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2014	84
Graphique 47	Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2014	85
Graphique 48	Pyramide des âges, selon le sexe, 2004 et 2014	88
Graphique 49	Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2004 et 2014	89
Graphique 50	Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2011-2016 et 2016-2021	91
Graphique 51	Poids démographique, selon les régions administratives, 2011 et 2021	92
Graphique 52	Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2013-2014	94
Graphique 53	Taux net de migration interrégionale des 15 à 29 ans, selon les régions administratives, 2013-2014	95
Graphique 54	Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2004, 2009 et 2014	97
Graphique 55	Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2009 et 2014	98
Graphique 56	Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2004 et 2014	100
Graphique 57	Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2004 et 2014	101
Graphique 58	Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011	104
Graphique 59	Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2006-2011	105
Graphique 60	Taux de femmes entrepreneures, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011	107
Graphique 61	Écart du taux de femmes entrepreneures, selon les régions administratives, 2006-2011	108
Graphique 62	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011	110
Graphique 63	Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, selon les régions administratives, 2006-2011	111
Graphique 64	Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010	113
Graphique 65	Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les régions administratives, 2005-2010	114

Carte des régions administratives du Québec



 **Régions ressources**

 **Régions manufacturières**

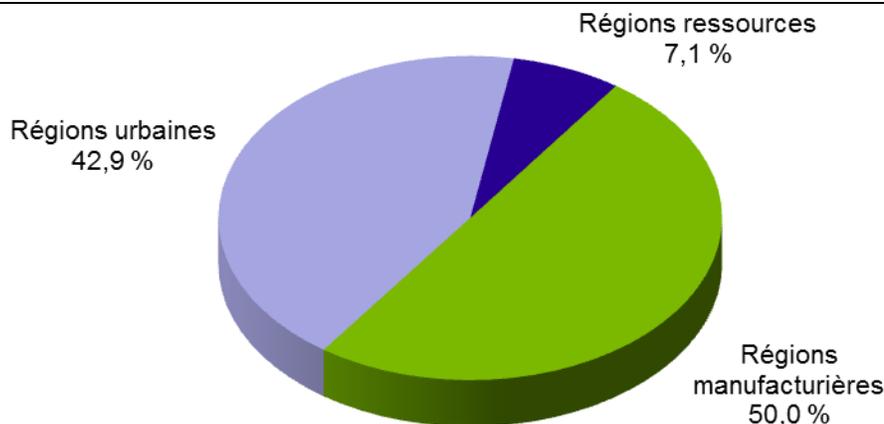
 **Régions urbaines**

Présentation des régions

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, créés en 1997. Les régions administratives du Québec peuvent être regroupées en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces régions regroupent 7,1 % de la population et comptent pour 7,9 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie y est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,0 % de la population québécoise et 39,7 % du PIB, ces régions, par leur proximité des régions urbaines, constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour celles-ci. Dans ces régions, le secteur manufacturier occupe généralement une place importante.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles regroupent 42,9 % de la population, mais comptent pour plus de 50 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est plus ténue.

Graphique 1
Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2014
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau I
Population, superficie et économie, 2014

Région administrative	Population	Poids démographique	Superficie terrestre	Densité	Poids économique ¹
	Habitants	%	km ²	hab./km ²	%
01 Bas-Saint-Laurent	200 292	2,4	22 186	9,0	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	3,4	95 762	2,9	3,2
03 Capitale-Nationale	731 838	8,9	18 644	39,3	10,0
04 Mauricie	266 794	3,2	35 448	7,5	2,5
05 Estrie	320 008	3,9	10 197	31,4	3,2
06 Montréal	1 988 243	24,2	498	3 992,5	34,7
07 Outaouais	383 182	4,7	30 472	12,6	3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	147 868	1,8	57 349	2,6	2,0
09 Côte-Nord	94 906	1,2	236 502	0,4	2,2
10 Nord-du-Québec	44 256	0,5	707 333	0,1	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	1,1	20 272	4,6	0,8
12 Chaudière-Appalaches	419 755	5,1	15 073	27,8	4,3
13 Laval	420 870	5,1	246	1 710,9	4,1
14 Lanaudière	492 234	6,0	12 309	40,0	3,6
15 Laurentides	586 051	7,1	20 544	28,5	5,4
16 Montérégie	1 508 127	18,4	11 111	135,7	15,1
17 Centre-du-Québec	239 990	2,9	6 920	34,7	2,6
Ensemble du Québec	8 214 672	100,0	1 300 866	6,3	100,0
Régions ressources	579 794	7,1	1 043 642	0,6	7,9
Régions manufacturières	4 110 745	50,0	207 364	19,8	39,7
Régions urbaines	3 524 133	42,9	49 860	70,7	52,3

1. Part du produit intérieur brut nominal aux prix de base au Québec. Il s'agit de données provisoires pour 2013.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Chapitre 1 – Économie

La capacité d'une économie à produire des biens et services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie quant à son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus aux fins de comparaison régionale :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

1.1 Développement économique

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la performance supérieure d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

Blocs régionaux

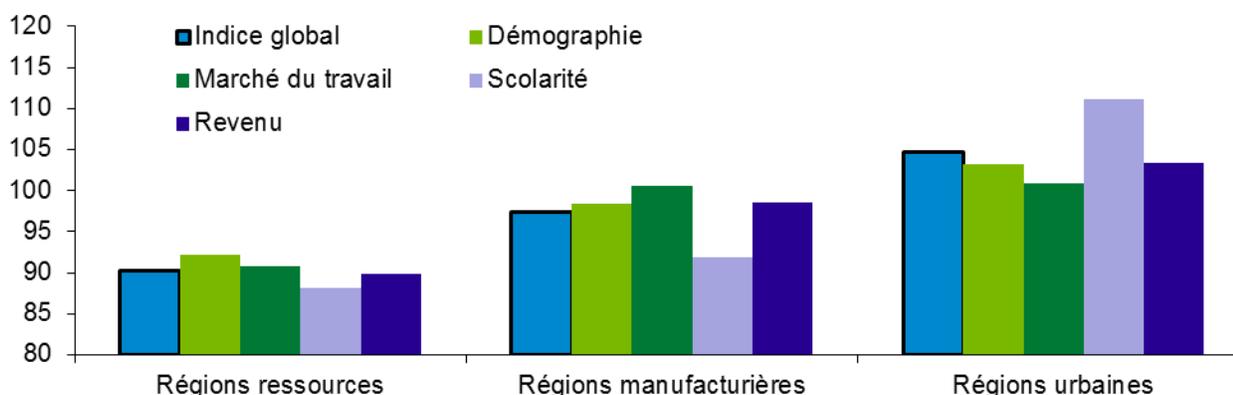
Historiquement, les régions urbaines affichent un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2013, au chapitre de la démographie, les blocs régionaux des régions urbaines (103,2) et des régions manufacturières (98,4) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (92,2) se situaient néanmoins à 11 points d'indice des régions urbaines.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (100,9) et les régions manufacturières (100,5) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec, alors que celui des régions ressources (90,7) s'arrêtait à près de 10 points en dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité des régions urbaines (111,1), il se fixait nettement au-dessus de celui des régions manufacturières (91,9) et des régions ressources (88,1).
- Enfin, le sous-indice du revenu présentait des résultats similaires à celui de l'indice global : les régions urbaines (103,3) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (98,6), puis des régions ressources (89,8).

Graphique 2

Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2013

(en points d'indice, Québec = 100)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

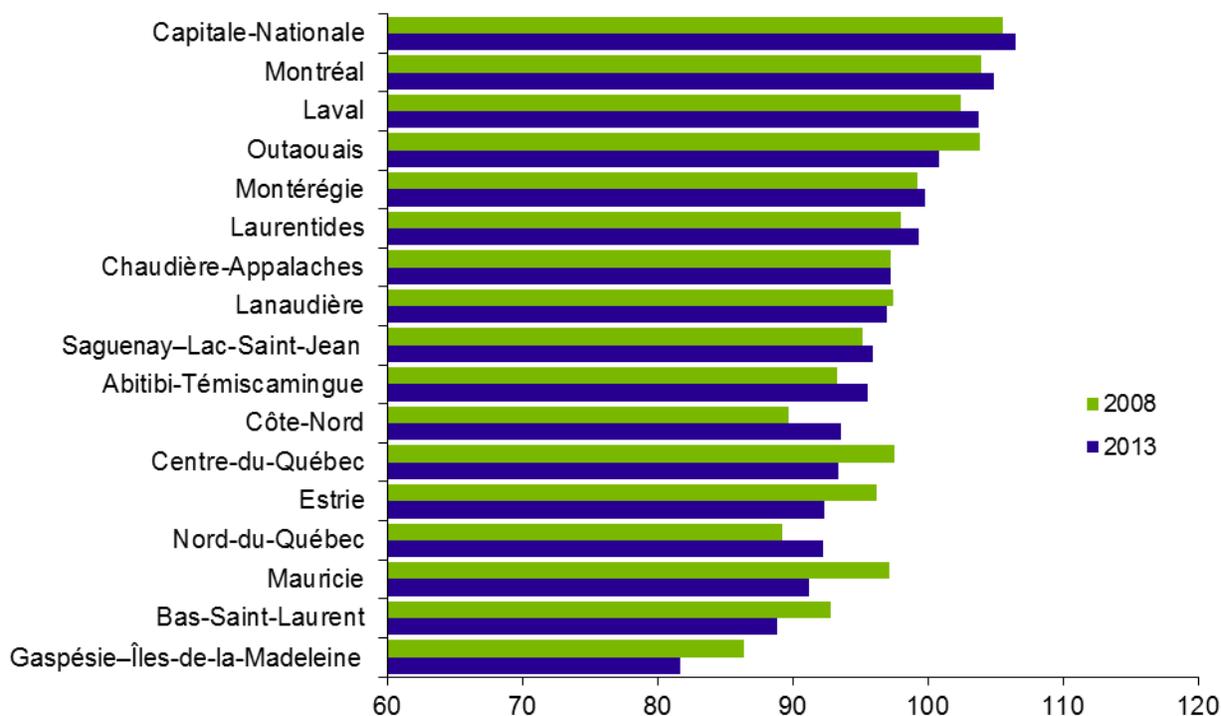
Régions administratives

- En 2013, au Québec, quatre régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par 100). Parmi celles-ci, quatre étaient des régions urbaines : la Capitale-Nationale arrivait en tête (106,5), suivie de Montréal (104,9), de Laval (103,8) et de l'Outaouais (100,8).
- De 2008 à 2013, c'est dans les régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue (respectivement +3,9, +3,0 et +2,3 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- L'amélioration notable du marché du travail et des revenus qui en découlent explique la majeure partie de cette hausse. Le développement accéléré du potentiel minier du Québec n'est pas étranger aux résultats observés dans ces régions minières.
- À l'inverse, les indices de la Mauricie (-5,9 points d'indice) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-4,7 points) ont fortement reculé. Dans les deux cas, ces baisses s'expliquent par la hausse de l'importance des transferts gouvernementaux dans les revenus des ménages ainsi que par une stagnation de la population et de la proportion de personnes possédant un diplôme d'études postsecondaires.
- Le vieillissement prononcé de la population dans ces régions peut expliquer ces constats : hausse des transferts de sécurité de vieillesse, population âgée généralement moins scolarisée et plus faible potentiel de croissance démographique.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont accentués pendant la période 2008-2013. Les trois régions minières mises à part, les régions qui affichaient les plus faibles indices de développement économique en 2008 ont enregistré une baisse de leur indice, alors que les régions qui présentaient les indices les plus élevés, exception faite de l'Outaouais, ont connu une croissance.

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2008 et 2013

(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant de 2013)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau II
Indice de développement économique, 2008 et 2013

Région administrative	Indice		Écart	Thèmes (2013)			
	2008	2013	2008-2013	Démographie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice				
01 Bas-Saint-Laurent	92,8	88,9	-4,0	93,7	86,1	92,5	83,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	95,2	95,9	0,7	94,6	91,1	106,8	91,1
03 Capitale-Nationale	105,6	106,5	0,9	104,4	106,1	112,0	103,6
04 Mauricie	97,1	91,2	-5,9	97,2	79,7	104,6	83,2
05 Estrie	96,2	92,3	-3,9	99,3	97,0	82,4	90,6
06 Montréal	104,0	104,9	0,9	104,3	97,6	114,8	102,8
07 Outaouais	103,9	100,8	-3,1	97,7	102,1	98,9	104,5
08 Abitibi-Témiscamingue	93,3	95,6	2,3	93,5	104,0	83,7	101,1
09 Côte-Nord	89,7	93,6	3,9	91,5	94,4	86,0	102,5
10 Nord-du-Québec	89,2	92,2	3,0	84,9	109,7	86,0	88,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	86,4	81,6	-4,7	91,1	74,8	89,5	71,2
12 Chaudière-Appalaches	97,3	97,3	0,0	95,5	105,0	92,3	96,3
13 Laval	102,4	103,8	1,4	100,7	107,1	103,4	104,1
14 Lanaudière	97,5	97,0	-0,5	99,9	101,2	89,0	97,7
15 Laurentides	98,0	99,3	1,3	101,1	106,4	87,4	102,4
16 Montérégie	99,2	99,8	0,6	98,8	104,2	91,4	105,0
17 Centre-du-Québec	97,5	93,4	-4,1	96,4	93,6	95,8	87,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	..	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	90,5	90,2	-0,3	92,2	90,7	88,1	89,8
Régions manufacturières	97,8	97,3	-0,5	98,4	100,5	91,9	98,6
Régions urbaines	104,1	104,6	0,5	103,2	100,9	111,1	103,3

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.2 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut¹ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2013, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 340 milliards de dollars. De 2008 à 2013, le PIB du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,9 %.

Blocs régionaux

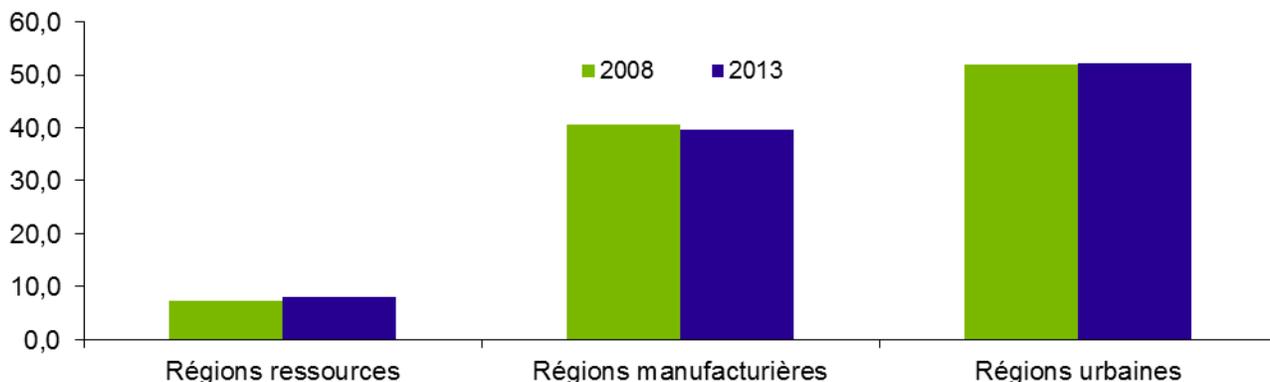
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable de 2008 à 2013. Les régions urbaines obtiennent la part du lion du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- À cet égard, en 2013, les régions urbaines représentaient 52,3 % du PIB du Québec, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2008. La part des régions manufacturières a reculé de 1,0 point de pourcentage au cours de cette période, pour se fixer à 39,7 % en 2013. Les régions ressources, quant à elles, ont gagné 0,7 point, de 7,4 % à 8,1 %.
- De 2008 à 2013, les régions ressources ont affiché la plus forte croissance économique (+4,6 % annuellement) malgré le recul observé en 2009 à cause de la récession, notamment grâce à la progression du prix des minéraux métalliques et à l'aménagement de mines et de chantiers hydroélectriques dans le Nord québécois. Affichant des performances plus modérées, l'économie des régions urbaines (+3,1 %) a crû légèrement plus vite que la moyenne du Québec (+2,9 %), alors que les régions manufacturières (+2,4 %) présentaient une croissance économique moins rapide.

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

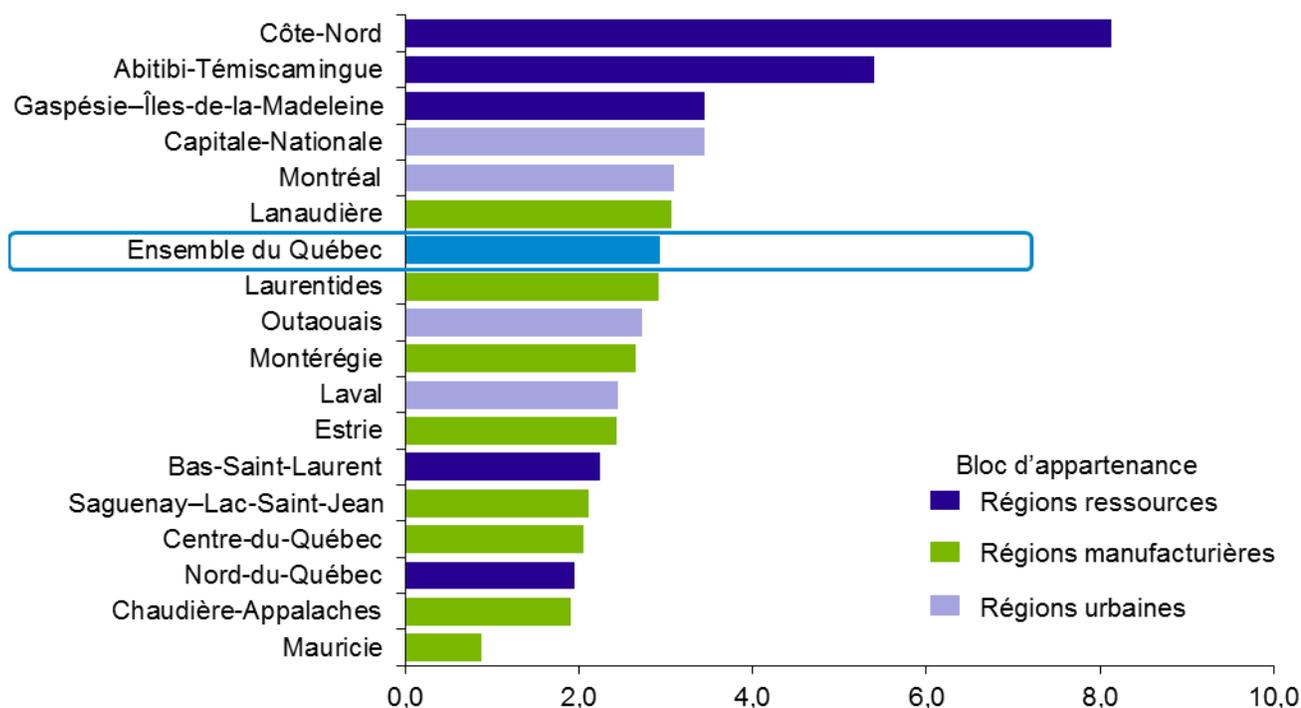
Régions administratives

- En 2013, la région de Montréal représentait 34,6 % de l'économie québécoise. Si l'on ajoute la Montérégie (15,1 % du PIB de l'ensemble du Québec), c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2013, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins important parmi les régions.
- Une minorité de régions, soit 6 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec de 2008 à 2013.
- De 2008 à 2013, le PIB des régions de la Côte-Nord (8,1 % par année), de l'Abitibi-Témiscamingue (5,4 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,4 %) et de la Capitale-Nationale (3,4 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles. Trois de ces quatre régions sont des régions ressources.
- Par ailleurs, les PIB de la Mauricie (0,9 % par année), de la Chaudière-Appalaches (1,9 %), du Nord-du-Québec (2,0 %) et du Centre-du-Québec (2,1 %) enregistraient des croissances plus modérées. Trois de ces quatre régions se situent le long du corridor Montréal-Québec et possèdent une base manufacturière importante.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2008-2013

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau III
Produit intérieur brut, 2008 et 2013

Région administrative	PIB		Part		Variation ¹
	2008	2013	2008	2013	2008-2013
	En G\$		En %		En %
01 Bas-Saint-Laurent	6,0	6,7	2,0	2,0	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,7	10,8	3,3	3,2	2,1
03 Capitale-Nationale	28,7	34,0	9,8	10,0	3,4
04 Mauricie	8,2	8,6	2,8	2,5	0,9
05 Estrie	9,5	10,7	3,2	3,2	2,4
06 Montréal	100,9	117,5	34,4	34,6	3,1
07 Outaouais	10,6	12,1	3,6	3,6	2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	5,4	7,0	1,8	2,1	5,4
09 Côte-Nord	5,2	7,8	1,8	2,3	8,1
10 Nord-du-Québec	2,9	3,2	1,0	0,9	2,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,3	2,7	0,8	0,8	3,4
12 Chaudière-Appalaches	13,1	14,4	4,5	4,2	1,9
13 Laval	12,2	13,8	4,2	4,1	2,4
14 Lanaudière	10,4	12,1	3,5	3,6	3,1
15 Laurentides	15,8	18,2	5,4	5,4	2,9
16 Montérégie	44,9	51,2	15,3	15,1	2,7
17 Centre-du-Québec	7,9	8,7	2,7	2,6	2,1
Ensemble du Québec	293,8	339,5	100,0	100,0	2,9
Régions ressources	21,8	27,4	7,4	8,1	4,6
Régions manufacturières	119,5	134,7	40,7	39,7	2,4
Régions urbaines	152,4	177,4	51,9	52,3	3,1

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2013.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.3 Produit intérieur brut par habitant

Le produit intérieur brut² (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2013, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 41 631 \$. Par rapport à 2008, il s'agit d'une augmentation de près de 4 000 \$. De 2008 à 2013, la croissance du PIB par habitant a été de 1,9 % en moyenne par année, et ce, malgré la récession de 2009, qui s'est produite durant la période étudiée.

Blocs régionaux

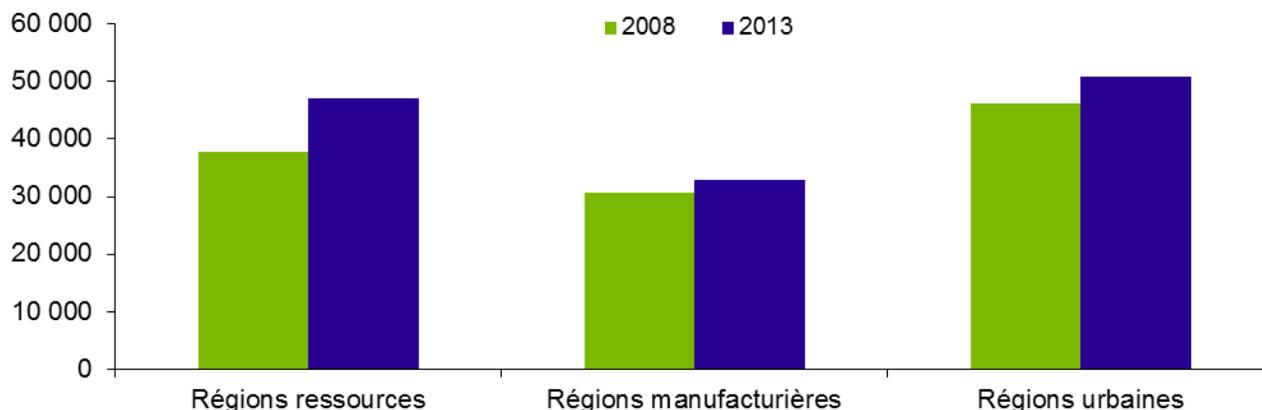
Parmi les blocs régionaux, en 2013, les régions urbaines (50 857 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (47 064 \$) et des régions manufacturières (32 990 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique est exercée davantage dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2008 à 2013, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+4,5 % par année) que dans les régions urbaines (+1,9 %) et les régions manufacturières (+1,4 %).
- En 2013, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. Cependant, l'écart qui les séparait des régions ressources s'est rétréci par rapport à 2008 (de 8 504 \$ à 3 793 \$), alors que celui qui les éloignait des régions manufacturières s'est agrandi au cours de ces cinq années (de 15 459 \$ en 2008 à 17 867 \$ en 2013).

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013

(en dollars)



Estimations provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

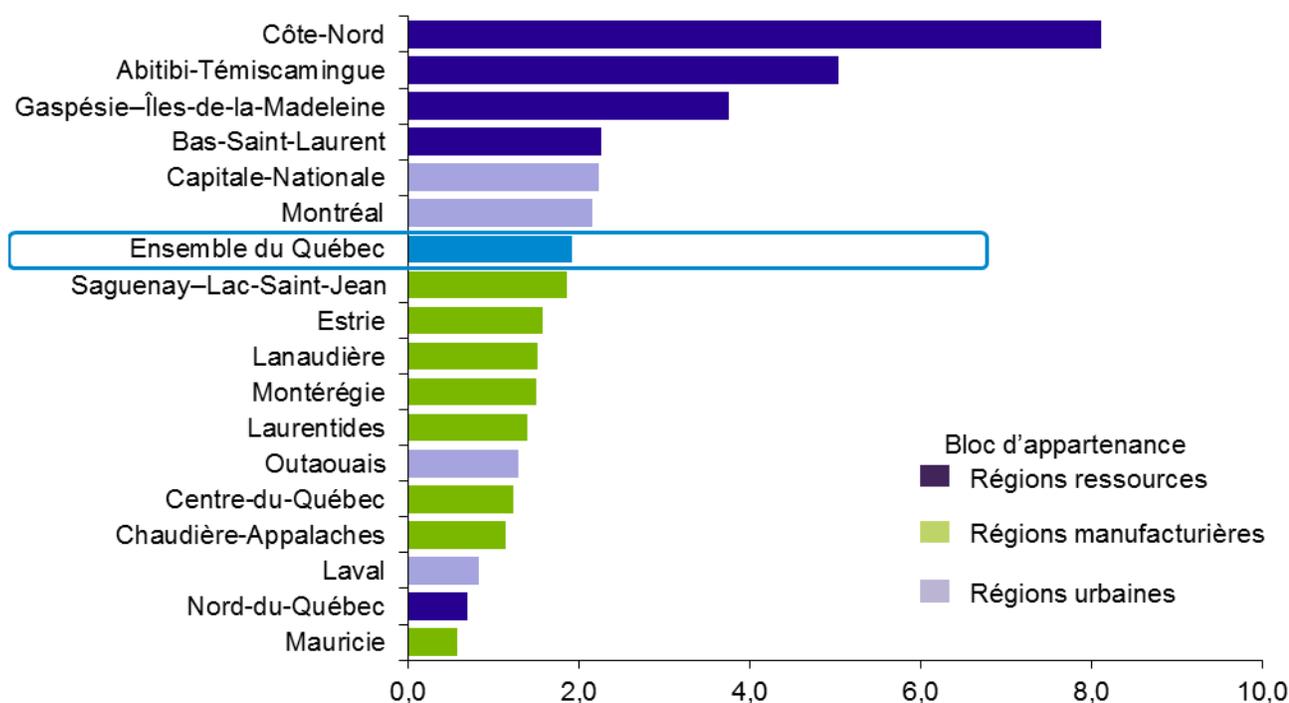
Régions administratives

- En 2013, 5 régions sur 17 présentaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne québécoise. Les niveaux de PIB par habitant les plus élevés étaient observés en Côte-Nord (81 184 \$), dans le Nord-du-Québec (72 995 \$) et à Montréal (59 966 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de travailleurs plus vaste que sa population résidente, travailleurs qui génèrent beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- De 2008 à 2013, une minorité de régions, soit 6 sur 17, ont enregistré une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent celles dont l'économie repose en général sur l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que les deux plus grands centres urbains du Québec.
- Ainsi, au cours de cette période, les PIB par habitant de la Côte-Nord (+8,1 % par année), de l'Abitibi-Témiscamingue (+5,0 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+3,8 %) et du Bas-Saint-Laurent (+2,3 %), soit quatre des cinq régions ressources, ont dominé la croissance au Québec. Ceux de la Mauricie (+0,6 %), du Nord-du-Québec (+0,7 %) et de Laval (+0,8 %) se trouvaient au bas du classement à ce chapitre.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2008-2013

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau IV
Produit intérieur brut par habitant, 2008 et 2013

Région administrative	PIB par habitant		Indice		Variation ¹
	2008	2013	2008	2013	2008-2013
	En \$		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	29 602	33 099	78,2	79,5	2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	35 349	38 777	93,4	93,1	1,9
03 Capitale-Nationale	41 991	46 892	110,9	112,6	2,2
04 Mauricie	31 265	32 188	82,6	77,3	0,6
05 Estrie	31 194	33 724	82,4	81,0	1,6
06 Montréal	53 874	59 966	142,3	144,0	2,2
07 Outaouais	29 724	31 687	78,5	76,1	1,3
08 Abitibi-Témiscamingue	37 145	47 500	98,1	114,1	5,0
09 Côte-Nord	54 962	81 184	145,2	195,0	8,1
10 Nord-du-Québec	70 522	72 995	186,3	175,3	0,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 140	29 030	63,8	69,7	3,8
12 Chaudière-Appalaches	32 509	34 417	85,9	82,7	1,1
13 Laval	31 747	33 092	83,9	79,5	0,8
14 Lanaudière	22 963	24 758	60,7	59,5	1,5
15 Laurentides	29 258	31 354	77,3	75,3	1,4
16 Montérégie	31 682	34 137	83,7	82,0	1,5
17 Centre-du-Québec	34 318	36 480	90,7	87,6	1,2
Ensemble du Québec	37 849	41 631	100,0	100,0	1,9
Régions ressources	37 718	47 064	99,7	113,1	4,5
Régions manufacturières	30 763	32 990	81,3	79,2	1,4
Régions urbaines	46 222	50 857	122,1	122,2	1,9

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.4 Productivité

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail³. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée au sein des régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (machines et équipement) que sur celles qui emploient plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

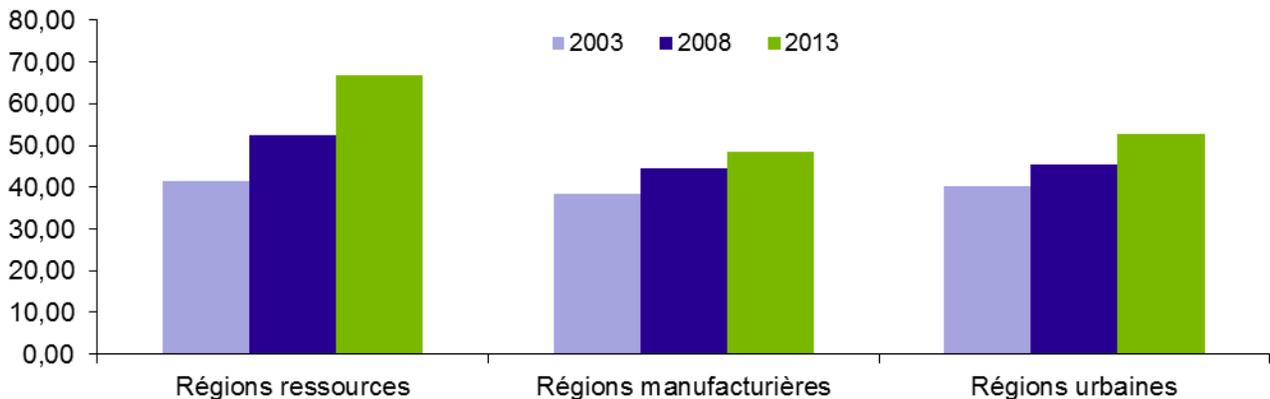
En 2013, au Québec, la productivité du travail atteignait 51,71 \$ par heure, comparativement à 45,53 \$ par heure en 2008 et à 39,53 \$ par heure en 2003.

Blocs régionaux

Historiquement, la productivité des régions ressources dépasse celle des régions urbaines et des régions manufacturières. En 2013, ce constat se vérifiait de nouveau.

- En 2003, le PIB par heure travaillée des trois blocs régionaux était similaire : 41,35 \$ dans les régions ressources, 40,23 \$ dans les régions urbaines et 38,37 \$ dans les régions manufacturières.
- En 2008, le PIB par heure travaillée des régions manufacturières (44,42 \$) et celui des régions urbaines (45,57 \$) étaient comparables à celui de l'ensemble du Québec. Les régions ressources (52,45 \$) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2013, la productivité des régions ressources (66,79 \$) était toujours de loin supérieure à celle des régions urbaines (52,73 \$) et des régions manufacturières (48,33 \$). L'intensité en capital des industries d'extraction de ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- De 2003 à 2013, l'écart qui sépare le bloc des régions ressources des autres blocs régionaux s'est élargi. Par rapport aux régions manufacturières, il est passé de 2,98 \$ à 18,46 \$.

Graphique 8
Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2003, 2008 et 2013
(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

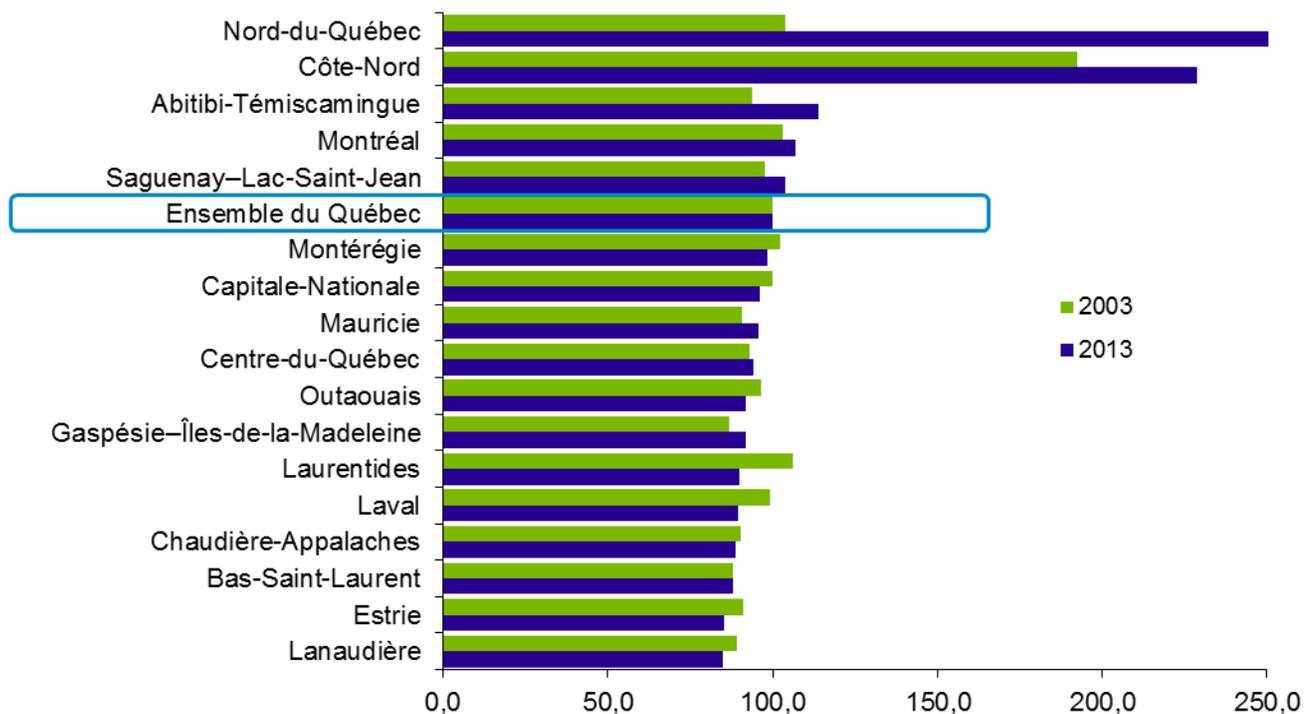
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée.

Régions administratives

- En 2013, cinq régions affichaient une productivité du travail supérieure à celle de l'ensemble du Québec, soit une de moins qu'en 2003.
- Au Québec, en 2013, les écarts de productivité du travail étaient considérables entre les régions. Ainsi, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord présentaient un PIB par heure travaillée beaucoup plus élevé que celui observé au Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, le Bas-Saint-Laurent, Lanaudière, l'Estrie et la Chaudière-Appalaches affichaient une productivité du travail nettement inférieure à celle du Québec.
- De 2003 à 2013, par rapport à l'ensemble du territoire québécois, c'est dans le Nord-du-Québec, en Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.

Graphique 9
Productivité du travail, selon les régions administratives, 2003 et 2013
(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant en 2013)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau V
Productivité du travail, 2003, 2008 et 2013

Région administrative	Productivité du travail			Indice			Écart
	2003	2008	2013	2003	2008	2013	2003-2013
	En \$ par heure			Québec = 100			En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	34,69	37,70	45,56	87,8	82,8	88,1	0,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	38,58	48,47	53,75	97,6	106,5	104,0	6,3
03 Capitale-Nationale	39,50	44,32	49,64	99,9	97,3	96,0	-3,9
04 Mauricie	35,80	43,60	49,42	90,6	95,8	95,6	5,0
05 Estrie	35,96	39,26	44,04	91,0	86,2	85,2	-5,8
06 Montréal	40,78	46,76	55,24	103,2	102,7	106,8	3,7
07 Outaouais	38,06	40,36	47,55	96,3	88,6	92,0	-4,3
08 Abitibi-Témiscamingue	37,01	47,19	58,89	93,6	103,6	113,9	20,3
09 Côte-Nord	76,06	87,86	118,24	192,4	193,0	228,7	36,2
10 Nord-du-Québec	41,06	115,44	148,88	103,9	253,5	287,9	184,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,37	39,18	47,44	87,0	86,1	91,7	4,8
12 Chaudière-Appalaches	35,68	42,58	45,80	90,3	93,5	88,6	-1,7
13 Laval	39,21	44,08	46,30	99,2	96,8	89,5	-9,7
14 Lanaudière	35,26	40,10	43,86	89,2	88,1	84,8	-4,4
15 Laurentides	41,88	45,45	46,39	106,0	99,8	89,7	-16,2
16 Montérégie	40,35	47,19	50,81	102,1	103,6	98,3	-3,8
17 Centre-du-Québec	36,79	40,73	48,76	93,1	89,5	94,3	1,2
Ensemble du Québec	39,53	45,53	51,71	100,0	100,0	100,0	...
Régions ressources	41,35	52,45	66,79	104,6	115,2	129,2	24,6
Régions manufacturières	38,37	44,42	48,33	97,1	97,6	93,5	-3,6
Régions urbaines	40,23	45,57	52,73	101,8	100,1	102,0	0,2

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.5 Revenu primaire des ménages par habitant

Le revenu primaire des ménages permet de connaître le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il correspond à la rémunération des salariés, au revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles, loyers) et au revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2013, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 30 408 \$, en hausse de 2 772 \$ par rapport au niveau de 2008 (27 636 \$). Il s'agit d'une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 1,9 % au cours de cette période.

Blocs régionaux

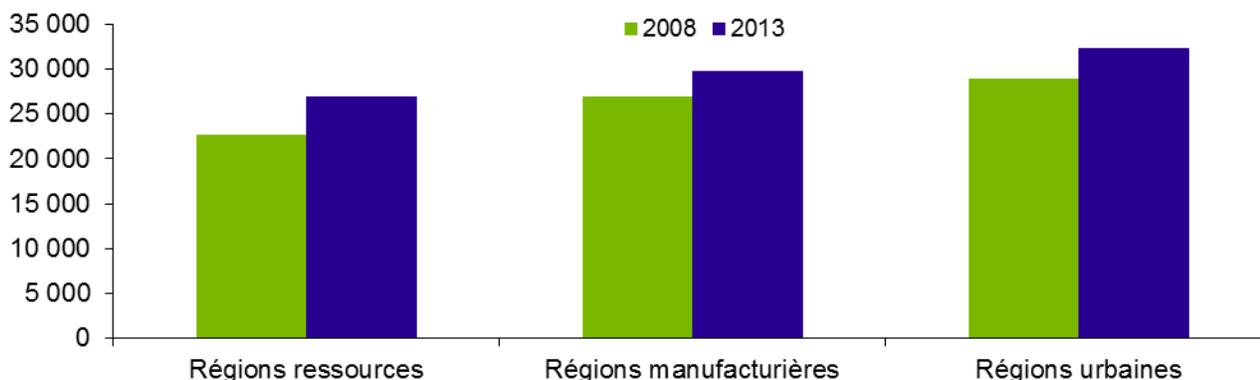
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, c'est seulement dans les régions urbaines que le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2008 à 2013, la plus forte augmentation du revenu primaire des ménages par habitant parmi les blocs régionaux est celle connue par les régions ressources (+3,6 % par année). Les régions manufacturières (+2,0 %) et les régions urbaines (+1,6 %) ont enregistré des augmentations plus modestes au cours de cette période.
- Par ailleurs, en 2013, on observe que le revenu primaire des ménages par habitant était toujours plus élevé dans les régions urbaines (31 635 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (29 846 \$), puis les régions ressources (26 999 \$).
- Toutefois, l'écart qui séparait les régions urbaines des autres blocs régionaux s'est amenuisé par rapport à 2008. Il est passé de 6 642 \$ à 4 636 \$ par rapport aux régions ressources et de 2 291 \$ à 1 789 \$ par rapport aux régions manufacturières.

Graphique 10

Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013

(en dollars)



Données provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

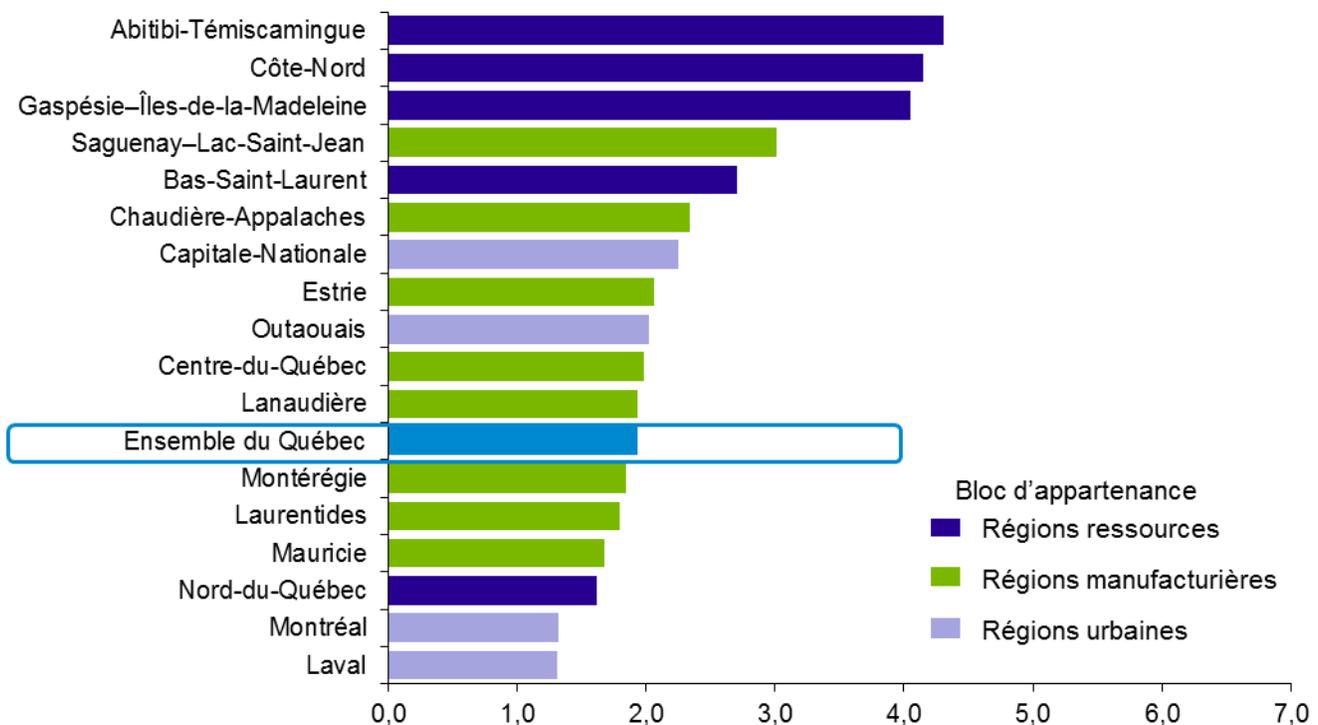
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2013, la Montérégie (32 639 \$), la Côte-Nord (32 593 \$) et la Capitale-Nationale (32 323 \$) présentaient les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés, alors que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (21 282 \$) affichait le plus faible parmi les régions du Québec.
- De 2008 à 2013, le revenu primaire des ménages par habitant a augmenté plus rapidement dans quatre des cinq régions ressources. Parmi les autres régions, seul le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+3,0 %) a enregistré une variation annuelle se rapprochant de celle de ces régions.
- Ainsi, l’Abitibi-Témiscamingue (+4,3 % annuellement), la Côte-Nord (+4,2 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,0 %) affichaient la plus haute croissance du revenu primaire des ménages par habitant.
- À l’inverse, six régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que celui de l’ensemble du Québec (+1,9 % par année). Laval et Montréal (+1,3 % dans les deux cas) connaissaient la croissance la plus faible.
- Finalement, deux régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant passer d’un niveau inférieur à celui de l’ensemble du Québec en 2008 à un niveau supérieur en 2013. Il s’agit de l’Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2008 à 2013
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau VI
Revenu primaire des ménages par habitant, 2008 et 2013

Région administrative	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation ¹	Indice		Écart
	2008	2013	2008-2013	2008	2013	2008-2013
	En \$		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	21 004	24 007	2,7	76,0	78,9	2,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 345	27 075	3,0	84,5	89,0	4,6
03 Capitale-Nationale	28 922	32 323	2,2	104,7	106,3	1,6
04 Mauricie	22 161	24 084	1,7	80,2	79,2	-1,0
05 Estrie	23 921	26 486	2,1	86,6	87,1	0,5
06 Montréal	29 409	31 408	1,3	106,4	103,3	-3,1
07 Outaouais	28 773	31 799	2,0	104,1	104,6	0,5
08 Abitibi-Témiscamingue	25 577	31 586	4,3	92,6	103,9	11,3
09 Côte-Nord	26 596	32 593	4,2	96,2	107,2	11,0
10 Nord-du-Québec	22 975	24 889	1,6	83,1	81,8	-1,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 451	21 282	4,0	63,1	70,0	6,8
12 Chaudière-Appalaches	25 505	28 631	2,3	92,3	94,2	1,9
13 Laval	29 738	31 734	1,3	107,6	104,4	-3,2
14 Lanaudière	26 615	29 287	1,9	96,3	96,3	0,0
15 Laurentides	28 741	31 416	1,8	104,0	103,3	-0,7
16 Montérégie	29 795	32 639	1,8	107,8	107,3	-0,5
17 Centre-du-Québec	22 831	25 186	2,0	82,6	82,8	0,2
Ensemble du Québec	27 636	30 408	1,9	100,0	100,0	...
Régions ressources	22 636	26 999	3,6	81,9	88,8	6,9
Régions manufacturières	26 987	29 846	2,0	97,6	98,2	0,5
Régions urbaines	29 278	31 635	1,6	105,9	104,0	-1,9

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2013.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.6 Revenu disponible des ménages par habitant

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus), moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

De 2008 à 2013, le revenu disponible des ménages par habitant du Québec a augmenté en moyenne de 1,9 % par année. Il est ainsi passé de 24 389 \$ à 26 774 \$, pour une augmentation totale de 2 385 \$.

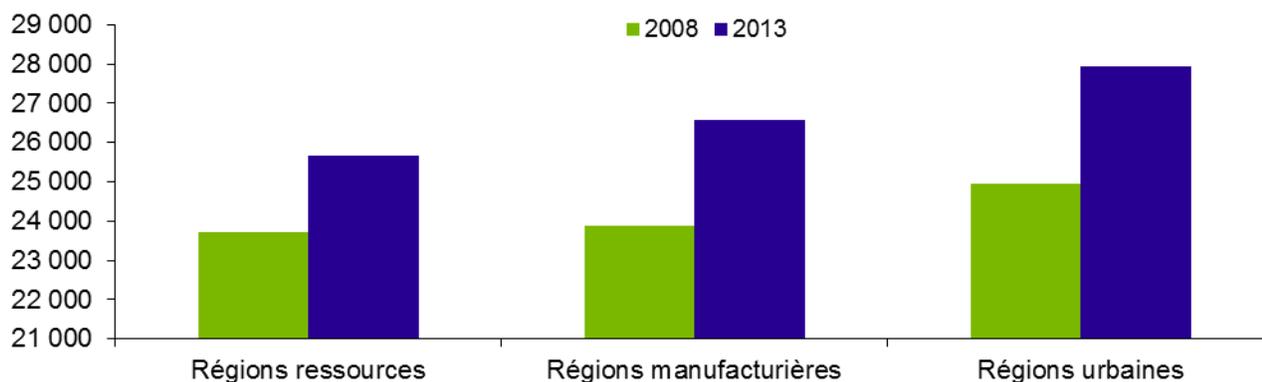
Blocs régionaux

Le revenu disponible des ménages par habitant des différents blocs régionaux présente peu de disparité. Ainsi, le plus grand écart entre deux blocs s'élevait à 5,6 points d'indice en 2013 (Québec = 100). Cela s'explique principalement par l'effet des transferts des gouvernements reçus par la population de chaque région. Le versement spécial de 1,1 milliard de dollars du gouvernement fédéral à l'Administration régionale crie a aussi contribué à l'amélioration du résultat des régions ressources en 2008⁴, réduisant ainsi l'écart avec les autres blocs régionaux.

- En 2008, c'est dans les régions urbaines (25 095 \$) que le revenu disponible des ménages par habitant était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières à cet égard était de 1 206 \$. Il était de 1 381 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2013, les régions urbaines (27 177 \$) ont conservé une avance sur les autres blocs régionaux, mais elle s'est rétrécie. L'écart positif qui les séparait des régions manufacturières a été ramené à 590 \$, alors que celui qui les séparait des régions ressources s'est élargi à 1 503 \$.
- De 2008 à 2013, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est réalisée dans les régions manufacturières (+2,2 %).

Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013
(en dollars)



Données provisoires pour 2013.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

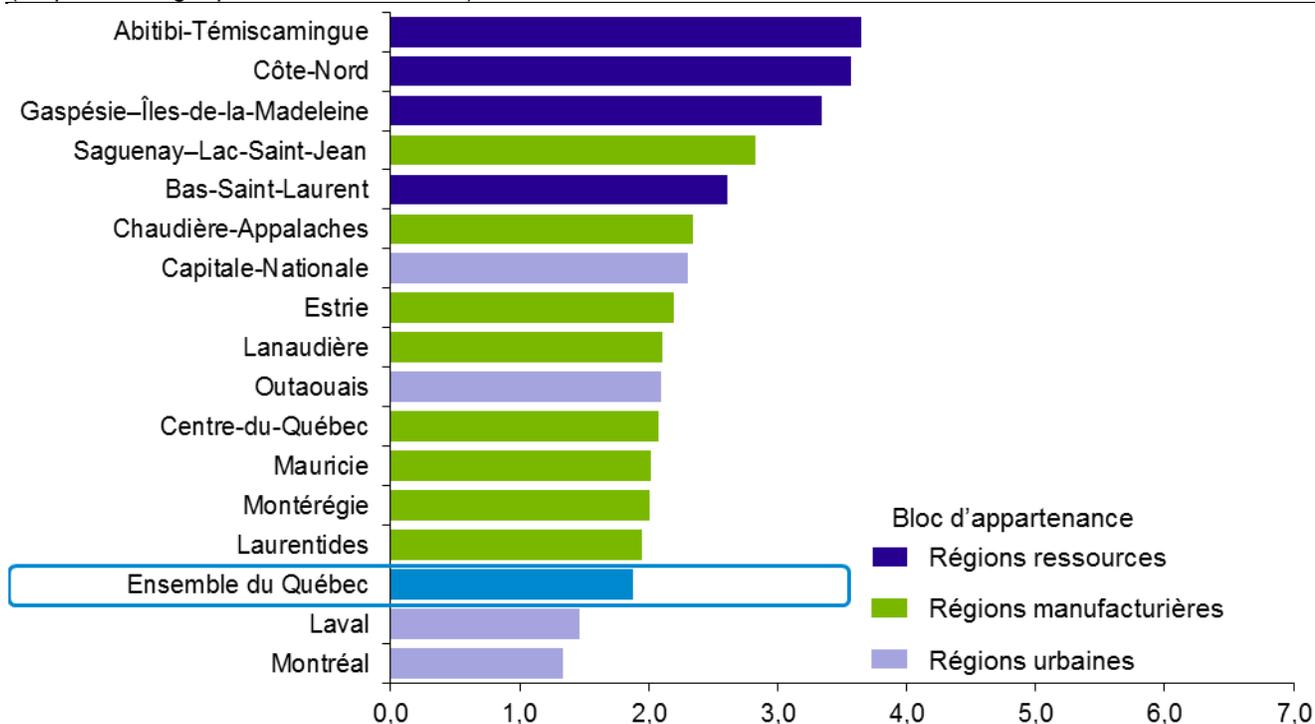
⁴ Le versement spécial (1,1 G\$) du gouvernement fédéral à l'Administration régionale crie pour la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois explique le résultat élevé du Nord-du-Québec en 2008. En effet, une certaine partie de ce montant a été redonné par l'Administration régionale crie à ses membres.

Régions administratives

- De 2008 à 2013, en excluant le Nord-du-Québec, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Quatorze d'entre elles ont connu une augmentation plus rapide que l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord (+3,6 % par année dans les deux cas), ainsi que ceux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+3,3 %), ont enregistré la croissance la plus rapide du revenu disponible par habitant.
- De 2008 à 2013, deux régions ont affiché un rythme de croissance du revenu disponible des ménages par habitant plus modéré que celui de l'ensemble du Québec (+1,9 % annuellement) : Montréal (+1,3 %) et Laval (+1,5 %).
- En 2013, le revenu personnel disponible des ménages par habitant était compris, selon la région, entre 86,4 % et 107,9 % de la moyenne du Québec. En 2008, il variait, selon les régions, de 80,5 % à 104,3 % par rapport à la moyenne du Québec.
- Finalement, les deux régions qui ont affiché la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant ont pu passer d'un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec en 2008 à un niveau supérieur en 2013. Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2008 à 2013
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2013.

Le Nord-du-Québec est exclu à cause du versement spécial de 1,1 G\$ du gouvernement fédéral qui gonfle son résultat de 2008.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau VII
Revenu disponible des ménages par habitant, 2008 et 2013

Région administrative	Revenu disponible des ménages		Variation ¹	Indice		Écart
	2008	2013	2008-2013	2008	2013	2008-2013
	En \$ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	20 660	23 497	2,6	84,7	87,8	3,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21 805	25 069	2,8	89,4	93,6	4,2
03 Capitale-Nationale	24 948	27 954	2,3	102,3	104,4	2,1
04 Mauricie	21 245	23 474	2,0	87,1	87,7	0,6
05 Estrie	22 136	24 673	2,2	90,8	92,2	1,4
06 Montréal	25 247	26 984	1,3	103,5	100,8	-2,7
07 Outaouais	24 263	26 915	2,1	99,5	100,5	1,0
08 Abitibi-Témiscamingue	23 405	27 997	3,6	96,0	104,6	8,6
09 Côte-Nord	24 248	28 890	3,6	99,4	107,9	8,5
10 Nord-du-Québec	47 791	25 895	-11,5	196,0	96,7	-99,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19 628	23 136	3,3	80,5	86,4	5,9
12 Chaudière-Appalaches	23 038	25 868	2,3	94,5	96,6	2,2
13 Laval	25 384	27 301	1,5	104,1	102,0	-2,1
14 Lanaudière	23 599	26 189	2,1	96,8	97,8	1,1
15 Laurentides	24 954	27 484	1,9	102,3	102,7	0,3
16 Montérégie	25 449	28 115	2,0	104,3	105,0	0,7
17 Centre-du-Québec	21 684	24 029	2,1	88,9	89,7	0,8
Ensemble du Québec	24 389	26 774	1,9	100,0	100,0	...
Régions ressources	23 714	25 674	1,6	97,2	95,9	-1,3
Régions manufacturières	23 889	26 587	2,2	98,0	99,3	1,3
Régions urbaines	25 095	27 177	1,6	102,9	101,5	-1,4

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2013.

Le versement spécial (1,1 G \$) du gouvernement fédéral à l'Administration régionale crie pour la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois explique le résultat du Nord-du-Québec pour l'année 2008.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

1.7 Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux⁵ se mesurent à l'aide des transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transfert gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

En 2013, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 18,96 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à 2008, il s'agit d'une hausse de 0,81 \$.

Blocs régionaux

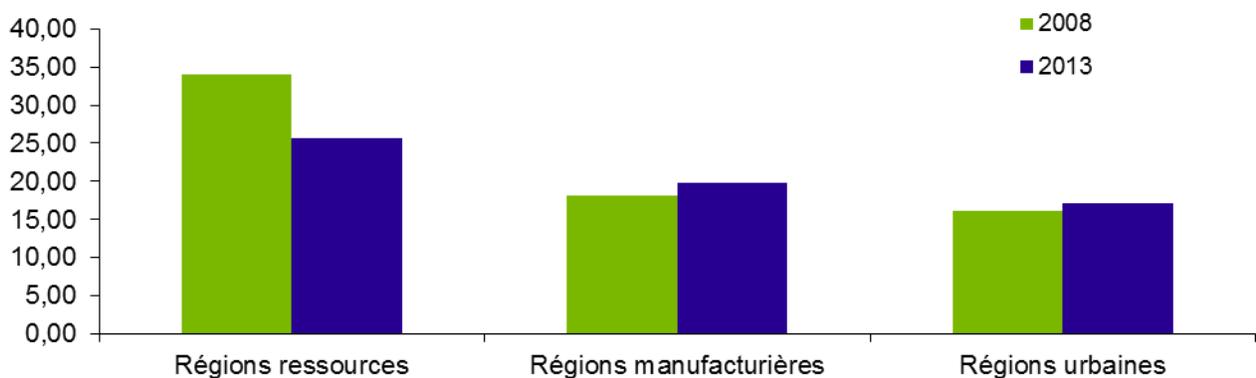
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la population des régions manufacturières affiche aussi une plus forte dépendance à ces paiements que l'ensemble du Québec. Seul le bloc régional des régions urbaines en reçoit moins que la moyenne québécoise.

- En 2008, les transferts gouvernementaux aux particuliers étaient deux fois plus importants dans les régions ressources que dans l'ensemble du Québec, ils étaient similaires dans les régions manufacturières et de 11,5 % moins importants dans les régions urbaines.
- En 2013, les transferts gouvernementaux atteignaient 25,59 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Cela représente 5,86 \$ de plus que les transferts observés dans les régions manufacturières (19,73 \$) et 8,41 \$ de plus que dans les régions urbaines (17,18 \$).
- De 2008 à 2013, les transferts gouvernementaux ont néanmoins diminué dans les régions ressources (-8,48 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), alors qu'ils ont augmenté dans les régions manufacturières (+1,64 \$) et dans les régions urbaines (+1,12 \$).

Graphique 14

Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2008 et 2013

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5. Représentent les transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

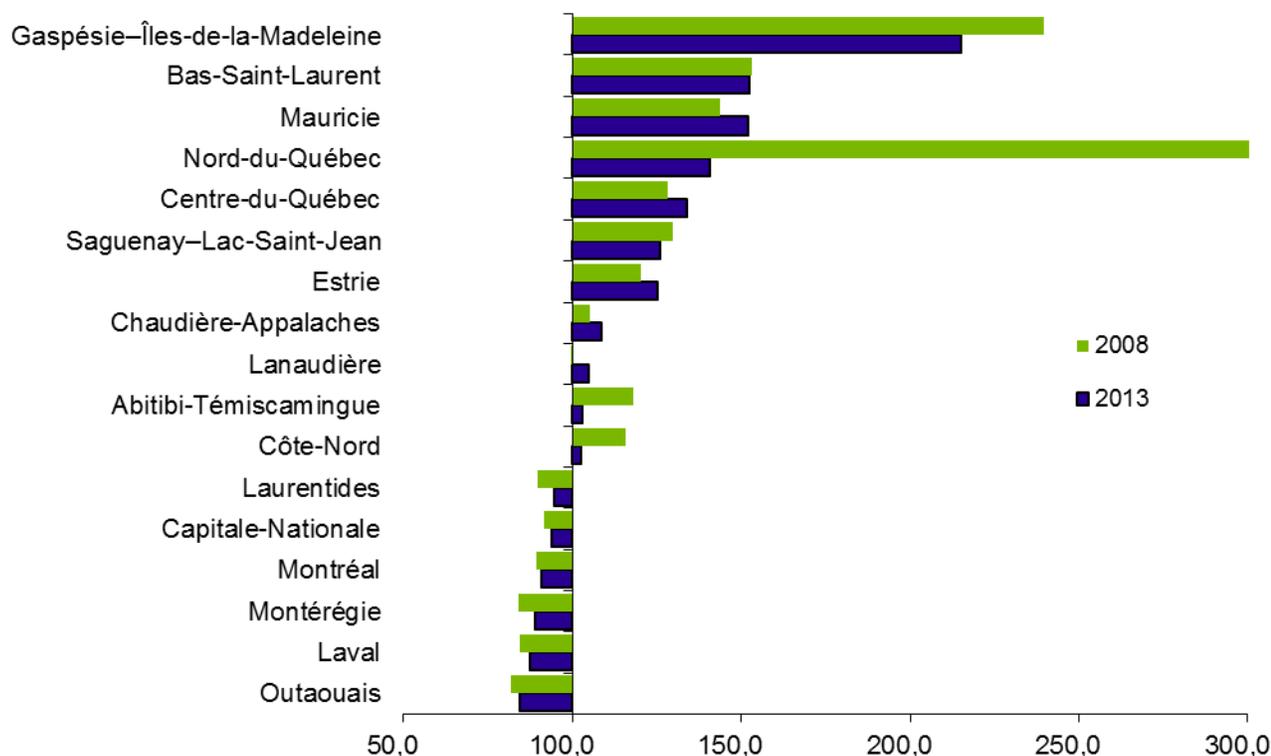
Régions administratives

- En 2013, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- Année après année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment à cause de l'importance des transferts d'assurance emploi et des prestations de sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2008 (239,6 points d'indice) à 2013 (214,9 points).
- En 2013, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (28,90 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (28,82 \$) et le Nord-du-Québec (26,71 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux.
- À l'inverse, l'Outaouais (16,05 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Montérégie (16,88 \$) et Laval (16,63 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2013, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 84,6 % à 214,9 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2008 et 2013

(en points d'indice, Québec = 100, par ordre décroissant de 2013)



Données provisoires pour 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2008 et 2013

Région administrative	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2008	2013	2008	2013
	Par 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	27,78	28,90	153,0	152,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	23,59	23,92	130,0	126,1
03 Capitale-Nationale	16,68	17,81	91,9	93,9
04 Mauricie	26,12	28,82	143,9	152,0
05 Estrie	21,86	23,77	120,4	125,3
06 Montréal	16,21	17,27	89,3	91,1
07 Outaouais	14,85	16,05	81,8	84,6
08 Abitibi-Témiscamingue	21,42	19,53	118,0	103,0
09 Côte-Nord	21,00	19,50	115,7	102,8
10 Nord-du-Québec	130,20	26,71	717,3	140,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,49	40,76	239,6	214,9
12 Chaudière-Appalaches	19,10	20,63	105,2	108,8
13 Laval	15,32	16,63	84,4	87,7
14 Lanaudière	18,06	19,92	99,5	105,0
15 Laurentides	16,28	17,95	89,7	94,6
16 Montérégie	15,28	16,88	84,2	89,0
17 Centre-du-Québec	23,31	25,43	128,4	134,1
Ensemble du Québec	18,15	18,96	100,0	100,0
Régions ressources	34,07	25,59	187,7	134,9
Régions manufacturières	18,09	19,73	99,7	104,0
Régions urbaines	16,06	17,18	88,5	90,6

Données provisoires pour 2013.

Le versement spécial (1,1 G \$) du gouvernement fédéral à l'Administration régionale crie pour la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois explique le résultat du Nord-du-Québec pour l'année 2008.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Chapitre 2 – Structure industrielle

Au fil des ans, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions relèvent principalement de la répartition de l'emploi et des établissements ainsi que du produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise les établissements plutôt que les entreprises, car ils ont l'avantage d'être comptabilisés à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, l'activité économique d'une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, ne serait comptabilisée qu'à Montréal plutôt que d'être séparée en deux établissements : l'un en région et l'autre à Montréal.

Parmi les indicateurs retenus, on compte :

- la diversité industrielle;
- les établissements, par grands secteurs d'activité;
- les établissements, en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'emploi, par grands secteurs d'activité;
- l'emploi, par domaines de fabrication;
- l'emploi, par grands groupes de services.

2.1 Diversité industrielle

La diversité industrielle⁶ d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels sa dotation en ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle se mesurent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une diversité élevée des assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario lors de celle-ci.

Blocs régionaux

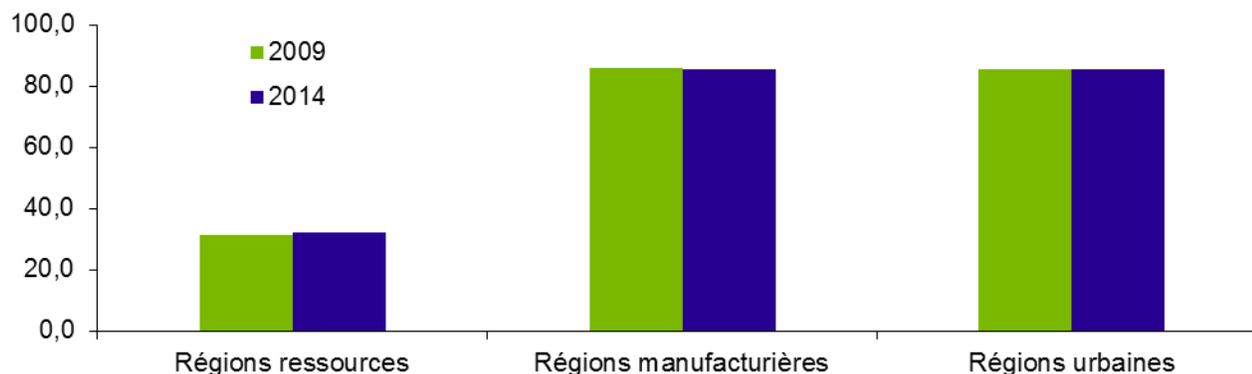
L'indice de diversité économique des blocs régionaux n'évolue que très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie de chaque bloc régional à la répartition au Québec. La taille des blocs régionaux implique qu'un changement dans la structure d'un d'entre eux influencera aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2014, le bloc des régions manufacturières était celui dont la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 85,7. L'indice des régions urbaines s'est établi à 85,4, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 32,3, beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, de 2009 à 2014, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (+1,2 point d'indice) a augmenté, alors que les indices des régions manufacturières et des régions urbaines se sont maintenus.

Graphique 16

Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2009 et 2014

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

6. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie des régions administratives et de celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

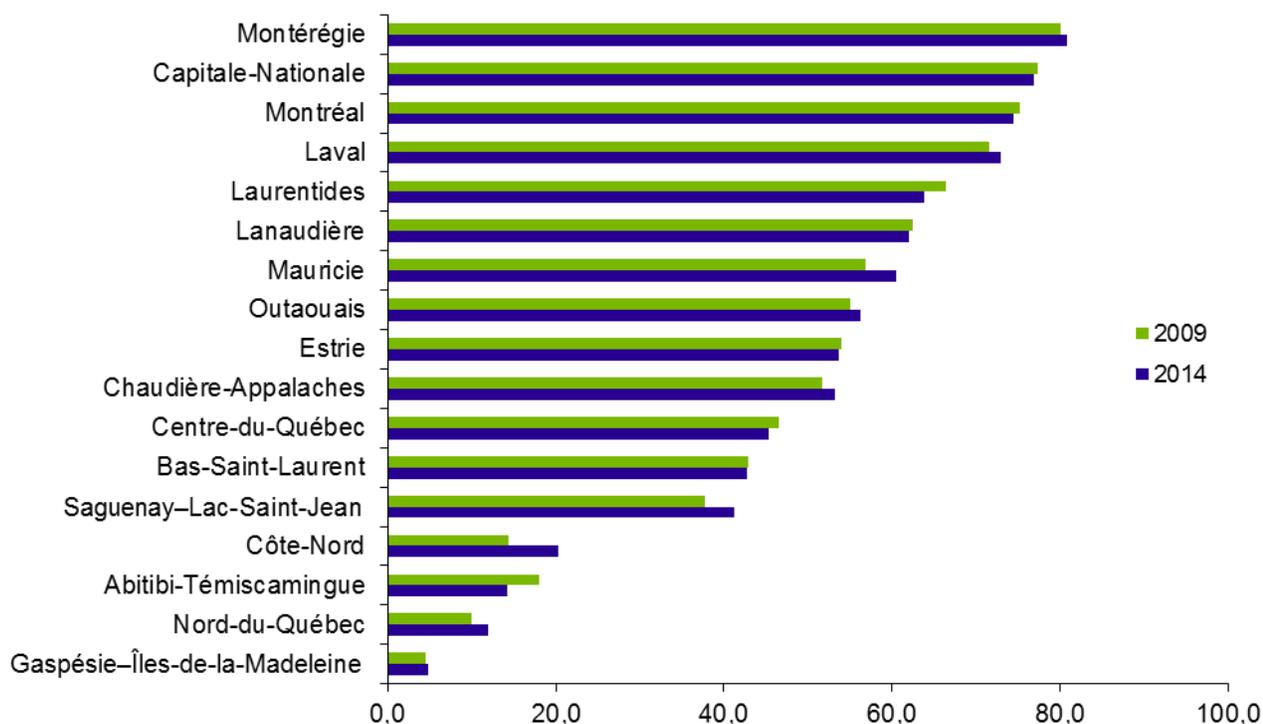
Régions administratives

- En 2014, la Montérégie (80,8 points), la Capitale-Nationale (76,9 points), Montréal (74,4 points) et Laval (73,0 points) affichaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec⁷. Ces régions, toutes très peuplées et urbanisées, ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'émergence d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2014, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (4,8 points), le Nord-du-Québec (11,9 points), l'Abitibi-Témiscamingue (14,2 points) et la Côte-Nord (20,3 points) enregistraient un indice de diversité industrielle clairement plus faible que la valeur de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.), explique la différence marquée avec les autres régions.
- De 2009 à 2014, la Côte-Nord (+5,9 points) et la Mauricie (+3,7 points d'indice) ont affiché une croissance notable de leur indice de diversité.
- Au cours de la même période, deux régions ont vu leur indice de diversité industrielle diminuer davantage que les autres : l'Abitibi-Témiscamingue (-3,8 points d'indice) et les Laurentides (-2,6 points d'indice).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2009 et 2014

(en points d'indice, par ordre décroissant de 2014)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

7. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Tableau IX
Indice de diversité industrielle, 2009 et 2014

Région administrative	Indice de diversité industrielle ¹		Évolution
	2009	2014	2009-2014
	Québec = 100		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	42,8	42,7	-0,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37,7	41,3	3,6
03 Capitale-Nationale	77,4	76,9	-0,5
04 Mauricie	56,8	60,5	3,7
05 Estrie	53,9	53,7	-0,2
06 Montréal	75,2	74,4	-0,8
07 Outaouais	55,1	56,2	1,1
08 Abitibi-Témiscamingue	18,0	14,2	-3,8
09 Côte-Nord	14,4	20,3	5,9
10 Nord-du-Québec	10,0	11,9	1,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,6	4,8	0,2
12 Chaudière-Appalaches	51,7	53,2	1,5
13 Laval	71,5	73,0	1,4
14 Lanaudière	62,6	62,0	-0,6
15 Laurentides	66,5	63,9	-2,6
16 Montérégie	80,1	80,8	0,7
17 Centre-du-Québec	46,6	45,3	-1,3
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...
Régions ressources	31,2	32,3	1,2
Régions manufacturières	85,9	85,7	-0,2
Régions urbaines	85,4	85,4	0,0

1. Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec se tourne de plus en plus vers une économie de services plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité à cet égard selon les régions.

Ensemble du Québec

En 2014, au Québec, parmi les 232 493 établissements répertoriés, 3 sur 4 exerçaient leur activité dans le secteur tertiaire (services), 18,4 % étaient actifs dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors que moins de 6 % l'étaient dans le secteur primaire. Cela illustre la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

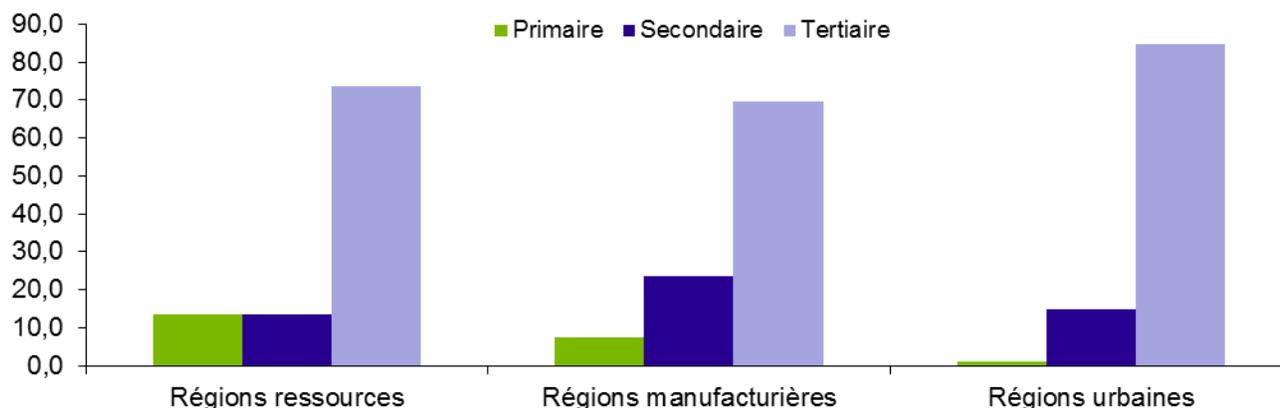
Blocs régionaux

La part la plus élevée d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources, celle du secteur secondaire dans les régions manufacturières et celle du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- Il y a une plus forte proportion d'établissements du secteur primaire dans les régions ressources (13,6 % en 2014). Les régions manufacturières (7,4 %) présentent tout de même une proportion d'établissements de ce secteur plus importante que celle observée dans l'ensemble du Québec (5,3 %). Pour leur part, les régions urbaines (1,0 %) affichent une très faible participation du secteur primaire à leur structure industrielle.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (22,7 % en 2014), où la construction résidentielle et la fabrication dominent la structure industrielle. Les régions urbaines (14,2 %) et les régions ressources (12,8 %) affichent des proportions d'établissements dans le secteur secondaire plus faibles que l'ensemble du Québec (18,4 %).
- Finalement, les établissements du secteur tertiaire sont très présents dans l'économie des trois blocs régionaux. Toutefois, ils représentent une proportion plus élevée dans les régions urbaines (84,9 % en 2014) que dans les régions ressources (73,6 %) et les régions manufacturières (69,8 %).

Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2014
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau X
Établissements, par grands secteurs d'activité, 2014

Région administrative	Établissements Nombre	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Fabrication	Construction	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7 353	16,0	4,5	9,1	70,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 214	9,0	6,0	10,9	74,1
03 Capitale-Nationale	19 615	2,7	5,0	11,8	80,5
04 Mauricie	7 247	7,1	6,3	13,1	73,5
05 Estrie	9 150	8,1	7,3	13,7	70,9
06 Montréal	58 056	0,2	5,8	5,6	88,3
07 Outaouais	7 151	2,9	3,2	17,6	76,3
08 Abitibi-Témiscamingue	4 449	10,8	4,5	9,6	75,1
09 Côte-Nord	2 729	5,8	3,8	7,7	82,7
10 Nord-du-Québec	839	5,8	2,0	8,1	84,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 646	19,7	3,4	7,9	69,0
12 Chaudière-Appalaches	13 771	13,6	7,8	15,1	63,5
13 Laval	11 027	0,7	5,3	14,0	79,9
14 Lanaudière	13 517	5,1	5,7	22,8	66,4
15 Laurentides	16 673	3,2	5,2	21,0	70,5
16 Montérégie	40 582	5,9	6,1	15,6	72,4
17 Centre-du-Québec	8 245	15,0	8,9	13,1	63,0
Résidu ¹	229	25,3	5,7	7,0	62,0
Ensemble du Québec	232 493	5,3	5,8	12,6	76,3
Régions ressources	19 016	13,6	4,1	8,7	73,6
Régions manufacturières	117 399	7,4	6,4	16,3	69,8
Régions urbaines	95 849	1,0	5,4	8,8	84,9

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.3 Établissements, en fonction de la taille

La taille des établissements est un facteur important quant à leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais le risque financier y est souvent plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et ils peuvent bénéficier d'économies d'échelle, mais leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

En 2014, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total des établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, regroupaient 99,3 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc en minorité.

Blocs régionaux

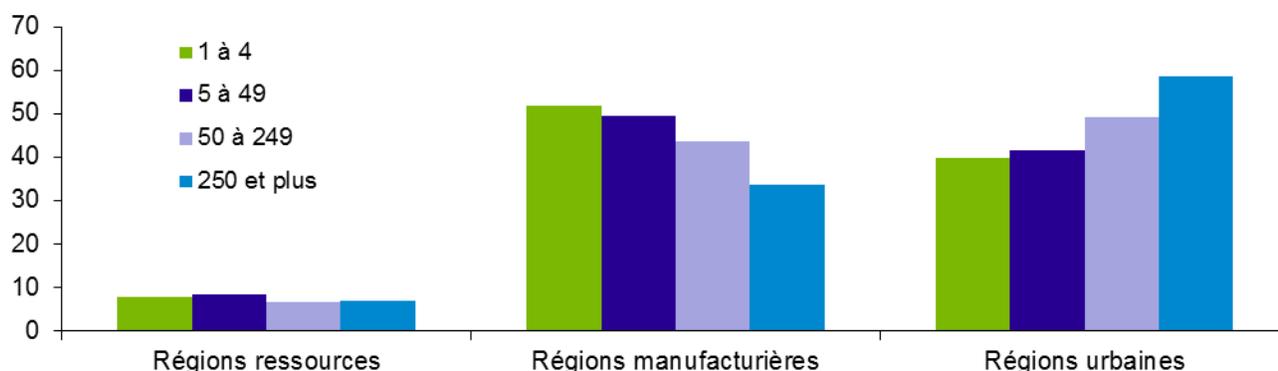
En 2014, les établissements québécois de plus grande taille se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, plus de la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) se trouvent dans les régions manufacturières (52,1 % en 2014). Les régions urbaines (39,9 %) et les régions ressources (7,9 %) en affichent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, les microétablissements représentent environ la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble Québec.
- Pour les petits établissements (de 5 à 49 employés), une répartition semblable est observée. Les régions manufacturières (49,6 % en 2014) en regroupent la plus grande proportion, suivies des régions urbaines (41,7 %), puis des régions ressources (8,6 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et grande (250 employés et plus) : ce sont plutôt les régions urbaines (respectivement 49,4 % et 58,8 % en 2014) qui en regroupent la plus grande part. Au total, ce sont 6,4 % des établissements des régions urbaines qui ont 50 employés ou plus, contre 5,2 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage du total des établissements)



Source : Statistique Canada.

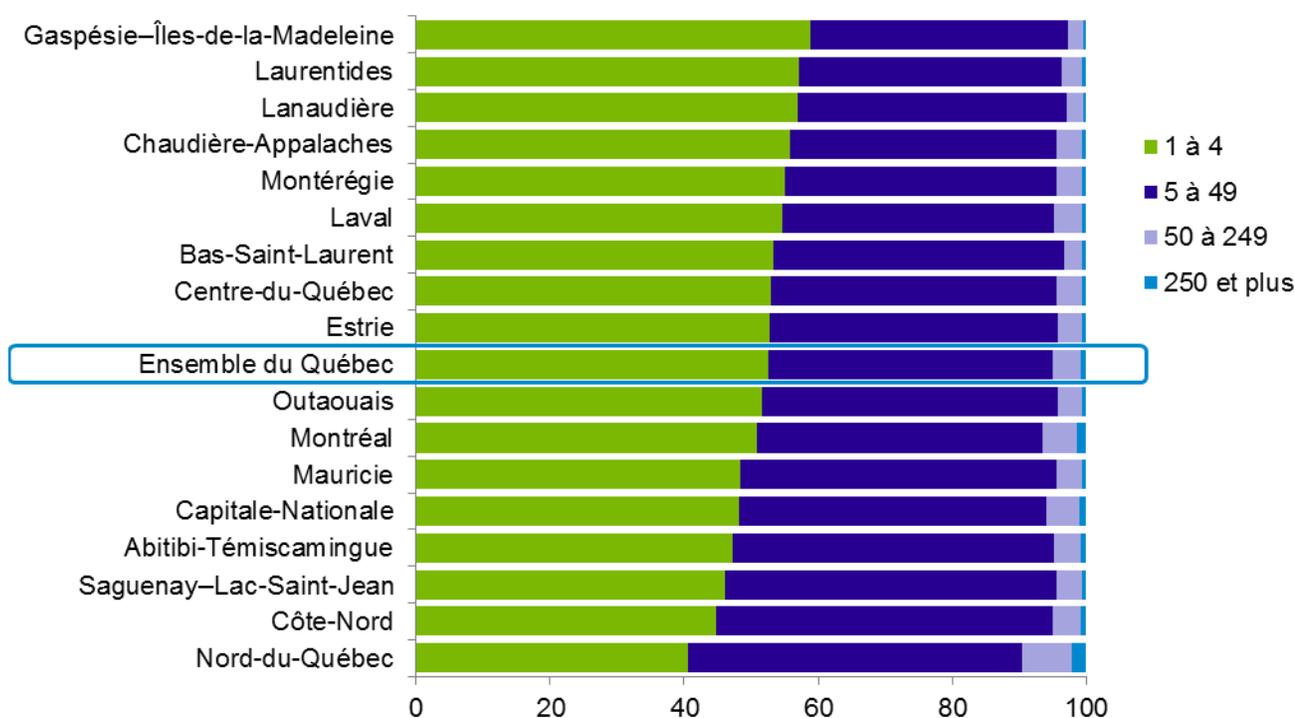
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2014, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (58,0 %), les Laurentides (55,9 %), Lanaudière (55,7 %) et la Chaudière-Appalaches (54,9 %) affichaient les plus fortes proportions de microétablissements (de un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Les régions du Nord-du-Québec (39,7 %), de la Côte-Nord (43,6 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,9 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,1 %) avaient une structure industrielle moins basée sur les microétablissements que l’ensemble du Québec. Cela découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, considérant que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2014, 9 des 17 régions administratives se situaient au-dessus de la moyenne de l’ensemble du Québec pour ce qui est de leur proportion de microétablissements.
- Enfin, les grands établissements (250 employés et plus) occupaient dans cinq régions une proportion supérieure à celle du Québec (0,65 %) : le Nord-du-Québec (1,8 %), Montréal (1,1 %), l’Abitibi-Témiscamingue (0,8 %), la Capitale-Nationale (0,8 %) et la Côte-Nord (0,70 %).

Graphique 21
Proportion d’établissements, en fonction de la taille (nombre d’employés),
selon les régions administratives, 2014

(en pourcentage du total des établissements, par ordre décroissant des établissements de 1 à 4 employés)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l’analyse économique, ministère de l’Économie, de l’Innovation et des Exportations.

Tableau XI
Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2014

	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
Région administrative	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	52,0	44,4	3,3	0,3	3,2	3,2	2,3	1,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,9	50,3	4,3	0,5	3,1	4,1	3,4	2,8
03 Capitale-Nationale	46,8	46,8	5,6	0,8	7,7	9,1	10,4	10,0
04 Mauricie	46,9	48,4	4,2	0,6	2,8	3,5	2,9	2,6
05 Estrie	50,9	44,6	4,0	0,5	3,9	4,0	3,5	3,0
06 Montréal	49,9	43,2	5,7	1,1	24,3	24,8	31,6	42,6
07 Outaouais	50,8	44,9	3,7	0,6	3,0	3,2	2,5	2,6
08 Abitibi-Témiscamingue	45,1	49,9	4,2	0,8	1,7	2,2	1,8	2,4
09 Côte-Nord	43,6	51,3	4,4	0,7	1,0	1,4	1,1	1,3
10 Nord-du-Québec	39,7	50,1	8,5	1,8	0,3	0,4	0,7	1,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58,0	39,0	2,6	0,4	1,8	1,4	0,9	0,9
12 Chaudière-Appalaches	54,9	40,5	4,1	0,5	6,3	5,5	5,4	4,3
13 Laval	53,0	41,8	4,7	0,5	4,9	4,6	4,9	3,6
14 Lanaudière	55,7	41,0	3,0	0,3	6,3	5,5	3,9	2,6
15 Laurentides	55,9	40,2	3,5	0,4	7,8	6,6	5,6	4,5
16 Montérégie	53,6	41,9	4,1	0,4	18,2	16,8	15,8	11,8
17 Centre-du-Québec	51,4	43,9	4,3	0,4	3,6	3,6	3,4	2,0
Résidu ¹	45,4	45,4	7,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble du Québec	51,3	43,5	4,5	0,7	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	49,8	45,9	3,8	0,6	7,9	8,6	6,8	7,1
Régions manufacturières	52,9	42,7	3,9	0,4	52,1	49,6	43,7	33,7
Régions urbaines	49,7	43,9	5,5	0,9	39,9	41,7	49,4	58,8

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et des résidus.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie

Le produit intérieur brut⁸ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Les catégories d'industrie présentes dans une économie varieront selon la dotation en ressources naturelles et la situation géographique d'une région.

Ensemble du Québec

En 2012, les industries productrices de services représentaient 72,2 % du PIB du Québec, contre 27,8 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à près de la moitié de la production des industries productrices de biens.

Blocs régionaux

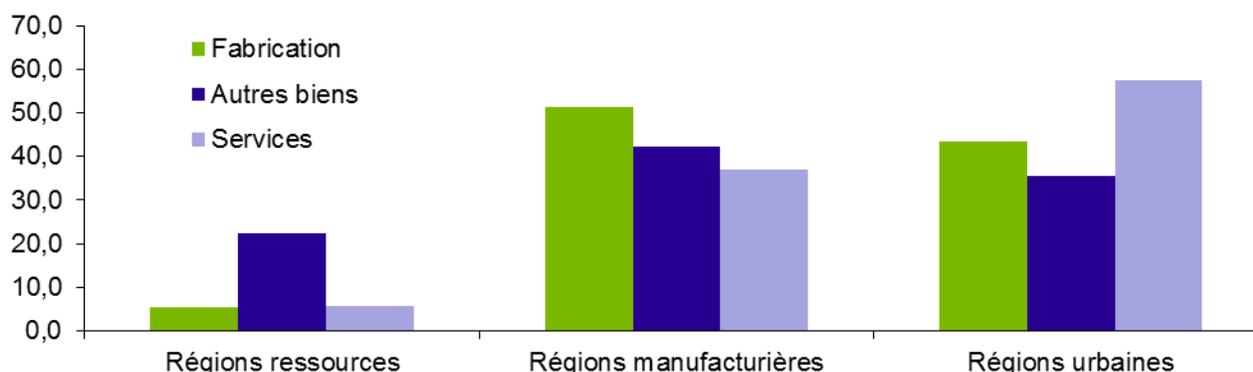
En 2012, la plus grande part de la production des industries de services se trouvait dans les régions urbaines, alors que, dans les régions manufacturières et les régions ressources, la production des industries de biens dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production du secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (51,3 %). Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait près de 18 % du PIB, soit une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (13,7 %). Les régions urbaines suivaient avec 43,3 % de la production de ce secteur au Québec, puis venaient les régions ressources avec 5,4 %.
- Par ailleurs, la production des autres industries productrices de biens, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, se trouvait principalement dans les régions manufacturières (42,2 %), suivies des régions urbaines (35,5 %) et des régions ressources (22,3 %). Dans ce dernier bloc régional, ce secteur est particulièrement important. Il équivalait en 2012 à 39,6 % du PIB des régions ressources.
- Finalement, le PIB des industries de services au Québec était principalement concentré dans les régions urbaines (57,3 %). Il s'agit du seul bloc régional dont le PIB était davantage tourné vers les industries de services (79,1 %) que celui de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,0 %) et les régions ressources (5,6 %) occupaient une part plus faible de la production de ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2012

(en pourcentage)



Les dernières données disponibles du PIB par industrie portent sur l'année 2012.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

8. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

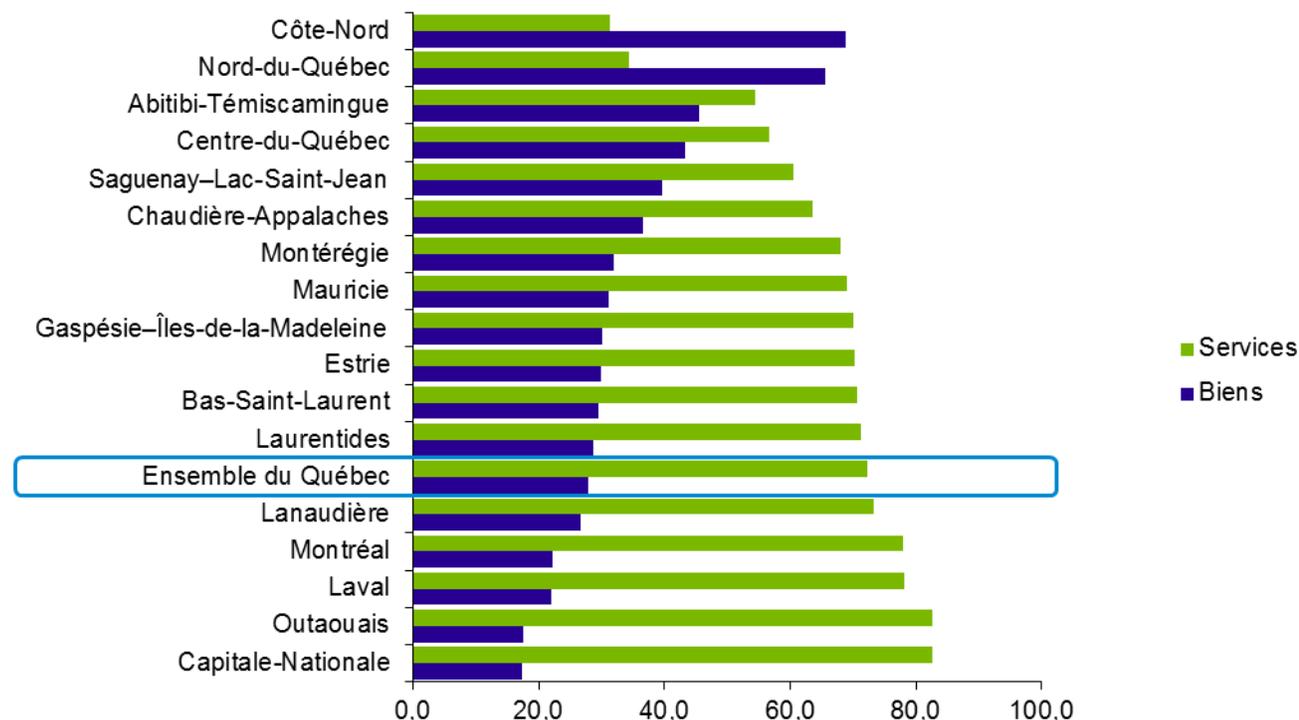
Régions administratives

- En 2012, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources de la Côte-Nord (68,7 %), du Nord-du-Québec (65,6 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (45,5 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique ce constat.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont la Capitale-Nationale (17,4 %), l'Outaouais (17,5 %), Laval (22,0 %) et Montréal (22,2 %) affichaient la plus faible part des industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée, ainsi que de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,4 % du PIB des industries productrices de services du Québec, 33,4 % du PIB de la fabrication et 22,0 % du PIB des autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'affichait que 0,8 % de la production de services du Québec, 0,4 % de la fabrication et 1,4 % des autres industries productrices de biens.
- La majorité des régions étaient davantage tournées vers les industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2012

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant des industries productrices de biens)



Les dernières données disponibles du PIB par industrie portent sur l'année 2012.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2012

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres ¹		Fabrication	Autres ¹	
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	11,3	18,1	70,6	1,6	2,5	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,5	20,1	60,4	4,5	4,5	2,6
03 Capitale-Nationale	7,5	9,9	82,6	5,5	7,0	11,5
04 Mauricie	14,7	16,3	69,0	2,7	2,9	2,4
05 Estrie	18,4	11,4	70,2	4,3	2,6	3,1
06 Montréal	13,2	9,0	77,9	33,4	22,0	37,4
07 Outaouais	3,9	13,6	82,5	1,0	3,4	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	8,1	37,4	54,5	1,2	5,4	1,5
09 Côte-Nord	12,6	56,1	31,2	2,1	8,9	1,0
10 Nord-du-Québec	1,9	63,7	34,3	0,1	4,2	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,1	23,9	69,9	0,4	1,4	0,8
12 Chaudière-Appalaches	22,6	13,9	63,5	7,0	4,2	3,7
13 Laval	11,7	10,3	78,1	3,5	3,0	4,4
14 Lanaudière	11,9	14,7	73,4	3,1	3,7	3,6
15 Laurentides	14,0	14,8	71,2	5,5	5,6	5,3
16 Montérégie	17,9	14,1	68,0	19,7	15,1	14,2
17 Centre-du-Québec	23,8	19,5	56,7	4,5	3,6	2,0
Ensemble du Québec	13,7	14,1	72,2	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	9,3	39,6	51,2	5,4	22,3	5,6
Régions manufacturières	17,7	15,0	67,4	51,3	42,2	37,0
Régions urbaines	11,3	9,6	79,1	43,3	35,5	57,3

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2013, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les dernières données disponibles du PIB par industrie portent sur 2012.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité

La structure de l'emploi met en relief l'orientation que prend l'économie d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, qui désigne le processus historique voulant que l'économie se tourne vers les industries des services, se poursuit depuis plus d'un siècle.

Ensemble du Québec

En 2014, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec s'élevait à près de 80 %. Le secteur secondaire, composé de la fabrication et de la construction, regroupait 18,4 % de l'emploi total du Québec. Seuls 2,2 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

Blocs régionaux

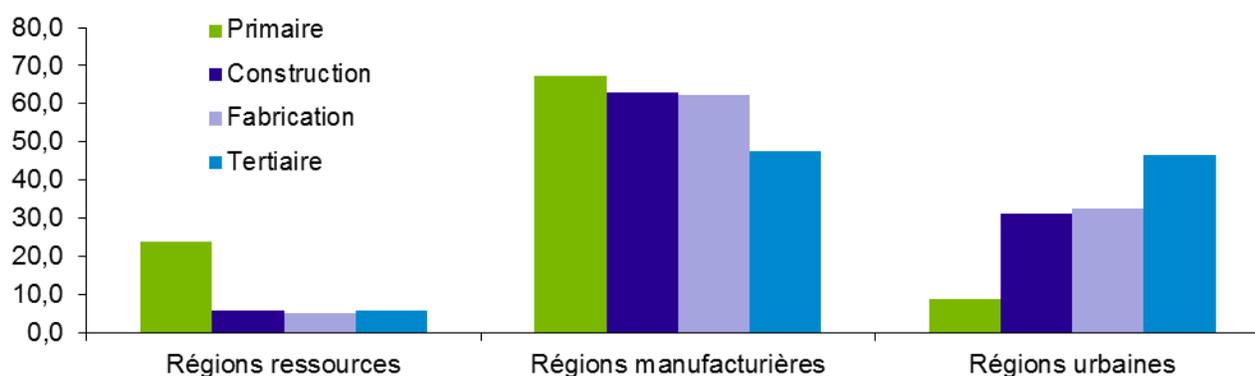
La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2014, les emplois du secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (67,3 %) et les régions ressources (23,7 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles destinées à l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques). Dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont 8,5 % des emplois dépendaient, soit quatre fois plus que dans l'ensemble du Québec.
- Au Québec, les emplois des secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans les régions manufacturières (respectivement 63,0 % et 62,5 %). Dans ces régions, 22,7 % des emplois dépendaient du secteur secondaire.
- Finalement, les emplois du secteur tertiaire se répartissaient surtout entre les régions urbaines (46,8 %) et les régions manufacturières (47,5 %). Cependant, au sein des régions urbaines, ce secteur revêt une importance relative beaucoup plus grande, car 85,9 % des emplois s'y trouvaient en 2014, comparativement à 79,5 % au Québec.

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

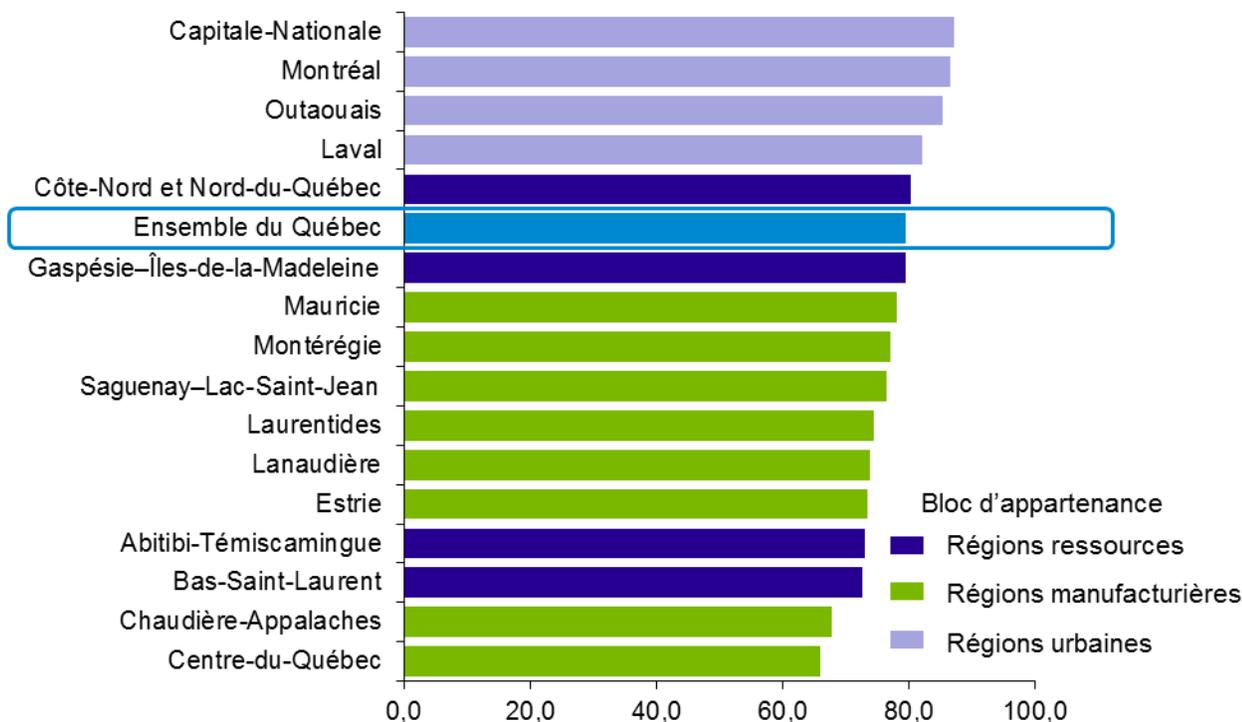
Régions administratives

- La majorité des régions comptent une part de l'emploi du secteur tertiaire légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, car la tertiarisation de l'économie est surtout le fait de celles-ci.
- À cet égard, en 2014, la Capitale-Nationale affichait la plus forte tertiarisation de son économie (87,1 % de l'emploi total), suivie de près par Montréal (86,5 %) et l'Outaouais (85,4 %), puis par Laval (82,1 %).
- À l'inverse, le Centre-du-Québec et la Chaudière-Appalaches sont les régions dont l'économie était la moins tournée vers le secteur tertiaire, notamment à cause du poids de leur secteur manufacturier (respectivement 22,2 % et 20,1 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (12,7 % du total de l'emploi) explique la tertiarisation plus limitée de son économie, plus tournée vers l'exploitation minière et forestière.
- La croissance démographique dans la couronne nord de Montréal explique l'importance du secteur de la construction dans ces régions : il représentait 12,0 % du total des emplois dans Lanaudière et 10,9 % dans les Laurentides.

Graphique 25

Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2014

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XIII
Emploi, par grands secteurs d'activité, 2014

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
En %				En %				
01 Bas-Saint-Laurent	8,5	5,4	13,4	72,6	8,1	1,8	2,3	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,5	7,2	11,9	76,5	6,4	3,6	3,1	3,0
03 Capitale-Nationale	0,7	5,3	6,9	87,1	2,9	8,1	5,5	10,5
04 Mauricie	2,9	6,4	12,6	78,2	3,7	2,9	3,0	2,8
05 Estrie	3,4	6,1	17,1	73,4	6,0	3,7	5,5	3,5
06 Montréal	0,2	3,0	10,2	86,5	2,6	11,2	19,8	25,4
07 Outaouais	1,1	9,2	4,4	85,4	2,4	6,9	1,7	5,1
08 Abitibi-Témiscamingue	12,7	7,0	7,2	73,1	10,7	2,0	1,1	1,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	4,1	5,7	9,8	80,4	2,3	1,1	1,0	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,1	6,4	8,0	79,4	2,6	0,9	0,6	0,9
12 Chaudière-Appalaches	4,4	7,8	20,1	67,7	11,2	6,8	9,2	4,7
13 Laval	0,4 ^e	5,5	12,0	82,1	1,0 ^e	4,9	5,6	5,8
14 Lanaudière	2,6	12,0	11,6	73,8	7,3	11,5	5,8	5,6
15 Laurentides	1,3	10,9	13,3	74,5	4,4	12,6	8,0	6,8
16 Montérégie	2,5	6,2	14,3	77,0	22,1	19,0	22,9	18,7
17 Centre-du-Québec	4,9	6,9	22,2	66,0	6,1	3,0	5,0	2,3
Ensemble du Québec	2,2	6,3	12,1	79,5	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	8,5	6,1	10,0	75,3	23,7	5,9	5,0	5,7
Régions manufacturières	2,9	7,8	14,9	74,4	67,3	63,0	62,5	47,5
Régions urbaines	0,5	4,5	9,1	85,9	8,9	31,1	32,5	46,8

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.6 Emploi, par domaines de fabrication

Le secteur de la fabrication, qui représentait plus de 12 % des emplois du Québec en 2014, peut être analysé selon deux grands domaines : l'un, traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et l'autre, complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2014, le domaine de fabrication traditionnel représentait 7,2 % du total de l'emploi au Québec, tandis que la fabrication complexe occupait 4,9 % des travailleurs. Le déclin qu'a connu le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

Blocs régionaux

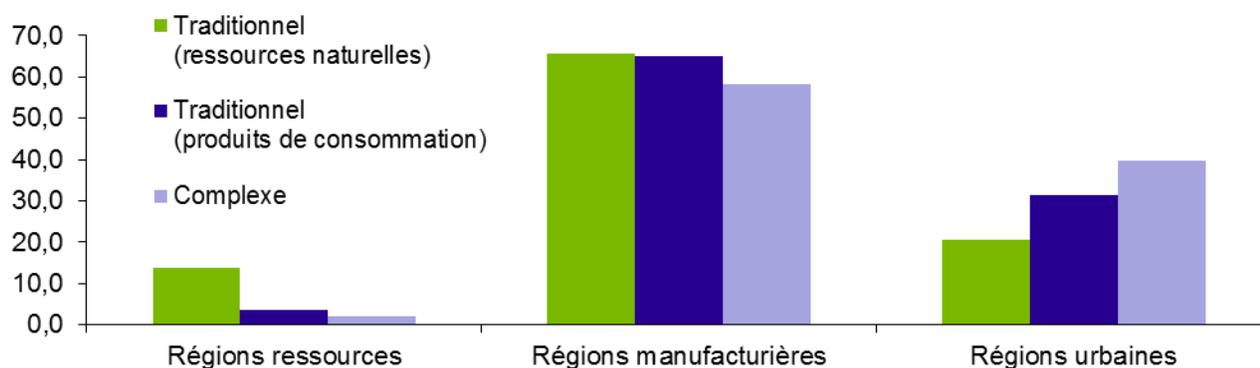
En 2014, les régions manufacturières affichaient la part la plus importante du total de l'emploi au Québec dans tous les domaines de la fabrication. Cependant, dans les régions ressources, la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles dominait, alors que, dans les régions urbaines, la part des emplois de la transformation complexe était la plus importante.

- Au Québec, en 2014, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (65,7 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi au sein des régions ressources (5,8 % de l'emploi du bloc régional). La part de l'emploi de ce domaine de fabrication demeurait peu importante dans le bloc des régions urbaines (1,2 %).
- Le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2014, la majorité des emplois de ce domaine de fabrication se concentraient dans les régions manufacturières (65,0 %) et les régions urbaines (31,5 %). Dans les régions manufacturières, 6,0 % des emplois y étaient consacrés.
- Finalement, la transformation complexe était surtout le fait des régions manufacturières (58,3 %) et des régions urbaines (39,8 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (4,5 % de l'emploi du bloc régional), qui bénéficient de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

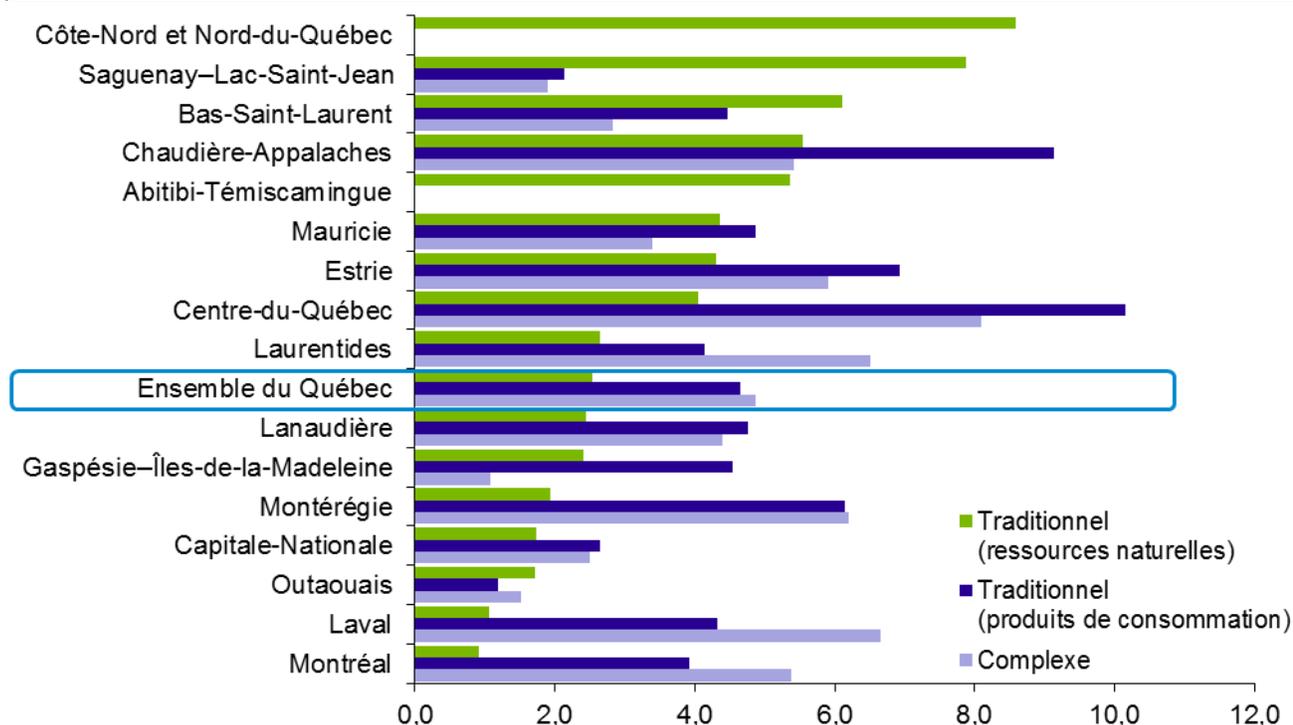
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2014, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (8,6 % du total de l'emploi), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,9 %) et le Bas-Saint-Laurent (6,1 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre de la part des emplois consacrés à la transformation de produits de consommation, le Centre-du-Québec (10,2 % du total de l'emploi) arrivait premier, suivi de la Chaudière-Appalaches (9,1 %) et de l'Estrie (6,9 %). La proximité des grands centres urbains et la présence d'activités agricoles, à laquelle est liée la transformation alimentaire, procurent des emplois dans ce domaine.
- En 2014, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient au Centre-du-Québec (8,1 % du total de l'emploi), à Laval (6,7 %) et aux Laurentides (6,5 %). Les machines et le matériel de transport sont des sous-secteurs particulièrement importants dans ces régions, notamment pour l'industrie aéronautique dans les Laurentides. L'industrie pharmaceutique favorise aussi l'essor d'industries de transformation complexe à Laval.
- Par ailleurs, Laval et Montréal regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec (0,9 % et 1,1 %, respectivement) en raison de la rareté de ces ressources sur leur territoire. Pour sa part, l'Outaouais affichait une structure industrielle s'appuyant très peu sur la transformation de produits de consommation (1,2 %) ou sur le domaine complexe (1,5 %). Pour ces trois régions, l'importance du secteur tertiaire explique la faible part de l'emploi dans les domaines de la fabrication.

Graphique 27

Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2014
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2014

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Traditionnel ¹		Complexe ²	Traditionnel ¹		Complexe ²
	Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
En %			En %			
01 Bas-Saint-Laurent	6,1	4,5	2,8	5,1	2,0	1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,9	2,1	1,9	9,7	1,4	1,2
03 Capitale-Nationale	1,7	2,6	2,5	6,5	5,4	4,9
04 Mauricie	4,4	4,9	3,4	4,9	3,0	2,0
05 Estrie	4,3	6,9	5,9	6,5	5,7	4,7
06 Montréal	0,9	3,9	5,4	8,4	19,6	25,8
07 Outaouais	1,7	1,2	1,5	3,2	1,2	1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	5,4	x	x	3,9	x	x
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,6	x	x	4,1	x	x
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,4 ^e	4,5	1,1 ^e	0,9 ^e	0,9	0,2
12 Chaudière-Appalaches	5,6	9,1	5,4	12,1	10,8	6,1
13 Laval	1,1	4,3	6,7	2,3	5,2	7,6
14 Lanaudière	2,4	4,8	4,4	5,8	6,2	5,5
15 Laurentides	2,6	4,1	6,5	7,6	6,5	9,7
16 Montérégie	1,9	6,1	6,2	14,8	25,5	24,6
17 Centre-du-Québec	4,0	10,2	8,1	4,4	6,0	4,6
Ensemble du Québec	2,5	4,7	4,9	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	5,8	2,7	1,5	13,9	3,5	1,9
Régions manufacturières	3,3	6,0	5,6	65,7	65,0	58,3
Régions urbaines	1,2	3,4	4,5	20,4	31,5	39,8

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

- Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.
- Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

2.7 Emploi, par grands groupes de services

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, regroupe à lui seul près de 80 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2014, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages présentaient la proportion la plus élevée de l'emploi (28,2 %), suivis des services publics (26,9 %), puis des services moteurs (24,9 %).

Blocs régionaux

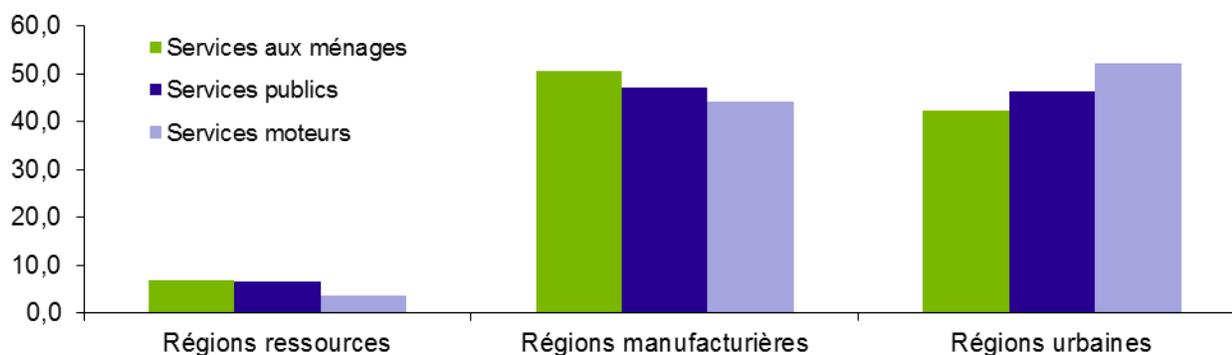
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2014, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (50,6 %), suivies des régions urbaines (42,5 %), puis des régions ressources (6,9 %). La villégiature et le tourisme expliquent une partie de la surreprésentation de l'emploi de ce groupe de services dans les régions ressources (32,2 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (28,2 %).
- Les emplois du groupe des services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions manufacturières (47,1 %) et dans les régions urbaines (46,4 %). Cependant, la population plus âgée et l'économie moins diversifiée des régions ressources accroissent la présence de ce type de services (28,9 % des emplois de ce bloc régional). Dans les régions urbaines, ce sont surtout les administrations publiques et les établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui expliquent que l'emploi régional de ce groupe occupe une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (28,9 % contre 26,9 % au Québec).
- Toujours en 2014, les emplois du groupe des services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (52,2 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent ce constat. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente près de un emploi sur trois, contre un sur quatre au Québec.

Graphique 28

Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

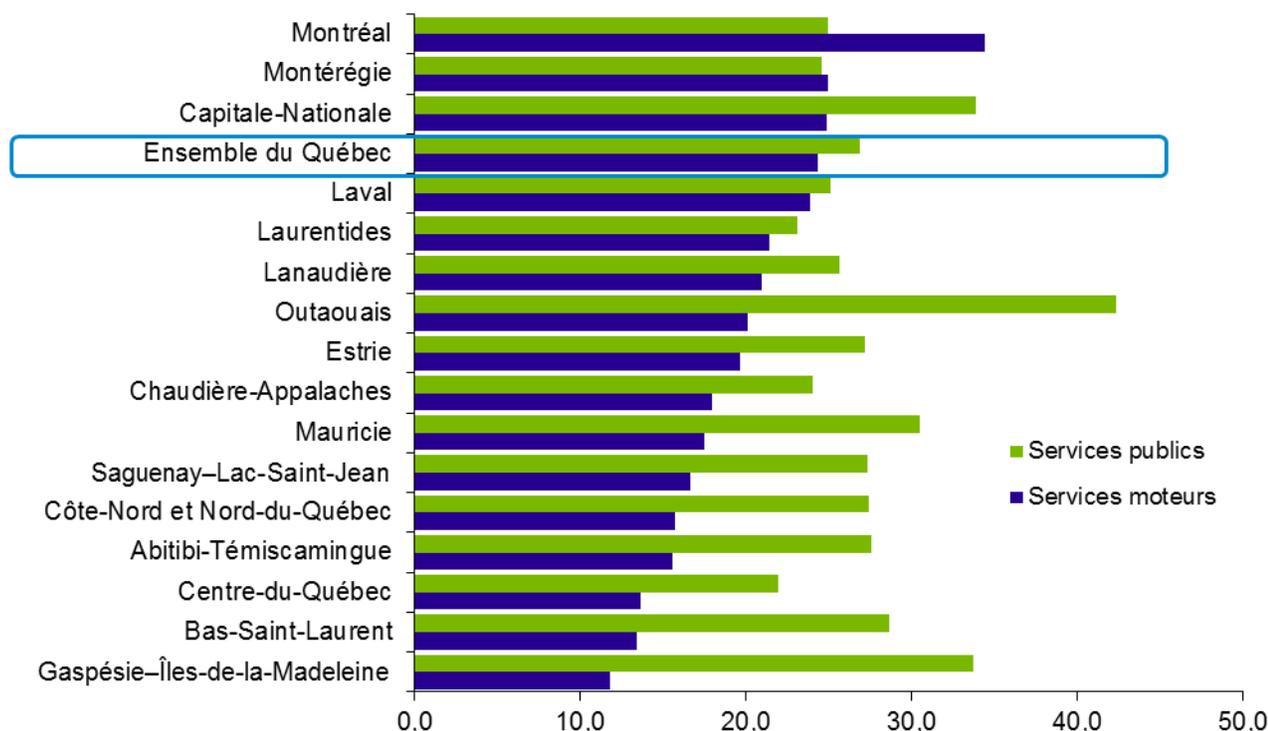
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2014, les régions comprenant des centres urbains ou situées près des centres urbains affichaient une plus grande part d'emplois dans les services moteurs. À cet égard, Montréal (34,4 % du total de l'emploi), la Capitale-Nationale et la Montérégie (24,9 % dans les deux cas) se situaient au-dessus de l'ensemble du Québec (24,3 %).
- Les régions où le groupe des services moteurs représentait la plus petite part de l'emploi régional sont la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11,8 % du total de l'emploi), le Bas-Saint-Laurent (13,4 %) ainsi que le Centre-du-Québec (13,7 %).
- En 2014, les régions où les administrations publiques sont très présentes affichaient une part de l'emploi dans les services publics supérieure à celle de l'ensemble du Québec (26,9 %). C'est le cas notamment de l'Outaouais (42,3 % du total de l'emploi) et de la Capitale-Nationale (33,9 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes d'Ottawa et de Québec.
- Les services publics occupaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions où la population plus âgée requiert davantage de soins de santé, telles la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (33,7 % du total de l'emploi) et la Mauricie (30,5 %).
- À l'inverse, les régions comprenant des centres urbains ou situées à proximité des centres urbains et dont la population est plus jeune affichaient une part de l'emploi dans les services publics beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (21,9 % du total de l'emploi), les Laurentides (23,1 %), la Chaudière-Appalaches (24,0 %) et la Montérégie (24,6 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2014
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XV
Emploi, par grands groupes de services, 2014

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	30,6	28,7	13,4	2,3	2,2	1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	32,5	27,3	16,6	3,6	3,2	2,1
03 Capitale-Nationale	28,4	33,9	24,9	9,6	12,1	9,8
04 Mauricie	30,2	30,5	17,5	3,0	3,2	2,0
05 Estrie	26,6	27,2	19,6	3,6	3,9	3,1
06 Montréal	27,2	24,9	34,4	22,4	21,6	33,0
07 Outaouais	22,9	42,3	20,1	3,9	7,5	3,9
08 Abitibi-Témiscamingue	29,9	27,6	15,5	1,9	1,9	1,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	37,2	27,4	15,7	1,6	1,2	0,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,0	33,7	11,8	1,1	1,2	0,4
12 Chaudière-Appalaches	25,8	24,0	17,9	5,0	4,9	4,0
13 Laval	33,1	25,1	23,9	6,5	5,2	5,5
14 Lanaudière	27,2	25,7	20,9	5,8	5,8	5,2
15 Laurentides	30,0	23,1	21,4	7,7	6,2	6,4
16 Montérégie	27,5	24,6	24,9	18,8	17,7	19,8
17 Centre-du-Québec	30,3	21,9	13,7	2,9	2,2	1,5
Ensemble du Québec	28,2	26,9	24,3	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	32,2	28,9	14,3	6,9	6,5	3,6
Régions manufacturières	28,2	25,0	21,2	50,6	47,1	44,3
Régions urbaines	27,7	28,9	29,4	42,5	46,4	52,2

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Chapitre 3 – Investissement

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été élaborées à l'aide des résultats de l'enquête annuelle sur les intentions d'investissements et les dépenses en immobilisation réalisée par Statistique Canada. Pour l'année 2014, les données de l'enquête ont été recueillies d'octobre 2013 à janvier 2014. Il s'agit donc d'abord d'intentions d'investissements, qui seront révisées par deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles⁹.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets infléchissent lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés grâce à des moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- les investissements des secteurs privé et public;
- les investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses;
- les investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie;
- la construction résidentielle.

Avis : Ce chapitre sera mis à jour lorsque les résultats de la dernière enquête, dont la diffusion est prévue pour l'automne, seront disponibles.

⁹ L'Enquête sur les dépenses d'immobilisation a fait l'objet d'une révision en 2015, ce qui a pour effet de retarder la diffusion des nouvelles données par région administrative à l'automne 2015. Les données analysées dans le présent document portent donc sur les séries utilisant les anciens concepts. Ces données ne sont pas comparables aux résultats de l'enquête révisée, dont les résultats pour l'ensemble du Québec ont été publiés en juillet 2015.

3.1 Investissements des secteurs privé et public

Les investissements des secteurs privé et public diffèrent quant à leur finalité. Les premiers sont réalisés par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que les seconds visent davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

Selon l'enquête publiée en février 2014, les secteurs privé et public prévoient investir ensemble près de 70 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2014. En moyenne, de 2010 à 2014, les investissements du secteur privé devraient représenter 69,3 % de tous les investissements au Québec. Au cours de cette période, les investissements du secteur public (+3,8 % par année) devraient croître plus rapidement que ceux du secteur privé (+1,1 %).

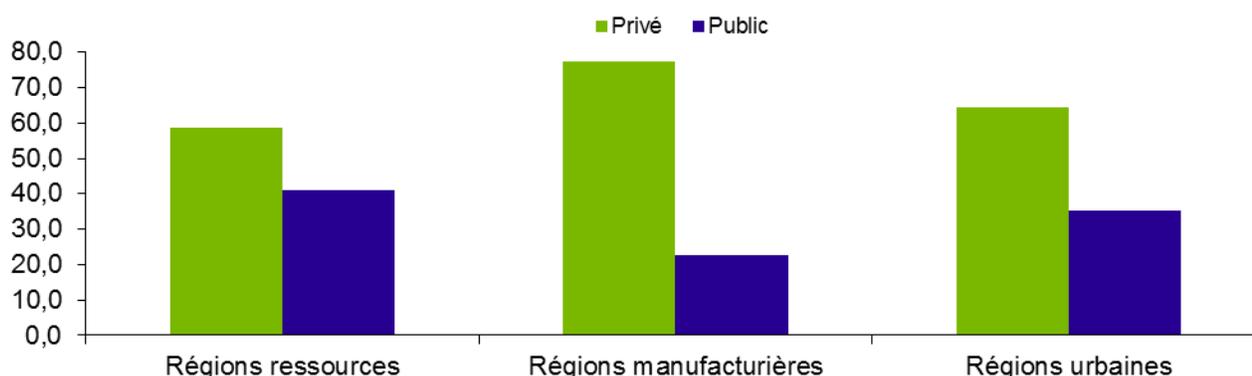
Blocs régionaux

En 2014, les investissements des secteurs privé et public des régions manufacturières devraient atteindre presque 30 milliards de dollars. Ils devraient être de plus de 30 milliards de dollars dans les régions urbaines et trois fois moins importants dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2010 à 2014, les régions manufacturières (77,4 %) devraient présenter la plus forte proportion d'investissements issus du secteur privé, suivies des régions urbaines (64,6 %) et des régions ressources (58,8 %). Au cours de cette même période, les investissements du secteur privé devraient néanmoins augmenter plus vite dans les régions urbaines (+3,2 % annuellement) que dans les régions ressources (+0,5 %) et les régions manufacturières (+0,1 %). Le regain de dynamisme du secteur privé à Montréal explique en bonne partie la progression des régions urbaines.
- De 2010 à 2014, les régions ressources devraient recevoir, en moyenne, une part élevée (41,2 %) d'investissements du secteur public, en raison de grands projets hydroélectriques comme celui de La Romaine. La différence avec les régions urbaines (35,4 %) et les régions manufacturières (22,6 %) vient de la présence marquée des administrations publiques dans les régions urbaines. À cet égard, le secteur public devrait continuer d'augmenter ses investissements dans les régions urbaines (+9,7 % par année), plutôt que dans les régions ressources (-0,2 %) et les régions manufacturières (-1,9 %).

Graphique 30

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014¹
(en pourcentage)

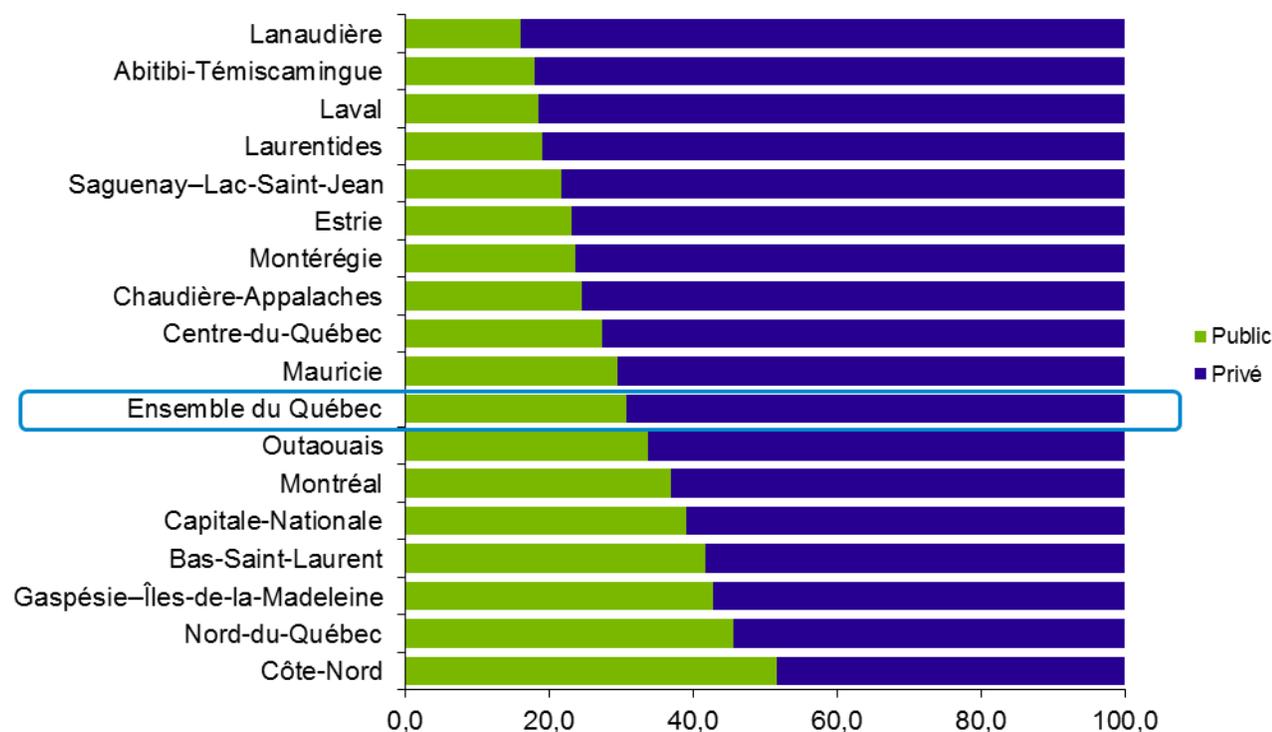


1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- La contribution des secteurs privé et public varie fortement sur une base régionale, pour diverses raisons : culture entrepreneuriale plus développée, présence plus ou moins forte de l'administration publique, structure industrielle, etc.
- De 2010 à 2014, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec devraient présenter, en moyenne, la plus forte proportion (respectivement 51,6 % et 45,5 %) d'investissements issus du secteur public. Cela résulte de la réalisation de grands travaux de génie civil (barrages hydroélectriques).
- En contrepartie, les régions de Lanaudière (16,1 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (18,0 %) devraient obtenir les plus faibles parts de l'investissement public.
- De 2010 à 2014, les investissements du secteur privé devraient augmenter plus rapidement dans les régions du Nord-du-Québec (+14,1 % par année) et de la Côte-Nord (+13,0 %), où l'exploitation minière connaît un essor important depuis quelques années.
- À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région qui devrait voir ses investissements du secteur privé diminuer le plus (-16,0 % annuellement) au cours de cette période, notamment avec la fin de l'aménagement de certains parcs éoliens.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 10 des 17 régions administratives du Québec de 2010 à 2014, avec Montréal (+14,9 %) et la Côte-Nord (+11,2 % par année) en tête. Le Nord-du-Québec (-18,2 %), quant à lui, accuse un recul continu de l'investissement public depuis le sommet atteint en 2007.

Graphique 31
Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne 2010-2014¹
(en pourcentage)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XVI
Investissements des secteurs privé et public, 2010-2014¹

Région administrative	2014		Part ² 2010-2014		Variation ³ 2010-2014	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	860	681	58,2	41,8	-1,4	9,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 544	491	78,3	21,7	1,1	-3,8
03 Capitale-Nationale	4 379	3 168	61,0	39,0	-0,5	5,0
04 Mauricie	1 241	480	70,4	29,6	0,5	-5,9
05 Estrie	1 743	508	76,9	23,1	0,1	0,4
06 Montréal	10 250	6 895	63,0	37,0	8,1	14,9
07 Outaouais	1 851	1 000	66,3	33,7	-3,3	3,2
08 Abitibi-Témiscamingue	1 378	448	82,0	18,0	-9,3	6,5
09 Côte-Nord	1 502	2 045	48,4	51,6	13,0	11,2
10 Nord-du-Québec	1 313	777	54,5	45,5	14,1	-18,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	292	266	57,3	42,7	-16,0	-6,4
12 Chaudière-Appalaches	2 355	727	75,4	24,6	2,8	0,9
13 Laval	2 148	548	81,5	18,5	-2,0	-1,0
14 Lanaudière	2 534	527	83,9	16,1	-0,2	7,3
15 Laurentides	3 539	848	80,9	19,1	-0,7	0,6
16 Montérégie	8 145	2 395	76,4	23,6	-0,4	-2,2
17 Centre-du-Québec	1 292	377	72,6	27,4	0,0	-12,1
Ensemble du Québec	46 366	22 182	69,3	30,7	1,1	3,8
Régions ressources	5 344	4 217	58,8	41,2	0,5	-0,2
Régions manufacturières	22 394	6 353	77,4	22,6	0,1	-1,9
Régions urbaines	18 628	11 611	64,6	35,4	3,2	9,7

1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

3.2 Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses

Les investissements non résidentiels influent sur le niveau de productivité et sur le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et celles en machines et équipement.

Ensemble du Québec

De 2010 à 2014, selon l'enquête publiée en février 2014, les investissements non résidentiels devraient croître de 2,6 % par année au Québec, pour atteindre 44,7 milliards de dollars. En 2014, 44 % de ce montant devrait être consacré à des dépenses en machines et équipement.

Blocs régionaux

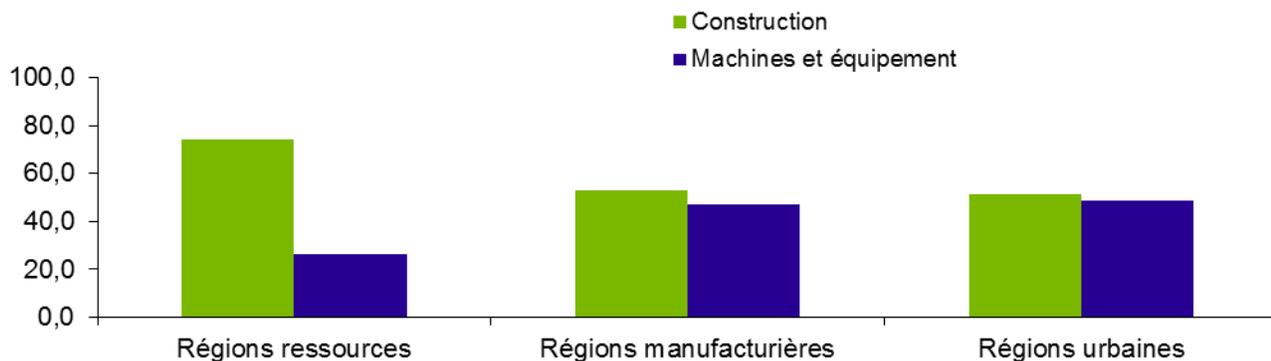
Parmi les blocs régionaux, les investissements non résidentiels se répartissent assez également entre les deux catégories de dépenses, à l'exception de ce que l'on observe dans les régions ressources.

- En 2014, les investissements en construction devraient représenter 74,0 % des investissements non résidentiels des régions ressources, contre 53,1 % dans les régions manufacturières et 51,1 % dans les régions urbaines. Cette différence résulte des grands travaux de génie civil (hydroélectricité, extraction minière, etc.) en cours dans les régions ressources du Nord québécois.
- De 2010 à 2014, les investissements non résidentiels devraient croître uniquement dans les régions urbaines (+6,6 % par année), surtout en raison de l'augmentation des investissements à Montréal. Dans les régions manufacturières (-0,5 %) et les régions ressources (-0,2 %), les investissements non résidentiels devraient connaître une légère diminution.

Graphique 32

Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2014¹

(en pourcentage)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

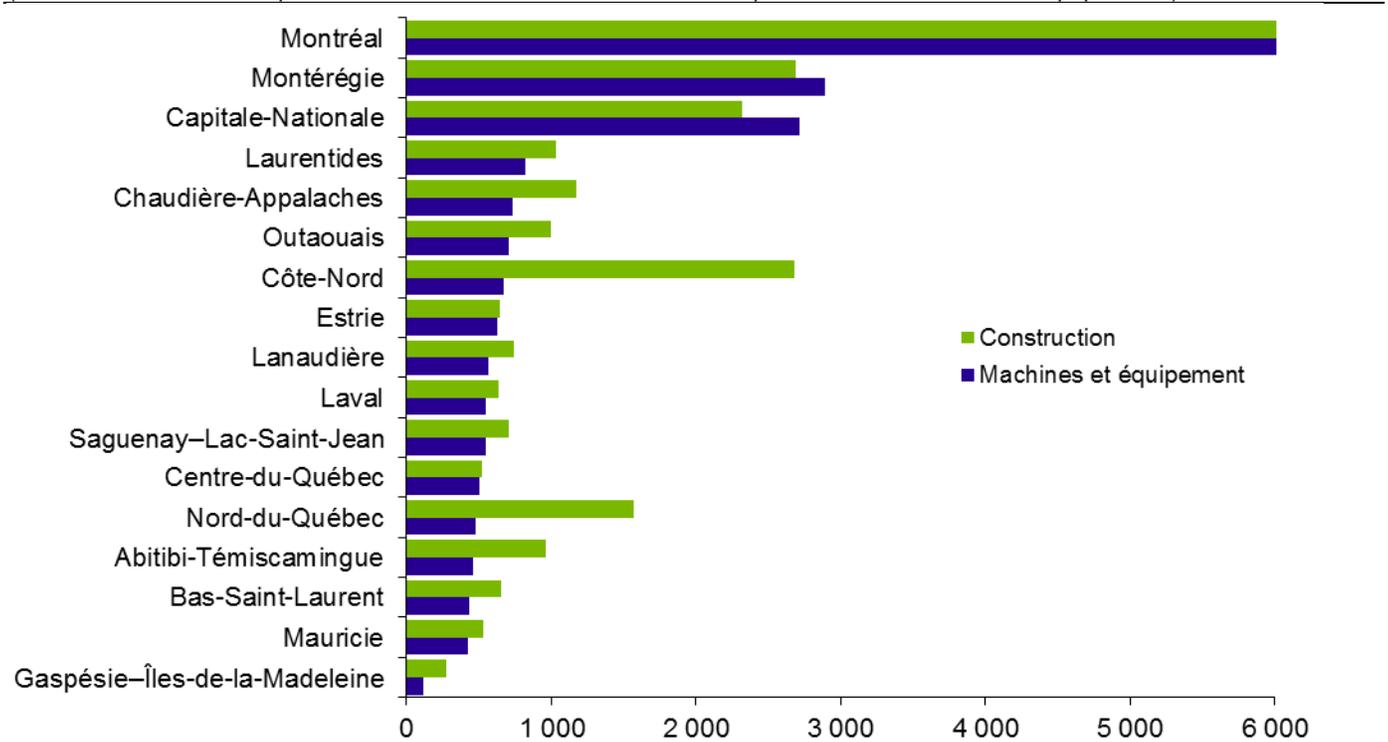
Régions administratives

- En 2014, les dépenses en machines et équipement devraient avoir un poids plus grand dans l'investissement non résidentiel de 7 des 17 régions que dans celui de l'ensemble du Québec.
- La Capitale-Nationale et la Montérégie devraient être les deux seules régions où les dépenses en machines et équipement sont plus importantes que les dépenses en construction non résidentielle.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter plus de 75 % des investissements non résidentiels dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- De 2010 à 2014, la région de Montréal devrait attirer, à elle seule, plus du quart des investissements non résidentiels du Québec, suivie par la Montérégie et la Capitale-Nationale.
- À l'opposé, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,4 %) devrait afficher la plus faible part des investissements non résidentiels au Québec, suivie de la Mauricie (2,2 %).
- Au cours de la période de 2010 à 2014, une minorité de régions (7 des 17) devraient voir leurs investissements non résidentiels augmenter. La Côte-Nord (+12,7 % par année), Montréal (+11,2 %) et Lanaudière (+6,0 %) devraient afficher les rythmes de croissance les plus élevés, alors que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-15,7 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (-8,9 %) devraient connaître le plus important repli de ces investissements.

Graphique 33

Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2014¹

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en machines et équipement)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XVII
Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie de dépenses, 2010-2014¹

Région administrative	Construction	Machines et équipement	Total	Part ²	Variation ³
	2014			2010-2014	
	En M\$			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	649	431	1 080	2,4	3,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	705	543	1 248	3,6	-2,6
03 Capitale-Nationale	2 316	2 717	5 033	10,5	2,3
04 Mauricie	529	421	950	2,2	-2,8
05 Estrie	646	628	1 274	2,9	-0,8
06 Montréal	6 929	6 445	13 375	26,4	11,2
07 Outaouais	994	710	1 703	4,0	-2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	962	462	1 424	3,9	-8,9
09 Côte-Nord	2 680	666	3 346	7,4	12,7
10 Nord-du-Québec	1 572	480	2 052	5,3	-4,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	270	119	388	1,4	-15,7
12 Chaudière-Appalaches	1 175	734	1 909	4,6	3,1
13 Laval	639	545	1 184	2,7	-2,1
14 Lanaudière	741	562	1 303	3,1	6,0
15 Laurentides	1 030	819	1 849	4,1	0,1
16 Montérégie	2 688	2 887	5 574	13,0	-1,0
17 Centre-du-Québec	523	507	1 031	2,6	-5,7
Ensemble du Québec	25 046	19 677	44 723	100,0	2,6
Régions ressources	6 131	2 159	8 290	20,3	-0,2
Régions manufacturières	8 037	7 101	15 138	36,0	-0,5
Régions urbaines	10 878	10 417	21 295	43,6	6,6

1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

3.3 Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie

La répartition des investissements non résidentiels en fonction de la catégorie d'industrie reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, de 2010 à 2014, selon l'enquête publiée en février 2014, les industries productrices de services devraient réaliser en moyenne 63,7 % des investissements non résidentiels. La fabrication devrait recevoir 9,8 % de ces investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient encaisser la part restante, soit 26,5 %.

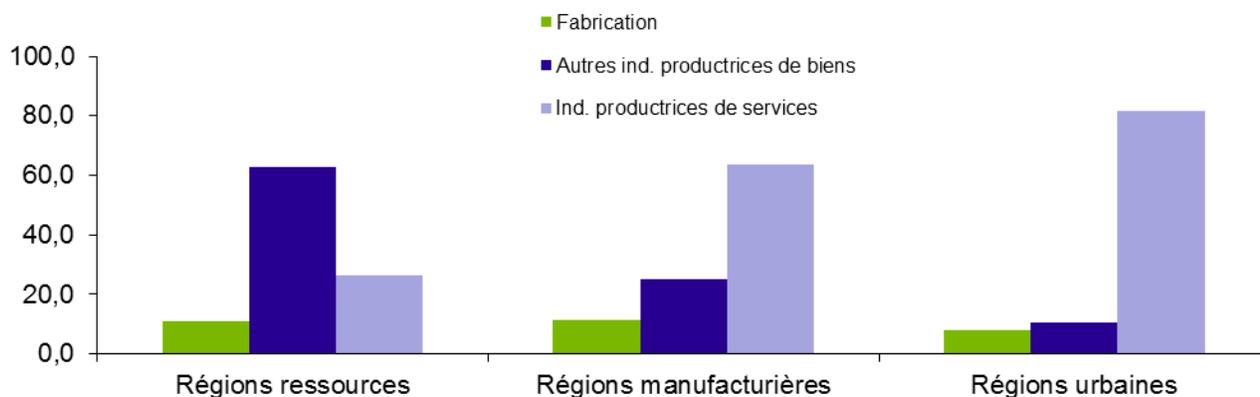
Blocs régionaux

En 2014, la moitié des investissements non résidentiels du Québec dans les autres industries productrices de biens devraient se concentrer dans le bloc régional des régions ressources. Les régions manufacturières devraient recevoir, quant à elles, la moitié des investissements du secteur de la fabrication, alors que les régions urbaines devraient percevoir la moitié des investissements des industries productrices de services du Québec.

- En moyenne, de 2010 à 2014, le secteur de la fabrication devrait représenter 11,3 % des investissements non résidentiels dans les régions manufacturières, 10,9 % dans les régions urbaines et 8,0 % dans les régions ressources.
- Au cours de la même période, le poids des investissements non résidentiels des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (62,9 %) que dans les régions manufacturières (25,2 %) et les régions urbaines (10,6 %).
- Finalement, la part des investissements non résidentiels qui provient des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (81,4 %) et dans les régions manufacturières (63,4 %) que dans les régions ressources (26,1 %).

Graphique 34

Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014¹
(en pourcentage)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

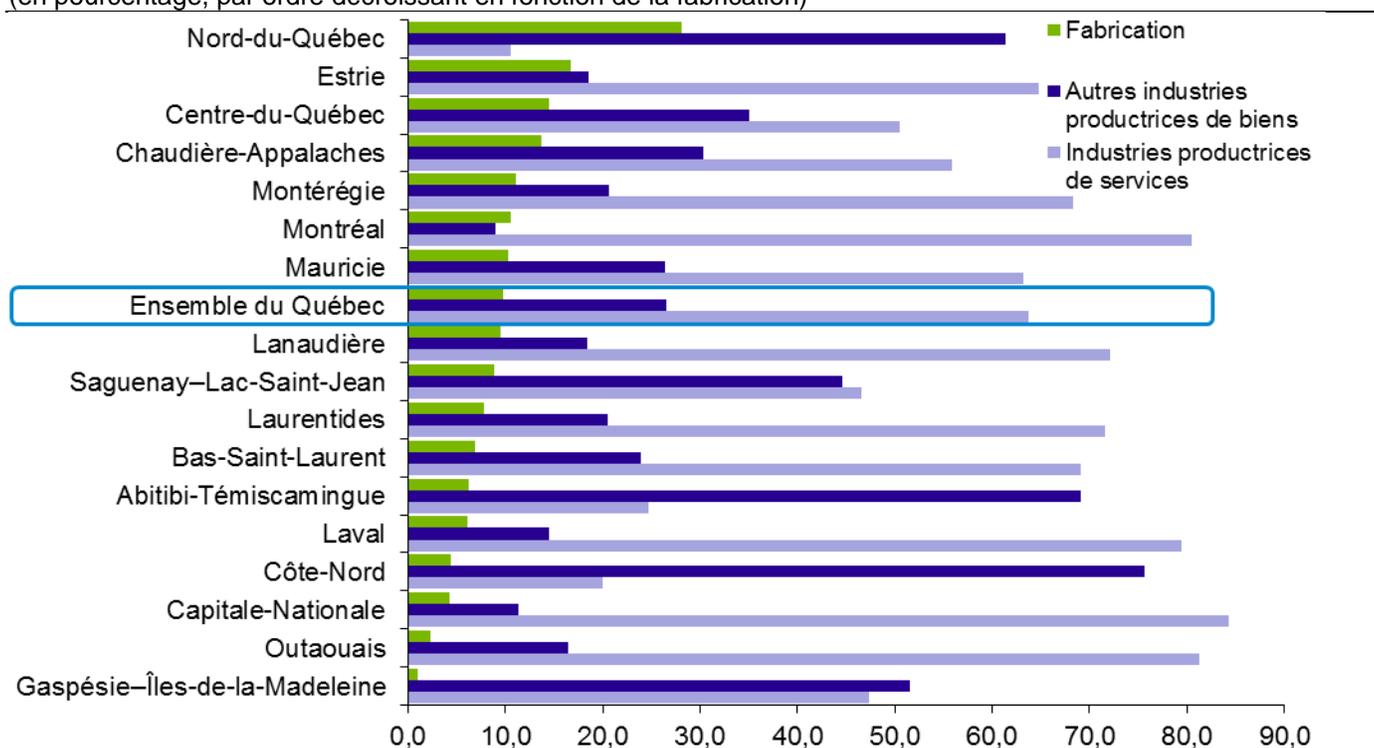
Régions administratives

- En moyenne, de 2010 à 2014, 7 des 17 régions du Québec devraient afficher une proportion d'investissements non résidentiels provenant du secteur de la fabrication supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions du Nord-du-Québec, de l'Estrie et du Centre-du-Québec devraient détenir les proportions les plus élevées.
- Dans quatre régions, toutes des régions ressources, les investissements des autres industries productrices de biens devraient représenter plus de la moitié des investissements non résidentiels : ce sont la Côte-Nord (75,6 %), l'Abitibi-Témiscamingue (69,1 %), le Nord-du-Québec (61,3 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (51,6 %).
- En moyenne, de 2010 à 2014, les investissements non résidentiels des industries productrices de services devraient atteindre les plus hautes proportions dans les régions de la Capitale-Nationale (84,3 %), de l'Outaouais (81,2 %) et de Montréal (80,5 %), qui profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions des investissements non résidentiels en fonction de la catégorie d'industrie seraient observées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,0 %) pour le secteur de la fabrication, à Montréal (9,0 %) pour les autres industries productrices de biens et dans le Nord-du-Québec (10,6 %) pour les industries productrices de services.

Graphique 35

Répartition des investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, moyenne 2010-2014¹

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XVIII
Investissements non résidentiels, en fonction de la catégorie d'industrie, 2010-2014¹

Région administrative	2014			Part moyenne 2010-2014		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres ²		Fabrication	Autres ²	
	En M\$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	61	238	781	6,9	23,9	69,2
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	262	293	693	8,8	44,6	46,6
03 Capitale-Nationale	197	580	4 256	4,3	11,4	84,3
04 Mauricie	120	239	591	10,3	26,5	63,2
05 Estrie	243	263	768	16,7	18,5	64,8
06 Montréal	1 563	1 153	10 659	10,6	9,0	80,5
07 Outaouais	56	262	1 385	2,3	16,5	81,2
08 Abitibi-Témiscamingue	78	906	440	6,2	69,1	24,7
09 Côte-Nord	110	2 522	715	4,4	75,6	20,0
10 Nord-du-Québec	4	1 777	271	28,1	61,3	10,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	91	291	1,0	51,6	47,4
12 Chaudière-Appalaches	430	386	1 092	13,8	30,3	55,9
13 Laval	69	192	923	6,1	14,5	79,4
14 Lanaudière	110	289	904	9,5	18,4	72,1
15 Laurentides	132	429	1 288	7,9	20,5	71,6
16 Montérégie	832	1 092	3 650	11,0	20,6	68,4
17 Centre-du-Québec	189	270	571	14,5	35,0	50,5
Ensemble du Québec	4 464	10 981	29 278	9,8	26,5	63,7
Régions ressources	259	5 534	2 498	10,9	62,9	26,1
Régions manufacturières	2 320	3 261	9 557	11,3	25,2	63,4
Régions urbaines	1 886	2 186	17 223	8,0	10,6	81,4

1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

2. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

3.4 Construction résidentielle

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux unités nouvellement construites.

Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'accroissement des dépenses en construction résidentielle. De 2010 à 2014, selon l'enquête publiée en février 2014, le Québec devrait enregistrer une croissance annuelle de 1,1 % des investissements à ce chapitre, un rythme plus modéré que par le passé. En 2014, le total des dépenses en construction résidentielle devrait atteindre 23,8 milliards de dollars au Québec.

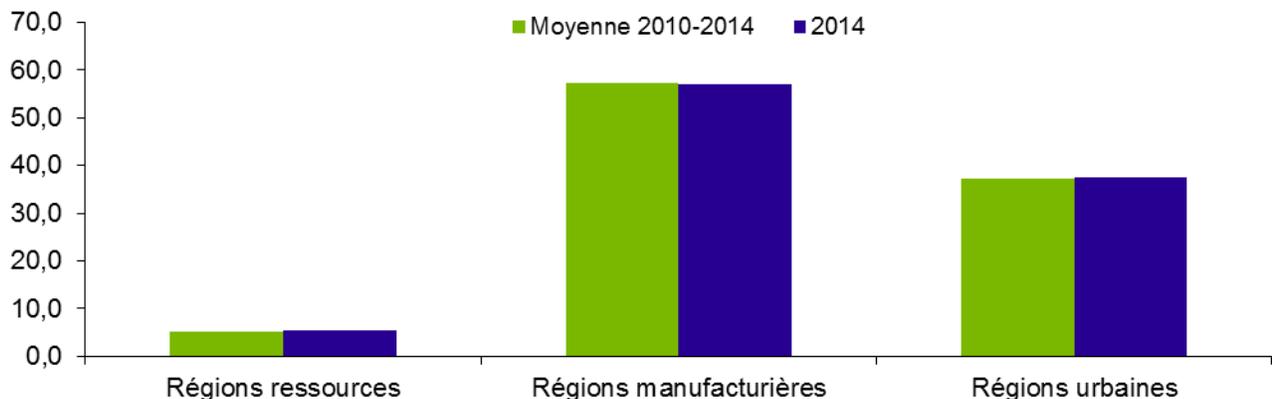
Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, de 2010 à 2014, les régions urbaines et les régions ressources devraient se démarquer avec une augmentation des dépenses en construction résidentielle (respectivement +3,0 % et +2,9 %) supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières devraient quant à elles enregistrer une diminution de leurs investissements résidentiels (-0,2 %).

- En moyenne, de 2010 à 2014, les régions manufacturières (57,4 %) devraient tout de même obtenir la part du lion des dépenses en construction résidentielle. Cela va de pair avec le poids démographique plus élevé de ces régions. Les régions urbaines devraient suivre, avec 37,3 % de ces dépenses, puis viendraient les régions ressources avec 5,2 %.
- En 2014, le constat devrait demeurer très similaire. Les régions manufacturières (57,1 %) devraient afficher une part légèrement moins élevée des dépenses en construction résidentielle qu'au cours des années précédentes. Ce recul devrait se faire au profit des régions urbaines (37,5 %) et des régions ressources (5,3 %).
- Ainsi, en 2014, les dépenses en construction résidentielle devraient s'élever à 13,6 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 8,9 milliards dans les régions urbaines et à 1,3 milliard dans les régions ressources.

Graphique 36

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2010-2014 et 2014¹
(en pourcentage)



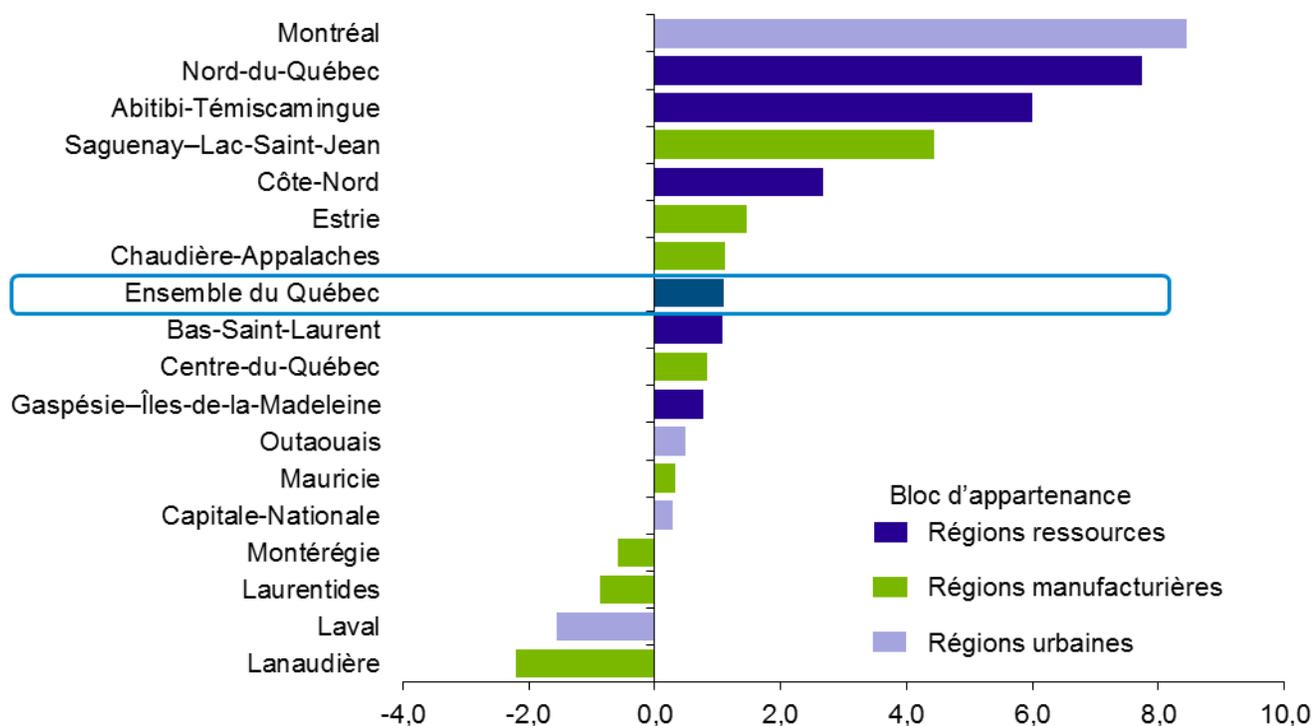
1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- De 2010 à 2014, 13 des 17 régions du Québec devraient afficher une croissance de leurs dépenses en construction résidentielle.
- Les quatre régions de la couronne montréalaise devraient présenter un recul : Lanaudière (-2,2 %), Laval (-1,5 %), les Laurentides (-0,9 %) et la Montérégie (-0,6 %).
- Les gains les plus marqués devraient se situer à Montréal (+8,4 %), dans le Nord-du-Québec (+7,7 %), en Abitibi-Témiscamingue (+6,0 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (+4,4 %).
- En moyenne, de 2010 à 2014, près de la moitié des dépenses en construction résidentielle devraient se trouver dans les régions qui ceignent Montréal. À elle seule, la Montérégie devrait regrouper 21,1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.
- Par ailleurs, Montréal (15,6 %) et la Capitale-Nationale (10,5 %) devraient aussi obtenir des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- De 2010 à 2014, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,2 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,7 %) et de la Côte-Nord (0,8 %) devraient toutes attirer moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 37

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2010 à 2014¹
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XIX
Dépenses en construction résidentielle, 2010-2014¹

Région administrative	Valeur		Part ² 2010-2014 En %	Variation ³
	2010	2014		
	En M\$			
01 Bas-Saint-Laurent	442	461	1,9	1,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	662	787	3,3	4,4
03 Capitale-Nationale	2 486	2 514	10,5	0,3
04 Mauricie	761	771	3,2	0,3
05 Estrie	922	977	4,1	1,5
06 Montréal	2 726	3 771	15,6	8,4
07 Outaouais	1 126	1 147	4,8	0,5
08 Abitibi-Témiscamingue	318	402	1,6	6,0
09 Côte-Nord	181	201	0,8	2,7
10 Nord-du-Québec	28	38	0,2	7,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	164	169	0,7	0,8
12 Chaudière-Appalaches	1 123	1 173	4,9	1,1
13 Laval	1 609	1 512	6,5	-1,5
14 Lanaudière	1 923	1 758	7,5	-2,2
15 Laurentides	2 628	2 538	10,7	-0,9
16 Montérégie	5 084	4 966	21,1	-0,6
17 Centre-du-Québec	617	638	2,7	0,8
Ensemble du Québec	22 800	23 825	100,0	1,1
Régions ressources	1 134	1 271	5,2	2,9
Régions manufacturières	13 719	13 610	57,4	-0,2
Régions urbaines	7 947	8 944	37,3	3,0

1. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives, en date du 26 février 2014.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Chapitre 4 – Marché du travail

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de celle-ci, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le Canada. Notamment, son marché du travail a résisté à la crise et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail ainsi que leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

4.1 Emploi

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler au sein d'une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme l'un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

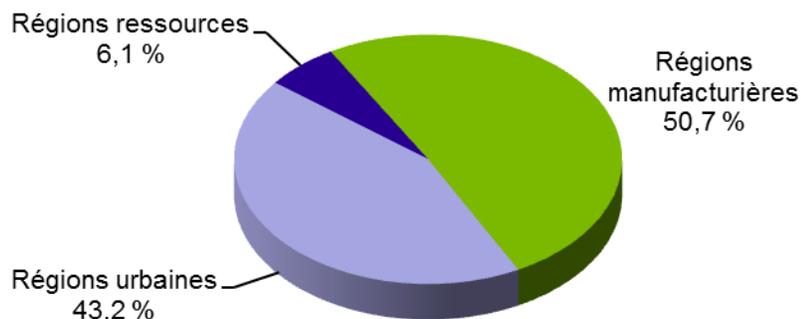
De 2004 à 2014, le Québec a créé 383 900 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,0 % par année. La majorité des emplois créés l'ont été de 2009 à 2014, car la période de 2004 à 2009 a été marquée par la récession de 2009 (-28 000 emplois). En 2014, le Québec comptait au total 4 059 700 emplois.

Blocs régionaux

En 2014, 50,7 % des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières. Les régions urbaines en rassemblaient 43,2 %. Les régions ressources se partageaient le reste, soit 6,1 %.

- Par ailleurs, de 2004 à 2014, les régions manufacturières (+1,1 % par année) ont enregistré la croissance la plus rapide de l'emploi parmi les blocs régionaux. Les régions urbaines (+1,0 %) ont affiché une progression similaire, alors que l'emploi dans les régions ressources (+0,0 %) est demeuré stable.
- Les régions manufacturières ont obtenu plus de la moitié (soit 213 700) des nouveaux emplois créés. Le reste a été créé dans les régions urbaines (170 400 emplois créés). Dans les régions ressources, la croissance de l'emploi de 2009 à 2014 a compensé le recul de 2004 à 2009.
- La contreperformance des régions ressources de 2004 à 2009 (-4 400 emplois) est le reflet de la faible diversité de leur économie, qui n'a pas été en mesure de résister aussi bien à la récession que les régions manufacturières et les régions urbaines.

Graphique 38
Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2014
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

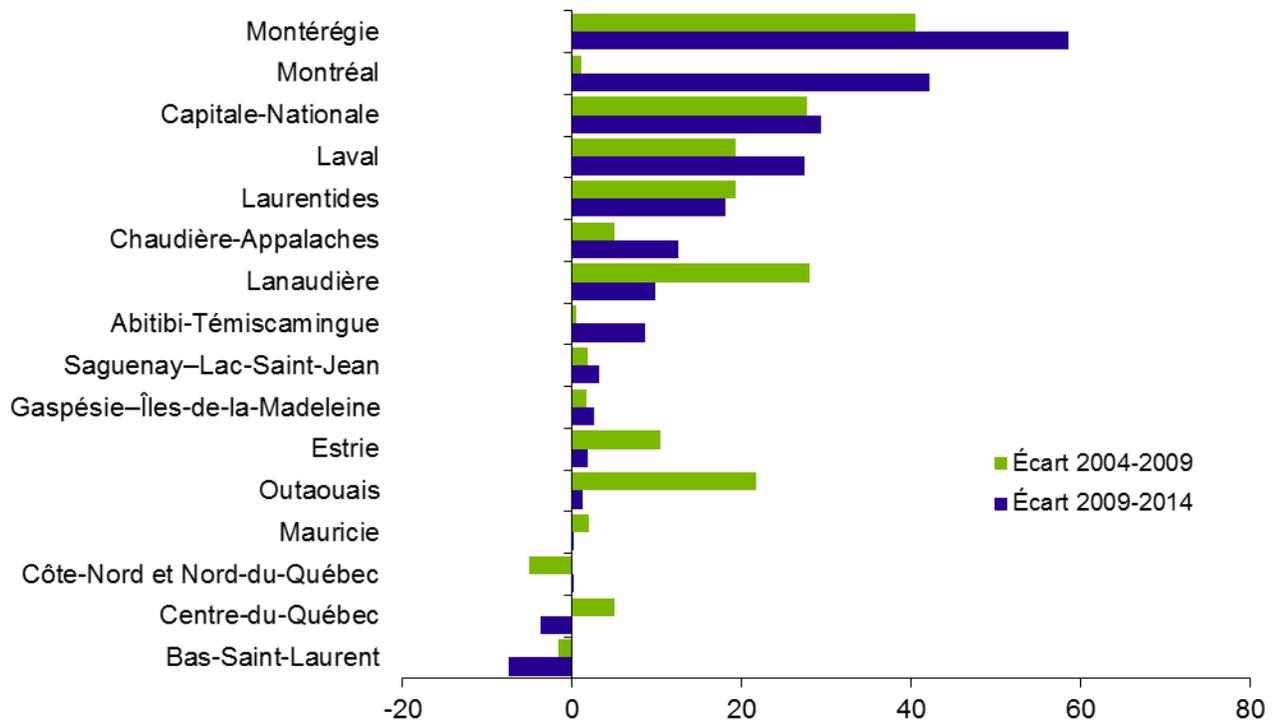
Régions administratives

- De 2004 à 2014, toutes les régions, sauf le Bas-Saint-Laurent ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, ont profité d'une augmentation de leur nombre d'emplois.
- Au cours de cette période, Laval (+2,3 % par année), Lanaudière (+1,7 %) et la Capitale-Nationale (+1,6 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, les reculs au Bas-Saint-Laurent (-1,0 % annuellement) et dans la Côte-Nord ainsi que dans le Nord-du-Québec (-0,9 %) étaient prononcés.
- De 2004 à 2009, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-5 100 postes) ainsi que celle du Bas-Saint-Laurent (-1 600 postes) ont vu leur nombre d'emplois diminuer, alors que les régions de la Montérégie (+40 600) et de Laval (+28 100) ont vu la création de près de 70 000 emplois à elles seules.
- De 2009 à 2014, deux régions ont vu leur nombre d'emplois décroître : le Bas-Saint-Laurent (-7 400) et le Centre-du-Québec (-3 700 emplois). Ces reculs s'expliquent par des mouvements annuels en dents de scie pour le Centre-du-Québec d'une part, et de la forte tendance baissière qui s'est manifestée au Bas-Saint-Laurent en 2012, d'autre part.
- Enfin, de 2009 à 2014, de fortes hausses du nombre d'emplois ont été observées en Montérégie (+58 600) et à Montréal (+42 200).

Graphique 39

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2004-2009 et 2009-2014

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2009-2014)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XX
Emploi, 2004, 2009 et 2014

		Emploi			Écart			Variation ¹
		2004	2009	2014	2004- 2009	2009- 2014	2004- 2014	2004- 2014
Région administrative		En k			En k			En %
01	Bas-Saint-Laurent	94,1	92,5	85,1	-1,6	-7,4	-9,0	-1,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	121,8	123,7	127,0	1,9	3,3	5,2	0,4
03	Capitale-Nationale	331,5	359,3	388,7	27,8	29,4	57,2	1,6
04	Mauricie	112,5	114,6	114,9	2,1	0,3	2,4	0,2
05	Estrie	143,4	153,9	155,8	10,5	1,9	12,4	0,8
06	Montréal	904,0	905,1	947,3	1,1	42,2	43,3	0,5
07	Outaouais	169,6	191,3	192,6	21,7	1,3	23,0	1,3
08	Abitibi-Témiscamingue	65,5	66,0	74,7	0,5	8,7	9,2	1,3
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	53,7	48,6	48,9	-5,1	0,3	-4,8	-0,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,9	34,7	37,4	1,8	2,7	4,5	1,3
12	Chaudière-Appalaches	205,8	210,9	223,4	5,1	12,5	17,6	0,8
13	Laval	180,0	199,4	226,9	19,4	27,5	46,9	2,3
14	Lanaudière	207,9	236,0	245,9	28,1	9,9	38,0	1,7
15	Laurentides	257,6	277,0	295,2	19,4	18,2	37,6	1,4
16	Montérégie	685,6	726,2	784,8	40,6	58,6	99,2	1,4
17	Centre-du-Québec	109,9	114,9	111,2	5,0	-3,7	1,3	0,1
Ensemble du Québec		3 675,8	3 854,2	4 059,7	178,4	205,5	383,9	1,0
	Régions ressources	246,2	241,8	246,1	-4,4	4,3	-0,1	0,0
	Régions manufacturières	1 844,5	1 957,2	2 058,2	112,7	101,0	213,7	1,1
	Régions urbaines	1 585,1	1 655,1	1 755,5	70,0	100,4	170,4	1,0

1. Taux de croissance annuel composé.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

4.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le pourcentage de personnes occupant un emploi au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

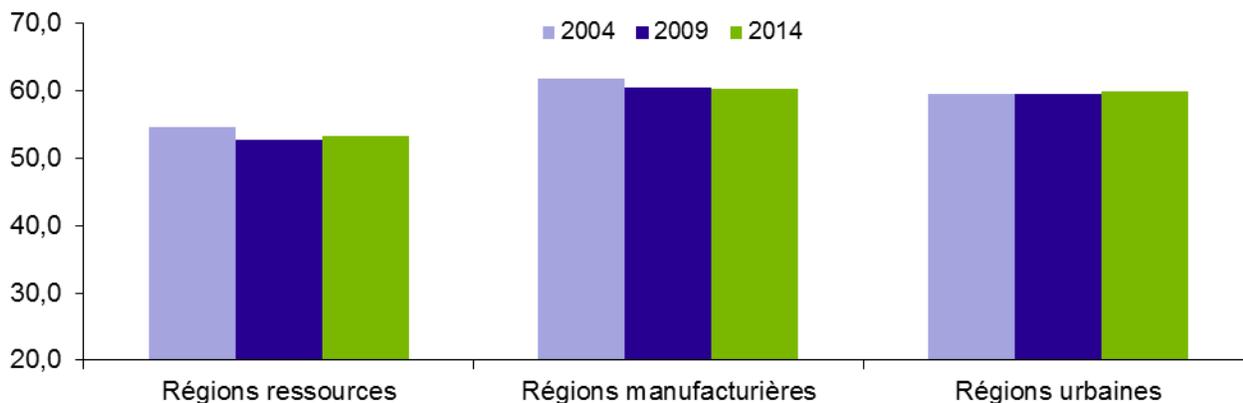
Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2014, il s'établissait à 59,7 %. Il s'agit d'une diminution de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2004. L'entièreté de cette baisse du taux d'emploi a été observée de 2004 à 2009 (-0,7 point de pourcentage), la récession de 2009 ayant fait reculer le taux.

Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières ont historiquement un taux d'emploi plus élevé que les régions urbaines et les régions ressources.

- De 2004 à 2009, deux des trois blocs régionaux ont vu leur taux d'emploi diminuer. La récession de 2009 explique ce fléchissement. Ce sont les régions ressources (-1,9 point de pourcentage, à 52,8 %) dont le taux a diminué le plus, suivies des régions manufacturières (-1,2 point, à 60,6 %), alors que celui des régions urbaines est demeuré stable.
- Toutefois, de 2009 à 2014, deux des trois blocs régionaux ont connu une hausse de leur taux d'emploi : les régions ressources (+0,5 point de pourcentage, à 53,3 %) et les régions urbaines (+0,3 point, à 59,9 %). Dans les régions ressources, le développement du Nord et l'augmentation du prix des matières minérales expliquent ce redressement.
- Finalement, de 2004 à 2014, l'écart qui sépare les régions manufacturières des autres blocs régionaux s'est amenuisé. Il est passé de 2,2 points de pourcentage à 0,4 point par rapport aux régions urbaines. Quant à elles, les régions ressources ont réduit de 7,1 à 7,0 points de pourcentage leur écart par rapport au taux d'emploi des régions manufacturières.

Graphique 40
Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2004, 2009 et 2014
(en pourcentage)



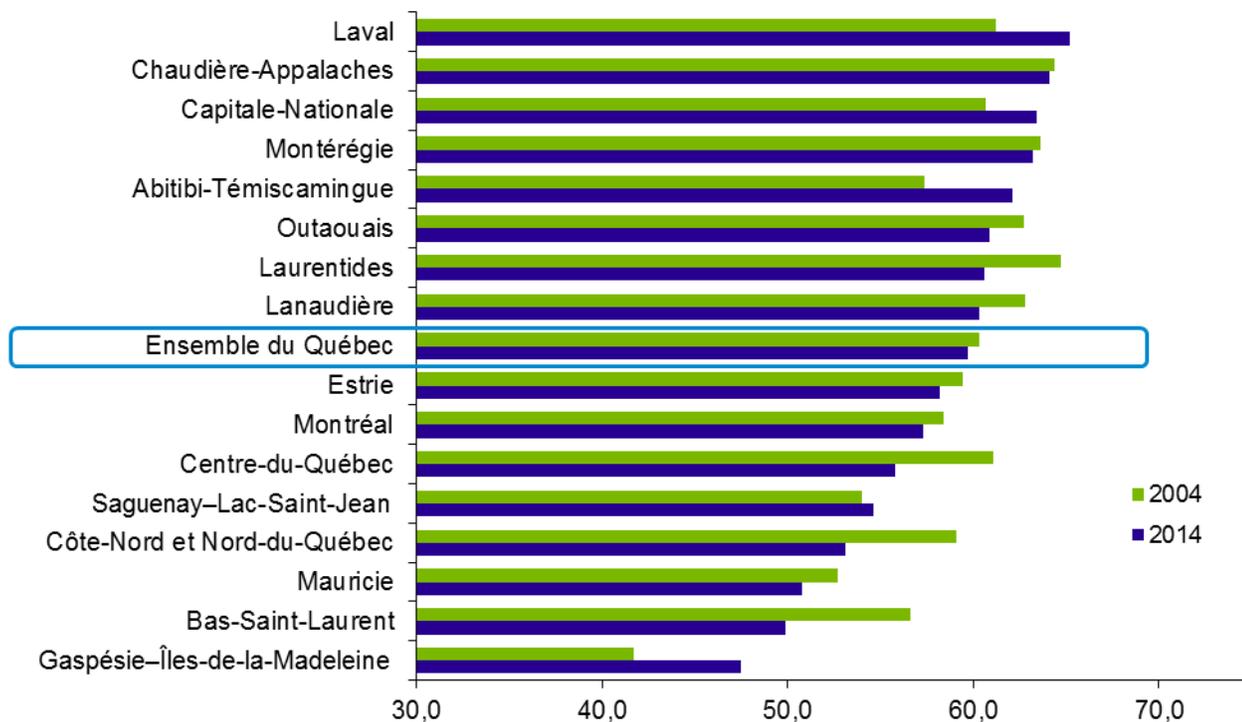
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2014, huit régions présentaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- Laval (65,2 %), la Chaudière-Appalaches (64,1 %) et la Capitale-Nationale (63,4 %) enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,5 %) et du Bas-Saint-Laurent (49,9 %) affichaient les taux d'emploi les plus faibles au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 12,2 et 9,8 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- De 2004 à 2014, les régions dont le taux d'emploi a augmenté le plus sont, dans l'ordre : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+5,8 points de pourcentage), l'Abitibi-Témiscamingue (+4,7 points), Laval (+4,0 points) et la Capitale-Nationale (+2,7 points).
- Cependant, onze régions ont vu leur taux d'emploi diminuer au cours de cette période. Les reculs les plus importants du taux d'emploi ont été observés dans le Bas-Saint-Laurent (-6,7 points de pourcentage), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (-6,0 points), le Centre-du-Québec (-5,3 points) et les Laurentides (-4,1 points).

Graphique 41
Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2004 et 2014
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2014)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXI
Taux d'emploi, 2004, 2009 et 2014

		Taux d'emploi			Écart		
		2004	2009	2014	2004- 2009	2009- 2014	2004- 2014
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	56,6	54,5	49,9	-2,1	-4,6	-6,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	54,0	53,9	54,6	-0,1	0,7	0,6
03	Capitale-Nationale	60,7	61,9	63,4	1,2	1,5	2,7
04	Mauricie	52,7	51,6	50,8	-1,1	-0,8	-1,9
05	Estrie	59,4	60,2	58,2	0,8	-2,0	-1,2
06	Montréal	58,4	57,3	57,3	-1,1	0,0	-1,1
07	Outaouais	62,7	64,4	60,9	1,7	-3,5	-1,8
08	Abitibi-Témiscamingue	57,4	56,3	62,1	-1,1	5,8	4,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	59,1	53,2	53,1	-5,9	-0,1	-6,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,7	43,5	47,5	1,8	4,0	5,8
12	Chaudière-Appalaches	64,4	62,7	64,1	-1,7	1,4	-0,3
13	Laval	61,2	61,9	65,2	0,7	3,3	4,0
14	Lanaudière	62,8	62,3	60,3	-0,5	-2,0	-2,5
15	Laurentides	64,7	61,6	60,6	-3,1	-1,0	-4,1
16	Montérégie	63,6	62,2	63,2	-1,4	1,0	-0,4
17	Centre-du-Québec	61,1	60,3	55,8	-0,8	-4,5	-5,3
Ensemble du Québec		60,3	59,6	59,7	-0,7	0,1	-0,6
	Régions ressources	54,7	52,8	53,3	-1,9	0,5	-1,3
	Régions manufacturières	61,8	60,6	60,3	-1,2	-0,2	-1,4
	Régions urbaines	59,6	59,6	59,9	0,0	0,3	0,3

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

4.3 Taux de chômage

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une première entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

Ensemble du Québec

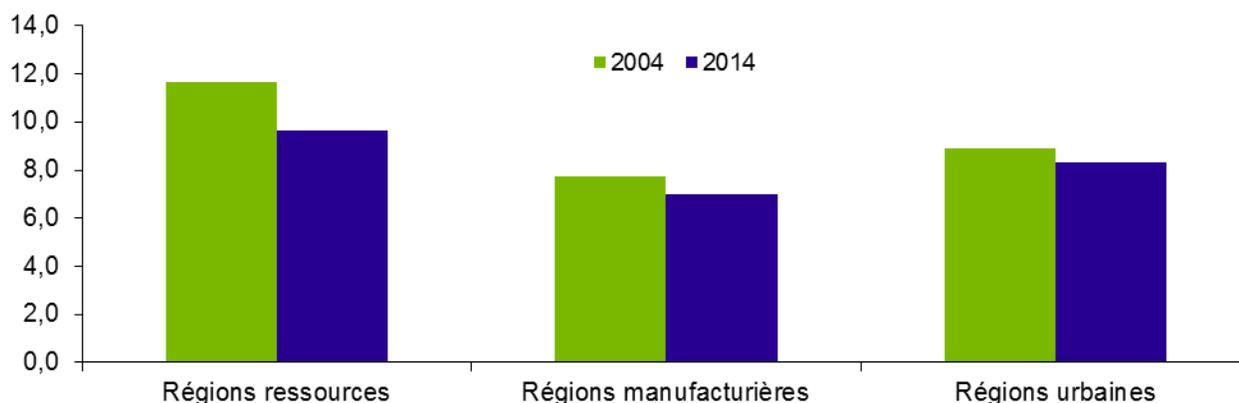
De 2004 à 2014, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 8,5 % à 7,7 %. L'entièreté de cette diminution a été observée au cours des années 2009 à 2014 (-0,9 point de pourcentage). Après avoir atteint un creux de 7,2 % en 2008, le taux de chômage a augmenté à 8,6 % en 2009 pour ensuite redescendre et se stabiliser à 7,7 % en 2014.

Blocs régionaux

En 2014, parmi les blocs régionaux, le plus bas taux de chômage se trouvait au sein des régions manufacturières (7,0 %). Dans les régions urbaines, le taux de chômage s'élevait à 8,3 %. Enfin, le taux de chômage le plus élevé s'observait dans les régions ressources (9,6 %).

- De 2004 à 2009, seules les régions ressources ont vu leur taux de chômage diminuer (-1,1 point de pourcentage). Au sein des deux autres blocs régionaux, le taux de chômage a augmenté légèrement : +0,1 point dans les régions manufacturières et +0,2 point dans les régions urbaines.
- De 2009 à 2014, la tendance à la baisse du taux de chômage s'est poursuivie au sein des régions ressources (-0,9 point de pourcentage). À l'inverse, la situation négative dans les régions manufacturières (-0,9 point) et les régions urbaines (-0,7 point) s'est renversée.
- Ainsi, de 2004 à 2014, les régions ressources ont réduit l'écart qui les séparait du taux de chômage de l'ensemble du Québec. Celui-ci est en effet passé de 3,2 points de pourcentage en 2004 à 1,9 point en 2014.

Graphique 42
Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2004 et 2014
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

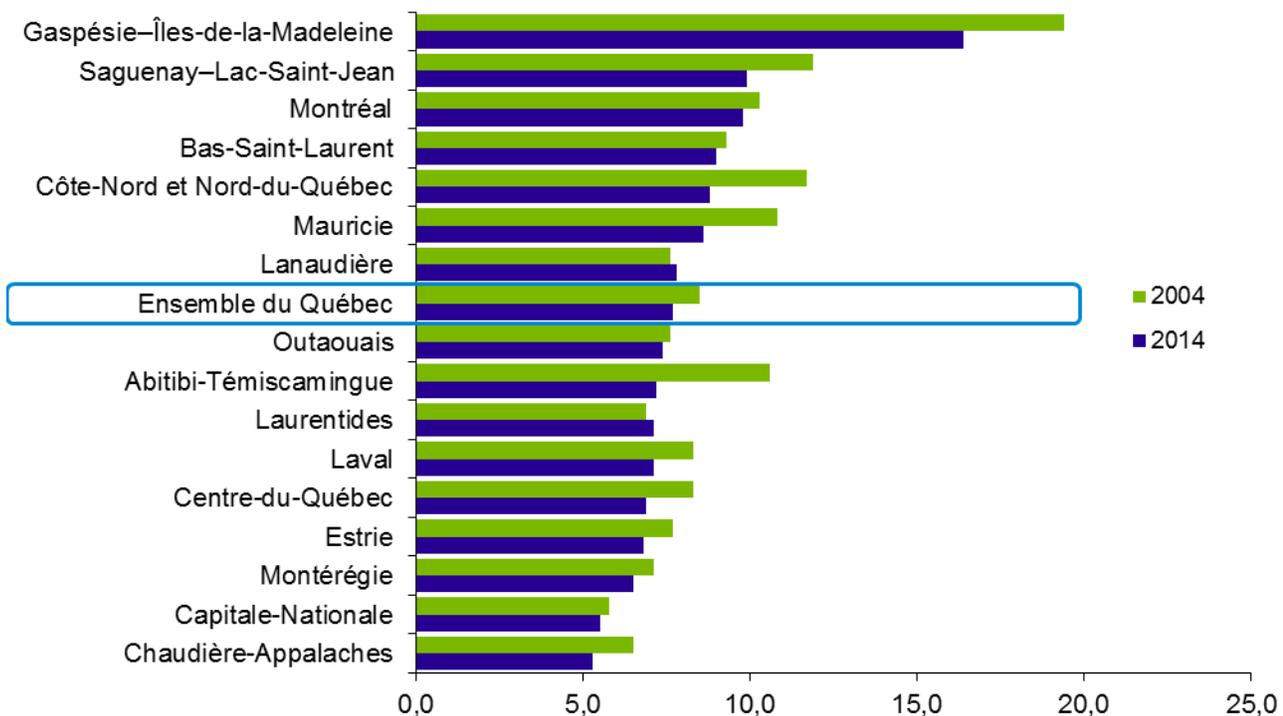
Régions administratives

- La période de 2004 à 2014 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Le déplacement des chômeurs vers les emplois laissés vacants par les départs à la retraite, accélérés par le vieillissement de la population, expliquerait notamment cette tendance.
- De façon globale, durant cette période, 14 régions administratives ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (-3,4 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-3,0 points), de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec (-2,9 points de pourcentage) et de la Mauricie (-2,2 points) ont obtenu le meilleur bilan en matière de réduction du taux de chômage.
- À l'opposé, les régions de Lanaudière et des Laurentides (+0,2 point de pourcentage dans les deux cas) n'ont pas enregistré de baisse de leur taux de chômage.
- En 2014, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage, à 5,3 %, tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé, à 16,4 %.

Graphique 43

Taux de chômage, selon les régions administratives, 2004 et 2014

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2014)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXII
Taux de chômage, 2004, 2009 et 2014

		Taux de chômage			Écart		
		2004	2009	2014	2004- 2009	2009- 2014	2004- 2014
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	9,3	9,2	9,0	-0,1	-0,2	-0,3
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,9	9,9	9,9	-2,0	0,0	-2,0
03	Capitale-Nationale	5,8	5,4	5,5	-0,4	0,1	-0,3
04	Mauricie	10,8	9,8	8,6	-1,0	-1,2	-2,2
05	Estrie	7,7	7,8	6,8	0,1	-1,0	-0,9
06	Montréal	10,3	11,3	9,8	1,0	-1,5	-0,5
07	Outaouais	7,6	6,4	7,4	-1,2	1,0	-0,2
08	Abitibi-Témiscamingue	10,6	9,7	7,2	-0,9	-2,5	-3,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,7	10,0	8,8	-1,7	-1,2	-2,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,4	16,2	16,4	-3,2	0,2	-3,0
12	Chaudière-Appalaches	6,5	6,1	5,3	-0,4	-0,8	-1,2
13	Laval	8,3	7,2	7,1	-1,1	-0,1	-1,2
14	Lanaudière	7,6	8,5	7,8	0,9	-0,7	0,2
15	Laurentides	6,9	8,1	7,1	1,2	-1,0	0,2
16	Montérégie	7,1	7,7	6,5	0,6	-1,2	-0,6
17	Centre-du-Québec	8,3	7,3	6,9	-1,0	-0,4	-1,4
Ensemble du Québec		8,5	8,6	7,7	0,1	-0,9	-0,8
	Régions ressources	11,7	10,6	9,6	-1,1	-0,9	-2,0
	Régions manufacturières	7,8	7,9	7,0	0,2	-0,9	-0,7
	Régions urbaines	8,9	9,0	8,3	0,1	-0,7	-0,6

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain est l'ensemble des aptitudes, des talents, des qualifications et des expériences accumulés, lesquels déterminent en partie la capacité à travailler ou à produire d'un individu pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2014, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études s'est accrue de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2004, pour atteindre 89,4 %. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la proportion de travailleurs de 15 ans ayant atteint le niveau de la formation postsecondaire (+3,9 points, à 42,9 %) ou universitaire (+5,1 points, à 25,6 %).

Blocs régionaux

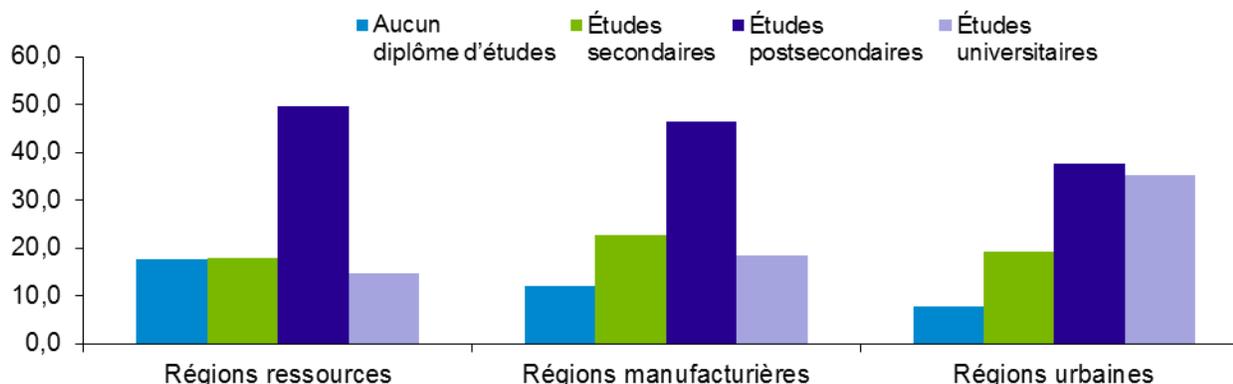
Parmi les blocs régionaux, en 2014, les régions urbaines se démarquaient clairement des autres régions par leur haut taux de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, un écart négatif dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsistait dans les régions ressources et manufacturières par rapport à l'ensemble du Québec.

- En 2014, les régions manufacturières (22,7 %) affichaient le plus haut taux de travailleurs détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (17,8 %) et les régions urbaines (19,3 %) enregistraient des taux semblables entre elles. Par rapport à 2004, dans les trois blocs régionaux, une baisse a été observée à ce chapitre.
- En 2014, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autres qu'universitaires se trouvait dans les régions ressources, soit 49,6 % comparativement à 46,6 % dans les régions manufacturières et à 37,6 % dans les régions urbaines. Par rapport à 2004, tous les blocs régionaux ont enregistré une hausse à cet égard.
- Les régions urbaines (35,3 %) présentaient un taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire beaucoup plus élevé que les régions manufacturières (18,6 %) et les régions ressources (14,8 %). De 2004 à 2014, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire s'est inscrit à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (17,8 %), suivies des régions manufacturières (12,2 %) et des régions urbaines (7,8 %).

Graphique 44

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

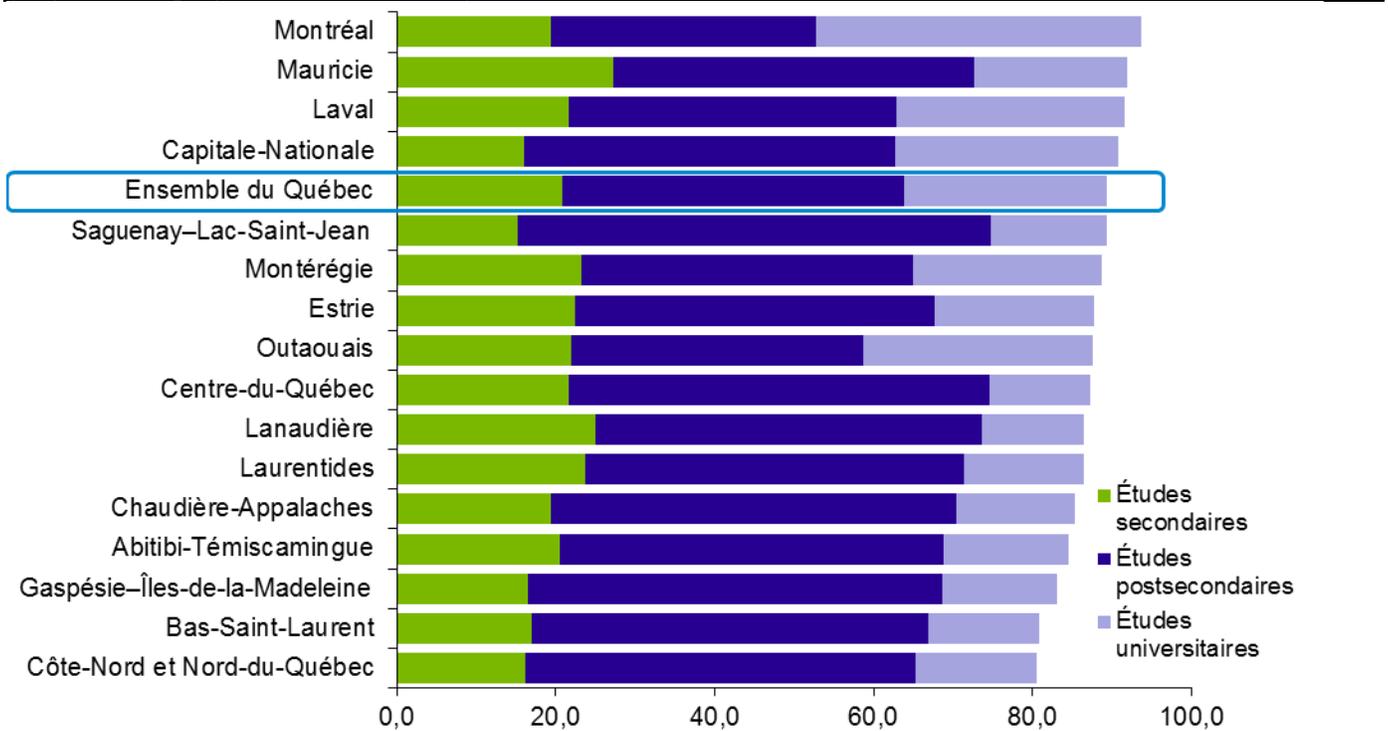
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2014, quatre régions administratives affichaient une proportion plus élevée de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (93,8 %), de la Mauricie (91,9 %), de Laval (91,7 %) et de la Capitale-Nationale (90,8 %). Pour leur part, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec affichaient la plus faible proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires (80,6 %).
- En 2014, Montréal affichait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (41,1 %), alors que le Saguenay–Lac-Saint-Jean présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant une formation postsecondaire, mais non universitaire (59,4 %). La Mauricie comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (27,3 %).
- La plus faible proportion de travailleurs détenant un diplôme d'études universitaires se trouvait dans le Centre-du-Québec (12,8 %).
- De 2004 à 2014, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que la proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+11,2 points de pourcentage), notamment grâce à la progression du taux de travailleurs détenant un diplôme postsecondaire ou universitaire (+17,6 points).
- Au cours de la même période, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+12,7 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a crû le plus.
- Finalement, de 2004 à 2014, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception de la Mauricie (+4,0 points de pourcentage) et du Centre-du-Québec (+0,5 point).

Graphique 45

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2014
(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXIII

Personnes en emploi, selon le plus haut niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2004 et 2014

Région administrative		Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014	2004	2014
		En % du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	24,5	17,0	38,8	49,8	12,9	14,0	76,2	80,8
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	20,5	15,3	46,7	59,4	14,0	14,6	81,2	89,4
03	Capitale-Nationale	23,4	16,0	42,7	46,7	22,1	28,1	88,2	90,8
04	Mauricie	22,4	27,3	47,7	45,3	12,5	19,2	82,7	91,9
05	Estrie	24,3	22,4	38,0	45,3	16,0	20,0	78,3	87,7
06	Montréal	22,2	19,5	34,4	33,2	33,0	41,1	89,7	93,8
07	Outaouais	26,2	21,9	36,7	36,8	19,5	28,8	82,5	87,5
08	Abitibi-Témiscamingue	22,6	20,5	42,1	48,3	13,3	15,7	78,0	84,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,8	16,2	41,2	49,1	13,2	15,3	78,2	80,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23,1	16,6	39,5	52,1	9,4	14,4	72,0	83,2
12	Chaudière-Appalaches	24,6	19,3	42,3	51,1	11,3	15,0	78,3	85,4
13	Laval	27,9	21,7	36,4	41,2	18,9	28,8	83,2	91,7
14	Lanaudière	26,5	25,1	43,1	48,5	11,7	12,9	81,3	86,5
15	Laurentides	25,2	23,7	39,9	47,8	17,3	15,0	82,4	86,4
16	Montérégie	27,2	23,3	38,0	41,7	17,7	23,8	82,9	88,7
17	Centre-du-Québec	21,1	21,6	44,0	53,0	13,1	12,8	78,3	87,3
Ensemble du Québec		24,4	20,9	39,0	42,9	20,5	25,6	83,9	89,4
	Régions ressources	23,7	17,8	40,3	49,6	12,6	14,8	76,6	82,2
	Régions manufacturières	25,2	22,7	40,9	46,6	15,3	18,6	81,4	87,8
	Régions urbaines	23,5	19,3	36,6	37,6	27,7	35,3	87,9	92,2

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 68,7 % en 2004 à 76,7 % en 2014. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

Blocs régionaux

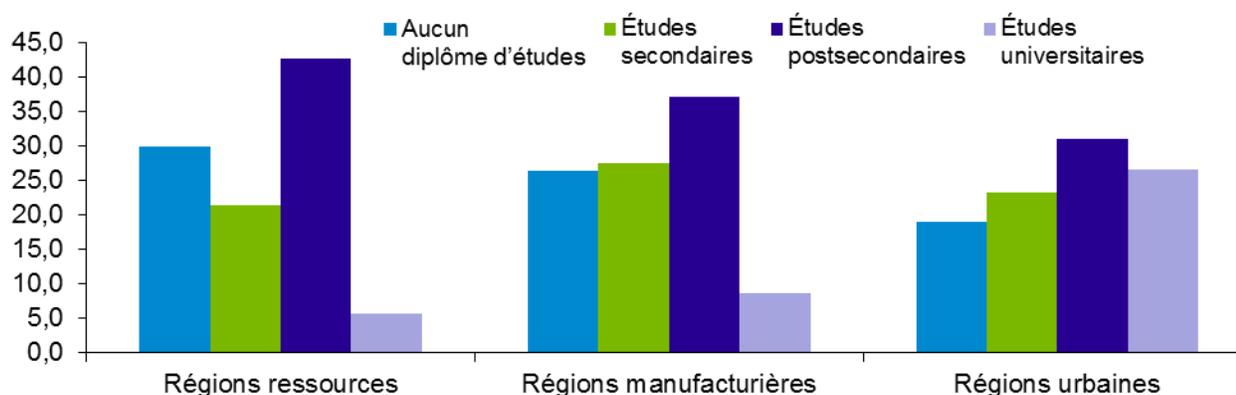
Parmi les blocs régionaux, plus de personnes à la recherche d'un emploi possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (81,0 %) que dans les régions manufacturières (73,5 %) et les régions ressources (70,0 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2014, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (27,5 %) que dans les régions urbaines (23,3 %) et les régions ressources (21,5 %).
- La même année, un écart de 11,6 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (42,7 %) et les régions urbaines (31,1 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2014, 26,6 % des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 8,8 % dans les régions manufacturières et à 5,8 % dans les régions ressources.
- Enfin, de 2004 à 2014, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

Graphique 46

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2014

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

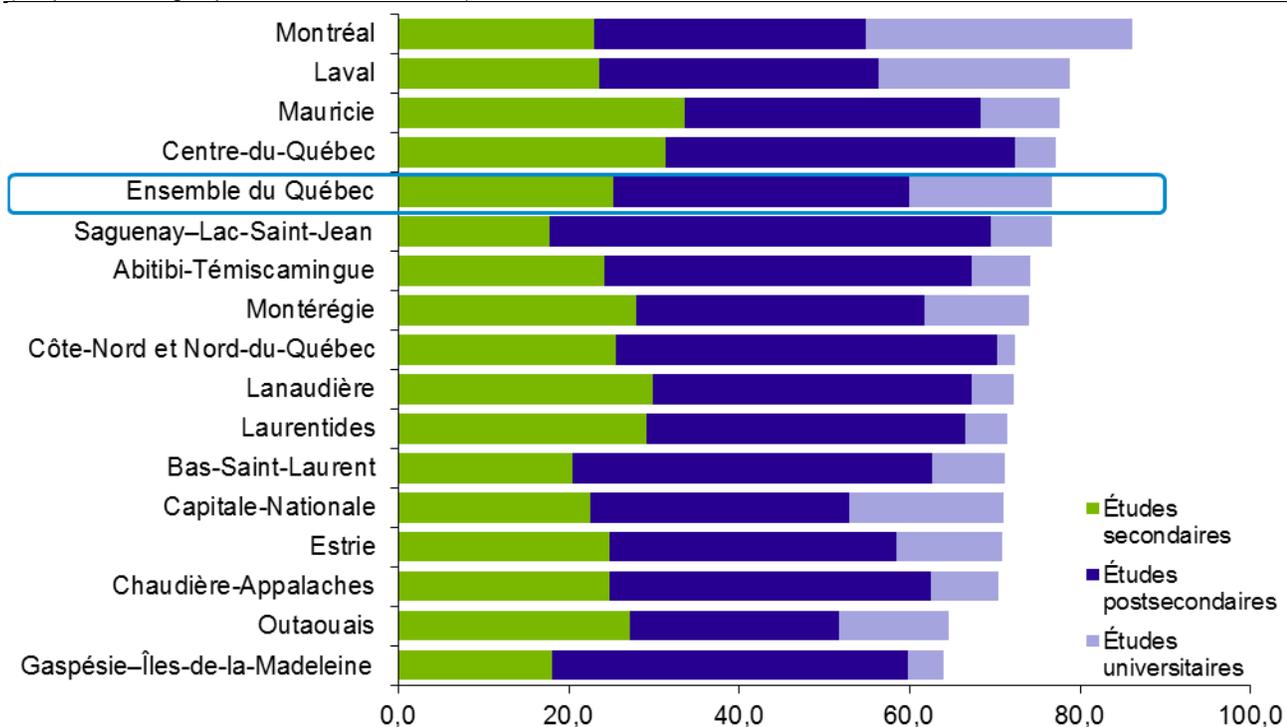
Régions administratives

- En 2014, quatre régions administratives affichaient une plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Les régions de Montréal (86,1 %), de Laval (78,7 %), de la Mauricie (77,6 %) et du Centre-du-Québec (77,1 %) présentaient les proportions les plus élevées.
- À l'opposé, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (63,9 %) affichait la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2014, la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire se trouvait à Montréal (31,2 %), alors que celle des travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était observée au Saguenay—Lac-Saint-Jean (51,8 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi détenant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait en Mauricie (33,6 %).
- De 2004 à 2014, c'est dans la Côte-Nord et le Nord-du-Québec que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+25,8 points de pourcentage). La forte progression du taux de main-d'œuvre disponible formé de personnes ayant terminé des études postsecondaires explique cette bonne performance.
- Au cours de la même période, c'est à Montréal (+8,2 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant un diplôme universitaire a augmenté le plus. La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation postsecondaire non universitaire a crû le plus rapidement en Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (+26,4 points).

Graphique 47

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2014

(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXIV
Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé,
2004 et 2014

Région administrative	Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014	2004	2014
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	19,6	20,5	28,9	42,2	5,2	8,4	53,6	71,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,7	17,7	36,1	51,8	5,4	7,1	69,3	76,6
03 Capitale-Nationale	27,5	22,5	34,3	30,4	12,7	18,1	74,5	70,9
04 Mauricie	23,5	33,6	44,9	34,6	5,1	9,3	73,5	77,6
05 Estrie	24,0	24,8	29,8	33,6	12,4	12,4	66,1	70,8
06 Montréal	26,8	22,9	28,3	32,0	23,0	31,2	78,1	86,1
07 Outaouais	25,0	27,1	22,9	24,5	10,0	12,9	57,9	64,5
08 Abitibi-Témiscamingue	25,6	24,1	30,8	43,1	5,1	6,9	61,5	74,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	28,2	25,5	18,3	44,7	0,0	2,1	46,5	72,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,5	18,1	30,4	41,7	2,5	4,2	54,4	63,9
12 Chaudière-Appalaches	25,2	24,8	30,1	37,6	9,1	8,0	64,3	70,4
13 Laval	21,6	23,6	20,4	32,8	14,8	22,4	56,8	78,7
14 Lanaudière	32,7	29,8	31,0	37,5	8,2	4,8	71,9	72,1
15 Laurentides	26,3	29,0	24,2	37,5	10,5	4,9	61,1	71,4
16 Montérégie	28,1	27,9	27,5	33,9	11,6	12,2	67,2	74,0
17 Centre-du-Québec	21,2	31,3	31,3	41,0	7,1	4,8	59,6	77,1
Ensemble du Québec	26,3	25,2	29,0	34,7	13,5	16,8	68,7	76,7
Régions ressources	23,4	21,5	27,4	42,7	3,4	5,8	54,2	70,0
Régions manufacturières	26,9	27,5	30,6	37,2	9,4	8,8	66,9	73,5
Régions urbaines	26,2	23,3	27,7	31,1	19,6	26,6	73,5	81,0

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5.1 Structure de la population

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

De 2004 à 2014, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 13,4 % à 17,1 %, principalement au détriment de celle des 0 à 14 ans qui est passée de 17,0 % à 15,4 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une plus grande longévité expliquent ce phénomène.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2004 à 2014. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

En 2004, les régions urbaines comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 14,1 %. Il en a été tout autrement en 2014, année où ce titre revenait aux régions ressources.

- De 2004 à 2014, les régions ressources sont celles qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 13,5 % à 18,6 %. Dans les régions manufacturières, cette proportion a augmenté de 12,8 % à 17,5 %, alors que dans les régions urbaines, elle n'a augmenté que de 14,1 % à 16,4 %.
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué deux fois plus vite dans les régions manufacturières et les régions ressources (-2,1 points de pourcentage dans les deux cas) que dans les régions urbaines (-1,0 point). Ainsi, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est passée de 17,9 % à 15,8 % dans les régions manufacturières, de 17,5 % à 15,4 % dans les régions ressources et de 16,0 % à 15,0 % dans les régions urbaines.

Graphique 48
Pyramide des âges, selon le sexe, 2004 et 2014
(au 1^{er} juillet)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

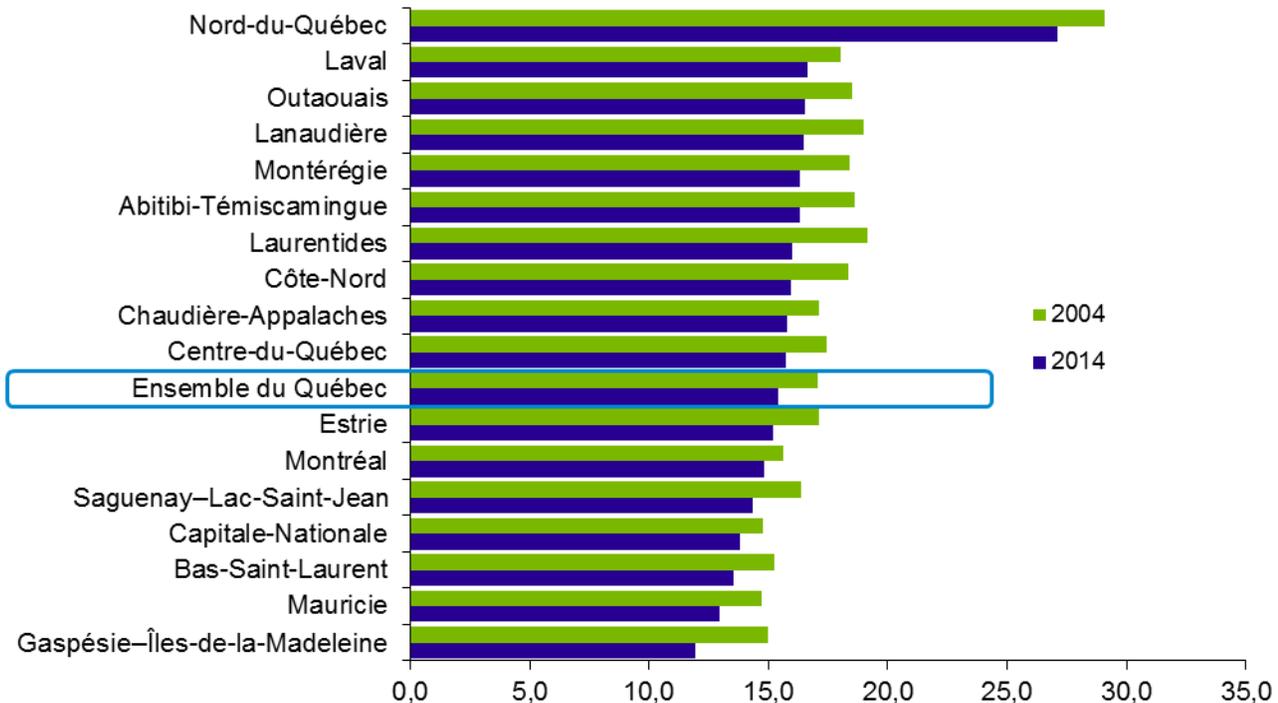
Régions administratives

- De 2004 à 2014, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans l'ensemble des régions du Québec. Montréal (-0,8 point de pourcentage), la Capitale-Nationale (-1,0 point), la Chaudière-Appalaches (-1,3 point) et Laval (-1,4 point) ont affiché les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, c'est dans les régions des Laurentides (-3,2 points de pourcentage), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-3,0 points), de Lanaudière (-2,5 points) et de la Côte-Nord (-2,4 points) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2014, le Nord-du-Québec (27,1 %), Laval (16,6 %), Lanaudière et l'Outaouais (16,5 % dans les deux cas) affichaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,0 %), la Mauricie (13,0 %) et le Bas-Saint-Laurent (13,6 %) présentaient les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans.
- De 2004 à 2014, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+6,6 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+5,9 points). Montréal (+1,1 point) a affiché la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2014, la proportion de personnes de 65 ans et plus la plus élevée s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (23,2 %), en Mauricie (22,1 %) et dans le Bas-Saint-Laurent (21,9 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (7,0 %).

Graphique 49

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2004 et 2014

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2014)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXV
Distribution de la population, par groupes d'âge, 2004 et 2014

Région administrative	2004				2014			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	15,3	18,5	50,3	16,0	13,6	15,6	49,0	21,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,4	19,8	50,1	13,7	14,3	17,0	49,3	19,3
03 Capitale-Nationale	14,8	20,1	50,7	14,5	13,8	18,8	48,5	18,9
04 Mauricie	14,7	18,1	50,2	16,9	13,0	16,6	48,3	22,1
05 Estrie	17,1	20,1	48,5	14,3	15,2	18,3	47,3	19,3
06 Montréal	15,6	21,5	48,1	14,8	14,8	20,9	48,3	15,9
07 Outaouais	18,5	19,5	51,5	10,5	16,5	18,8	50,4	14,2
08 Abitibi-Témiscamingue	18,6	19,0	50,1	12,2	16,3	18,3	49,1	16,3
09 Côte-Nord	18,3	18,7	52,1	10,9	15,9	17,3	50,6	16,1
10 Nord-du-Québec	29,1	24,3	41,9	4,8	27,1	24,1	41,8	7,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,0	15,8	52,6	16,6	12,0	13,9	50,9	23,2
12 Chaudière-Appalaches	17,1	19,6	49,9	13,4	15,8	16,7	48,9	18,6
13 Laval	18,0	18,7	49,8	13,5	16,6	18,8	48,3	16,2
14 Lanaudière	19,0	18,1	51,5	11,3	16,5	17,8	50,0	15,8
15 Laurentides	19,2	17,7	51,7	11,5	16,0	17,6	50,3	16,1
16 Montérégie	18,4	18,8	50,8	12,0	16,3	17,7	49,3	16,6
17 Centre-du-Québec	17,4	19,5	48,8	14,2	15,7	16,8	48,3	19,2
Ensemble du Québec	17,0	19,6	49,9	13,4	15,4	18,5	48,9	17,1
Régions ressources	17,5	18,6	50,3	13,5	15,4	16,9	49,0	18,6
Régions manufacturières	17,9	18,8	50,5	12,8	15,8	17,5	49,2	17,5
Régions urbaines	16,0	20,7	49,1	14,1	15,0	20,0	48,6	16,4

Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5.2 Évolution de la population et perspectives

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant de son développement économique. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution future de sa population.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, la population du Québec devrait augmenter de 4,4 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de base pour les années 2016 à 2021 (+3,8 %). En 2036, il devrait y avoir 9 394 685 Québécois, contre un peu plus de 8 000 000 aujourd'hui.

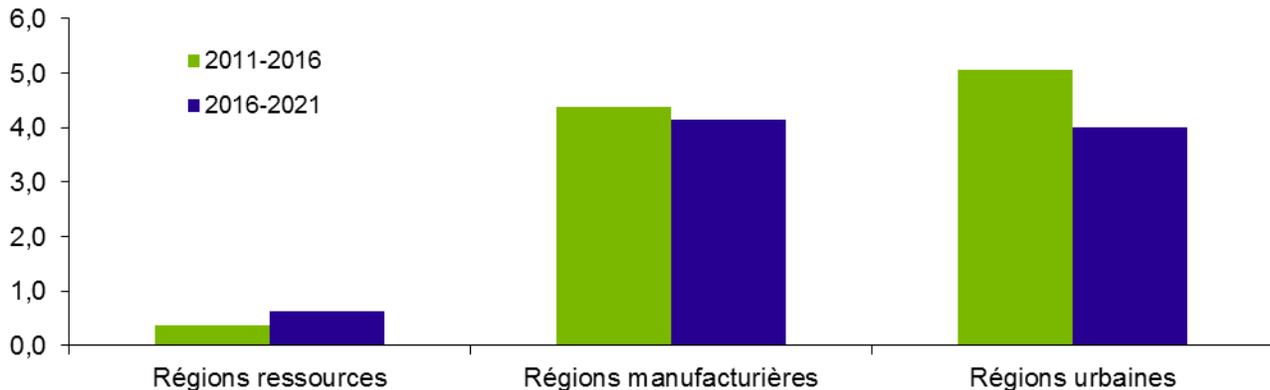
Blocs régionaux

De 2011 à 2016, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. L'augmentation dans les régions ressources devrait être mineure.

- De 2011 à 2016, les régions urbaines (+5,0 %) sont celles qui devraient enregistrer la plus forte hausse de leur population, suivies des régions manufacturières (+4,4 %). Le nombre de Québécois habitant dans les régions ressources devrait peu augmenter au cours de cette période (+0,4 %).
- Pour la période de 2016 à 2021, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de base que la croissance démographique des régions manufacturières (+4,1 %) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période précédente. La croissance ralentira davantage dans les régions urbaines (+4,0 %), alors que la population des régions ressources continuera d'augmenter (+0,6 %).

Graphique 50

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2011-2016 et 2016-2021 (en pourcentage)



Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

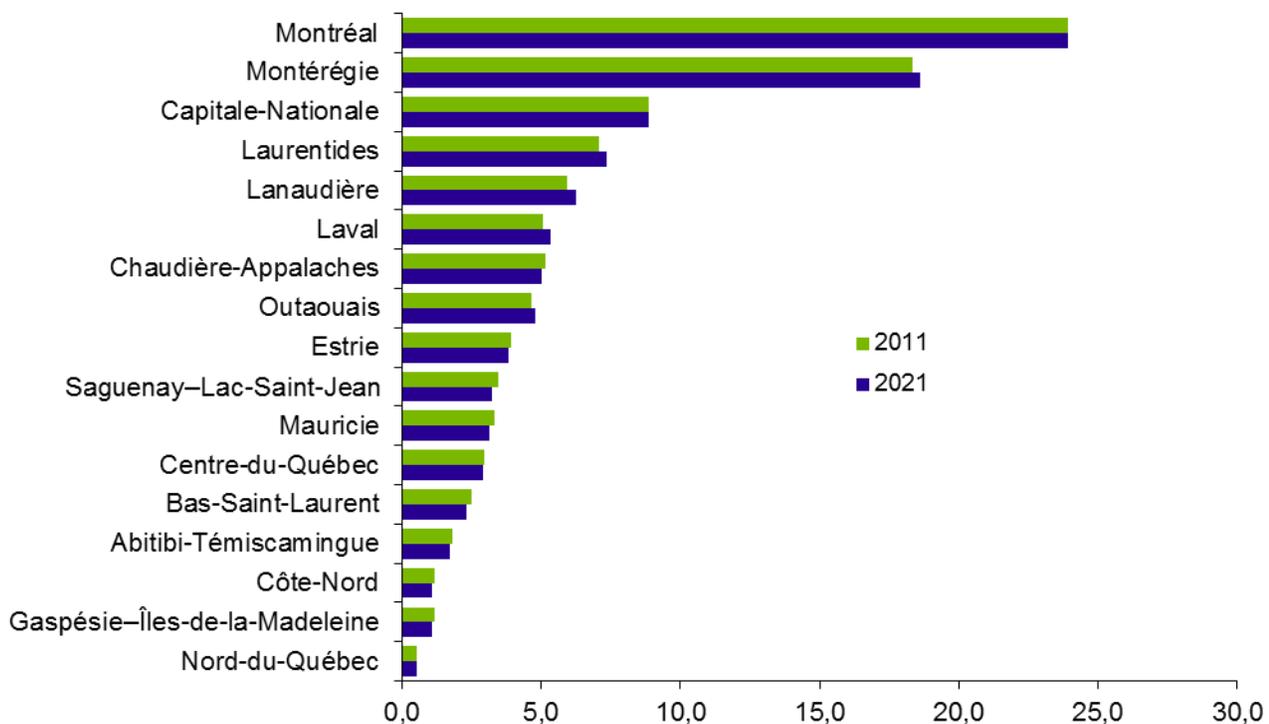
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- En 2011, la population du Québec se concentrait principalement dans les régions de Montréal (23,9 %) et de la Montérégie (18,4 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion similaire.
- En 2011, les régions au poids démographique le plus faible au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,2 %), la Côte-Nord (1,2 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,5 %). Ces régions forment le bloc régional des régions ressources.
- D’ici à 2021, 5 régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 12 autres. Il s’agit des régions de Lanaudière (de 6,0 % en 2011 à 6,3 % en 2021), des Laurentides (7,1 % à 7,4 %), de la Montérégie (18,4 % à 18,6 %), de Laval (5,1 % à 5,3 %) et de l’Outaouais (4,7 % à 4,8 %).
- Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus, de 3,5 % en 2011 à 3,2 % en 2021.

Graphique 51
Poids démographique, selon les régions administratives, 2011 et 2021
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2021)



Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction de l’analyse économique, ministère de l’Économie, de l’Innovation et des Exportations.

Tableau XXVI
Population et perspectives, de 2011 à 2021

Région administrative	Variation de la population			Poids démographique	
	2011-2016	2016-2021	2011-2021	2011	2021
	En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	-0,1	0,1	-0,1	2,5	2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,6	0,4	1,0	3,5	3,2
03 Capitale-Nationale	4,4	3,6	8,2	8,9	8,9
04 Mauricie	1,0	1,1	2,2	3,3	3,1
05 Estrie	3,4	2,9	6,4	3,9	3,8
06 Montréal	4,8	3,3	8,3	23,9	23,9
07 Outaouais	5,3	5,4	11,0	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	1,6	1,3	2,9	1,8	1,7
09 Côte-Nord	-0,4	-0,3	-0,7	1,2	1,1
10 Nord-du-Québec	5,4	5,0	10,7	0,5	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1,9	-0,4	-2,3	1,2	1,1
12 Chaudière-Appalaches	2,6	2,4	5,1	5,2	5,0
13 Laval	7,2	6,4	14,0	5,1	5,3
14 Lanaudière	6,9	6,8	14,1	6,0	6,3
15 Laurentides	6,3	5,9	12,6	7,1	7,4
16 Montérégie	5,0	4,7	9,9	18,4	18,6
17 Centre-du-Québec	3,3	3,1	6,6	2,9	2,9
Ensemble du Québec	4,4	3,8	8,4	100,0	100,0
Régions ressources	0,4	0,6	1,0	7,3	6,8
Régions manufacturières	4,4	4,1	8,7	50,2	50,4
Régions urbaines	5,0	4,0	9,2	42,5	42,9

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale du Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Les taux nets de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) permettent une comparaison beaucoup plus juste des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2013-2014, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de près de 32 000 personnes, ce qui est inférieur à ce qui avait été observé en 2003-2004 (34 500). Ce solde positif s'explique uniquement par la migration internationale (+45 000 personnes). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu plus de 13 000 personnes, un déficit beaucoup plus prononcé qu'en 2003-2004 (-3 000 personnes).

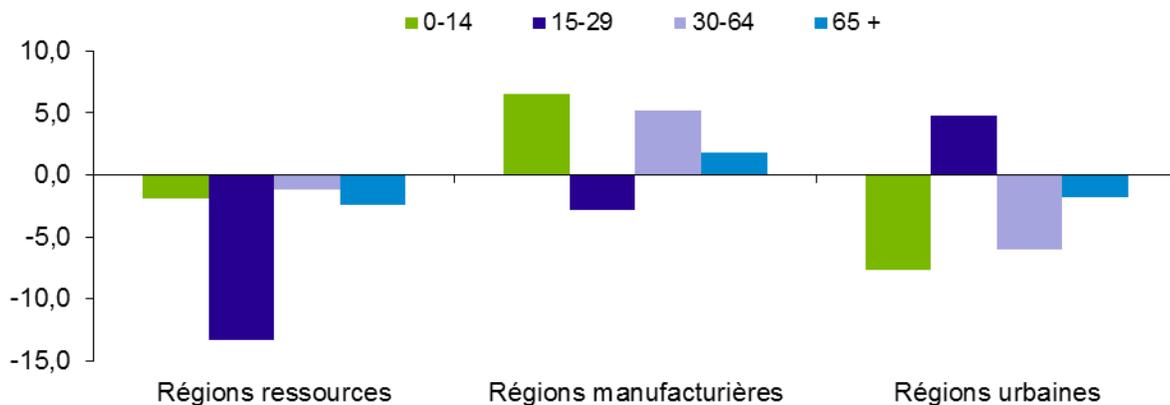
Blocs régionaux

En 2013-2014, parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+14 133 personnes) aux dépens des régions urbaines (-12 041 personnes) et des régions ressources (-2 092 personnes).

- En 2013-2014, les régions urbaines affichaient un taux net de migration des 0 à 14 ans fortement négatif (-7,7 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières profitaient (+6,6 personnes) de ces migrations. Cela s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2013-2014, le plus important taux net négatif de migration des 15 à 29 ans était observé dans les régions ressources (-13,3 personnes pour 1 000 habitants), suivies des régions manufacturières (-2,8 personnes). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour les régions urbaines (+4,7 personnes), notamment pour leurs études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des 30 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, le taux des régions urbaines (-6,0 personnes pour 1 000 habitants) était négatif, alors que les régions manufacturières (+5,2 personnes) enregistraient des gains à ce chapitre.
- Parmi la population des 65 ans et plus, les taux nets de migration étaient plus modérés en 2013-2014. Les régions manufacturières (+1,8 personne pour 1 000 habitants) accueillait les retraités migrants qui quittaient les régions urbaines (-1,8 personne) et les régions ressources (-2,5 personnes).

Graphique 52

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2013-2014
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

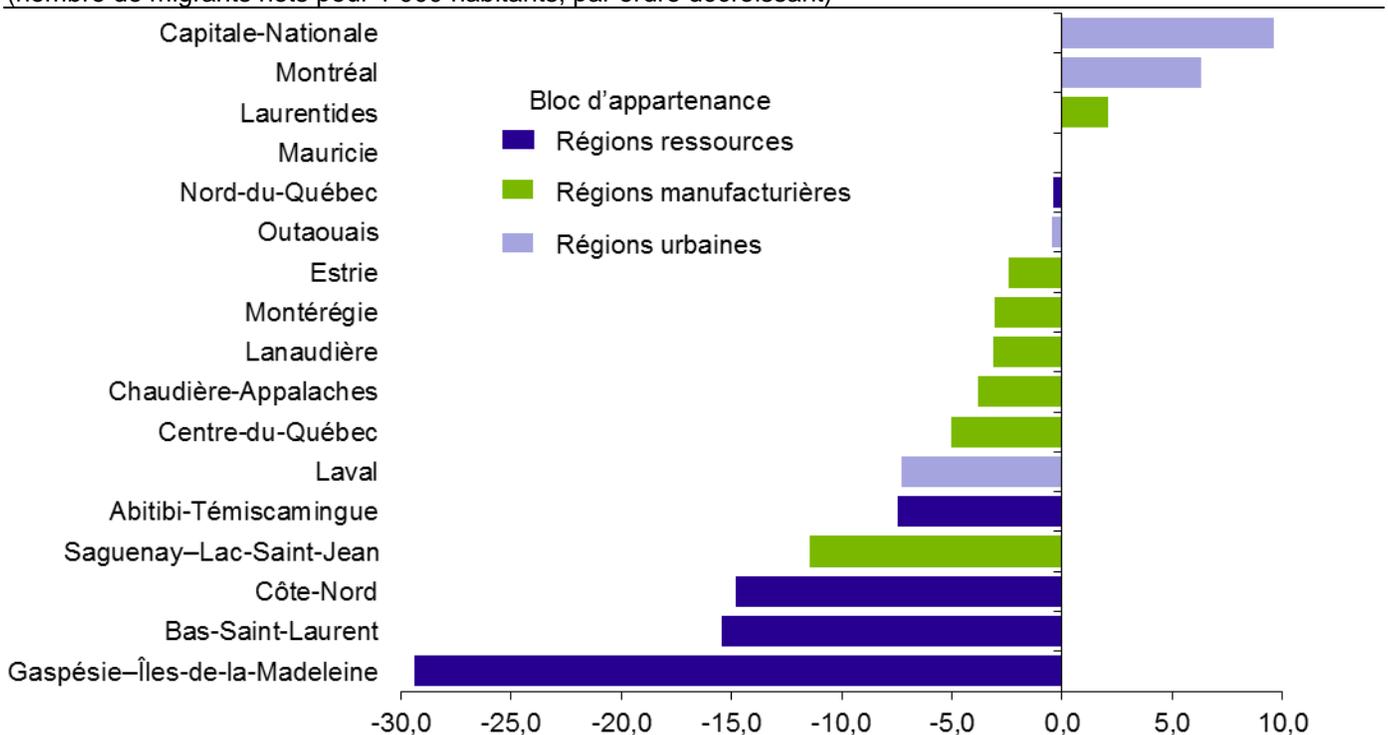
Régions administratives

- En 2013-2014, 3 régions présentaient un taux net positif quant à la migration interrégionale des 15 à 29 ans, aux dépens des 14 autres régions : la Capitale-Nationale (+9,6 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+6,3 personnes) et les Laurentides (+2,1 personnes).
- À l'inverse, ce sont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-29,4 personnes pour 1 000 habitants) et le Bas-Saint-Laurent (-15,4 personnes) qui affichaient les taux nets négatifs de migration interrégionale des 15 à 29 ans les plus importants parmi les régions du Québec.
- Le Nord-du-Québec (-7,4 personnes pour 1 000 habitants) présentait le taux net de migration interrégionale des 65 ans et plus le plus bas, alors que Lanaudière (+3,7 personnes) enregistrait le plus élevé.
- Par ailleurs, en 2013-2014, Montréal affichait un solde négatif net de 14 981 personnes parmi l'ensemble de sa population. Les régions de la couronne montréalaise profitaient de cette émigration, notamment la Montérégie (+4 928 personnes), les Laurentides (+4 423 personnes) et Lanaudière (+2 502 personnes).
- Pour la région de Montréal, ce déficit se traduit par un taux net de migration interrégionale des 0 à 14 ans (-16,9 personnes pour 1 000 habitants) et des 30 à 64 ans (-11,6 personnes) le plus faible au Québec. À l'opposé, Lanaudière (+11,1 personnes) et les Laurentides (+10,2 personnes) obtenaient respectivement le taux le plus élevé pour les 0 à 14 ans et les 30 à 64 ans.

Graphique 53

Taux net de migration interrégionale des 15 à 29 ans, selon les régions administratives, 2013-2014

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014. Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXVII
Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégional, par groupes d'âge, 2013-2014

Région administrative	Solde				Taux net			
	0-14	15-29	30-64	65 +	0-14	15-29	30-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	18	-481	283	-53	0,7	-15,4	2,9	-1,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	94	-541	147	-33	2,4	-11,4	1,1	-0,6
03 Capitale-Nationale	24	1 322	170	123	0,2	9,6	0,5	0,9
04 Mauricie	123	-2	507	123	3,6	0,0	3,9	2,1
05 Estrie	136	-140	696	-5	2,8	-2,4	4,6	-0,1
06 Montréal	-4 975	2 622	-11 168	-1 460	-16,9	6,3	-11,6	-4,6
07 Outaouais	193	-32	315	65	3,0	-0,4	1,6	1,2
08 Abitibi-Témiscamingue	65	-202	-82	-74	2,7	-7,5	-1,1	-3,1
09 Côte-Nord	-101	-244	-492	-78	-6,7	-14,8	-10,2	-5,1
10 Nord-du-Québec	-105	-4	-150	-23	-8,8	-0,4	-8,1	-7,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-52	-379	100	-38	-4,7	-29,4	2,1	-1,8
12 Chaudière-Appalaches	166	-267	540	-12	2,5	-3,8	2,6	-0,2
13 Laval	678	-575	429	228	9,7	-7,3	2,1	3,3
14 Lanaudière	898	-271	1 587	288	11,1	-3,1	6,5	3,7
15 Laurentides	918	213	3 016	276	9,8	2,1	10,2	2,9
16 Montérégie	1 786	-817	3 397	562	7,2	-3,1	4,6	2,2
17 Centre-du-Québec	134	-202	705	111	3,6	-5,0	6,1	2,4
Ensemble du Québec
Régions ressources	-175	-1 310	-341	-266	-2,0	-13,3	-1,2	-2,5
Régions manufacturières	4 255	-2 027	10 595	1 310	6,6	-2,8	5,2	1,8
Régions urbaines	-4 080	3 337	-10 254	-1 044	-7,7	4,7	-6,0	-1,8

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5.4 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0 à 19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

De 2004 à 2014, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

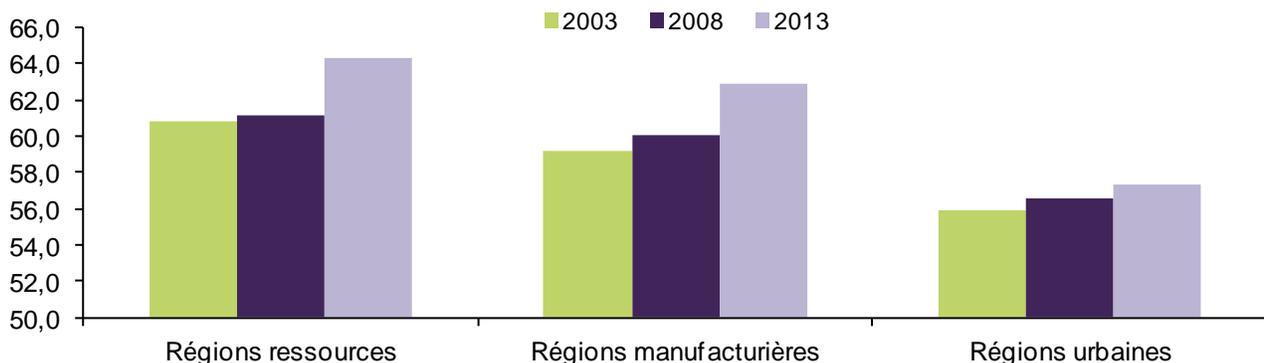
Historiquement, parmi les blocs régionaux, les régions urbaines affichent le rapport de dépendance démographique le plus faible, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. En 2014, ce constat se vérifiait de nouveau.

- De 2004 à 2009, les rapports de dépendance démographique des blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, les régions manufacturières (+1,8 personne à charge) sont celles qui ont vu leur rapport de dépendance démographique augmenter le plus, suivies par les régions ressources (+1,1 personne), puis par les régions urbaines (+1,0 personne).
- De 2009 à 2014, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux a augmenté de nouveau. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+3,9 personnes à charge) et les régions manufacturières (+3,3 personnes), alors que celui des régions urbaines a crû moins rapidement (+1,1 personne).
- Par ailleurs, en 2014, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'était dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible à 57,8, et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, le rapport de dépendance démographique des régions manufacturières atteignait 63,9 et celui des régions ressources se trouvait à 65,5 en 2014.

Graphique 54

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2004, 2009 et 2014

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

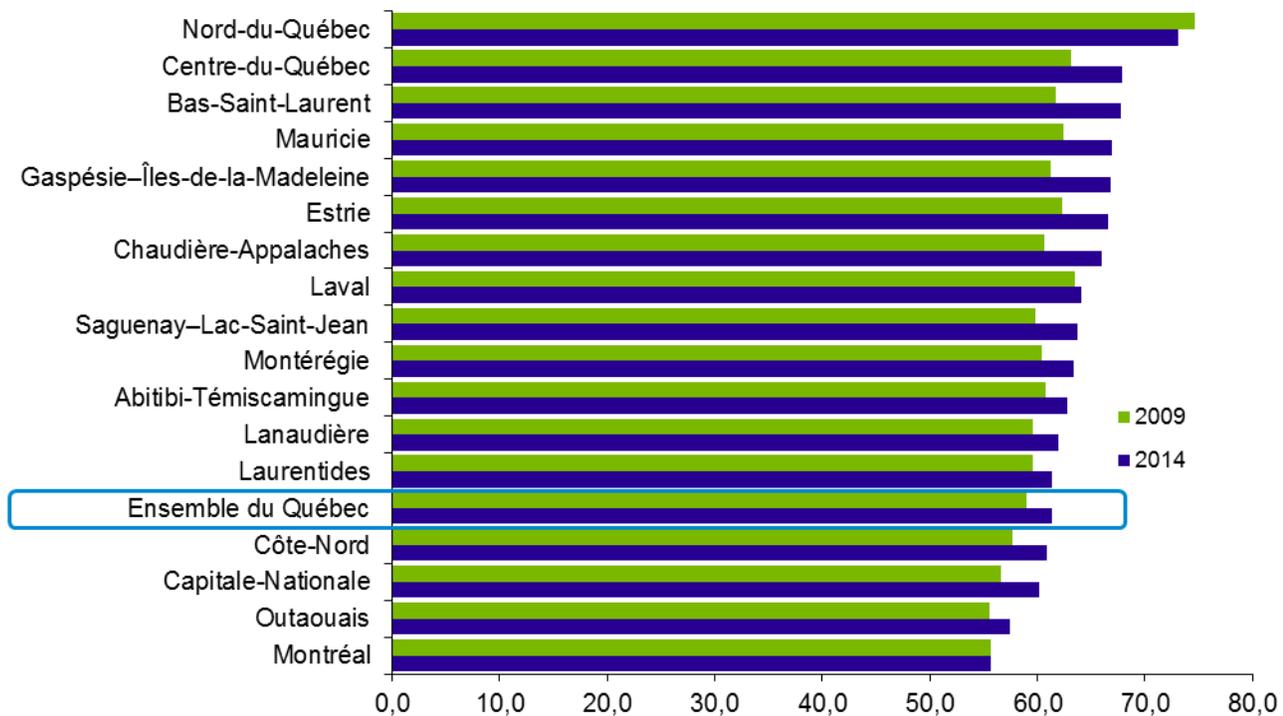
Régions administratives

- De 2009 à 2014, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (-0,5 personne à charge) et à Montréal (inchangé). Le Bas-Saint-Laurent et la Chaudière-Appalaches (+7,2 personnes dans les deux cas) ainsi que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+6,7 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+2,2 personnes), de l'Outaouais (+2,3 personnes) et des Laurentides (+3,1 personnes).
- En 2014, le Nord-du-Québec (73,1) affichait, de loin, le rapport de dépendance démographique le plus important. Cependant, à la différence de ce qui est observé dans les autres régions, son rapport de dépendance est le fait d'une fécondité élevée et de la présence d'un grand nombre de jeunes de moins de 20 ans.
- Les régions du Centre-du-Québec (67,9), du Bas-Saint-Laurent (67,8) et de la Mauricie (66,6) affichaient aussi un rapport de dépendance démographique élevé, notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale qui voit les jeunes quitter leur lieu de résidence pour faire leurs études et les personnes plus âgées y revenir pour y prendre leur retraite.
- Inversement, les régions urbaines que sont Montréal (55,7), l'Outaouais (57,4) et la Capitale-Nationale (60,1) affichaient, en 2014, un rapport de dépendance démographique plus faible que celui de l'ensemble du Québec (61,3). L'immigration des jeunes adultes pour faire leurs études et occuper un emploi ainsi que le déplacement des jeunes familles avec leurs enfants de moins de 20 ans vers les banlieues favorisent ces régions.

Graphique 55

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2009 et 2014

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2014)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXVIII
Rapport de dépendance démographique¹, 2004, 2009 et 2014

Région administrative	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2004	2009	2014	2004-2009	2009-2014	2004-2014
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	60,6	61,8	67,8	1,2	6,0	7,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	58,3	59,9	63,7	1,5	3,9	5,4
03 Capitale-Nationale	53,6	56,6	60,1	3,0	3,5	6,5
04 Mauricie	60,4	62,5	66,9	2,1	4,4	6,5
05 Estrie	60,8	62,2	66,6	1,5	4,3	5,8
06 Montréal	55,7	55,7	55,7	0,0	0,0	0,0
07 Outaouais	55,1	55,5	57,4	0,4	1,9	2,3
08 Abitibi-Témiscamingue	60,6	60,7	62,8	0,1	2,0	2,2
09 Côte-Nord	55,5	57,6	60,8	2,1	3,2	5,3
10 Nord-du-Québec	73,6	74,6	73,1	1,0	-1,5	-0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60,1	61,2	66,8	1,1	5,6	6,7
12 Chaudière-Appalaches	58,8	60,6	65,9	1,8	5,4	7,2
13 Laval	60,5	63,4	64,1	2,9	0,6	3,6
14 Lanaudière	58,6	59,5	61,9	0,9	2,4	3,3
15 Laurentides	58,2	59,6	61,3	1,4	1,7	3,1
16 Montérégie	58,1	60,4	63,4	2,4	3,0	5,3
17 Centre-du-Québec	61,4	63,1	67,9	1,7	4,8	6,5
Ensemble du Québec	57,6	59,0	61,3	1,4	2,3	3,7
Régions ressources	60,5	61,6	65,5	1,1	4,0	5,1
Régions manufacturières	58,8	60,6	63,9	1,8	3,3	5,1
Régions urbaines	55,7	56,7	57,8	1,0	1,0	2,0

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

5.5 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure le renouvellement des personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par celles qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

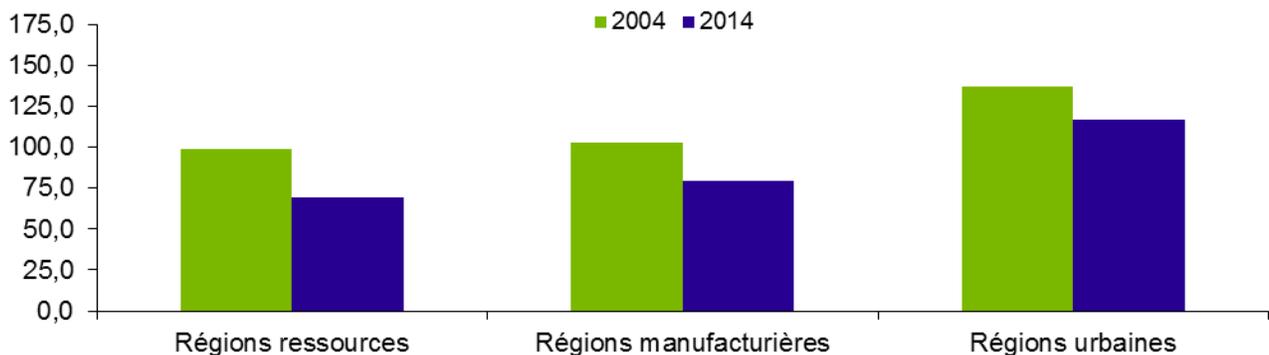
De 2004 à 2014, l'indice de remplacement démographique du Québec est passé de 116,3 à 92,9. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». La baisse de l'indice est principalement causée par la diminution de l'importance relative des jeunes dans l'ensemble de la population.

Blocs régionaux

De 2004 à 2014, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources (-29,6 points d'indice) ont subi la diminution la plus importante, suivies des régions manufacturières (-23,2 points), puis des régions urbaines (-20,7 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée de 2004 à 2009, notamment dans les régions ressources (-20,1 points d'indice). Les régions urbaines et les régions manufacturières ont aussi connu une diminution de leur indice de remplacement.
- De 2009 à 2014, l'indice de remplacement des régions urbaines (-5,6 points d'indice) a diminué moins rapidement que celui des régions ressources (-9,5 points) et des régions manufacturières (-7,2 points). Globalement, la baisse a été tout de même moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2014, seules les régions urbaines (116,5) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (79,2) et les régions ressources (69,5), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 56
Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2004 et 2014
(en points)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

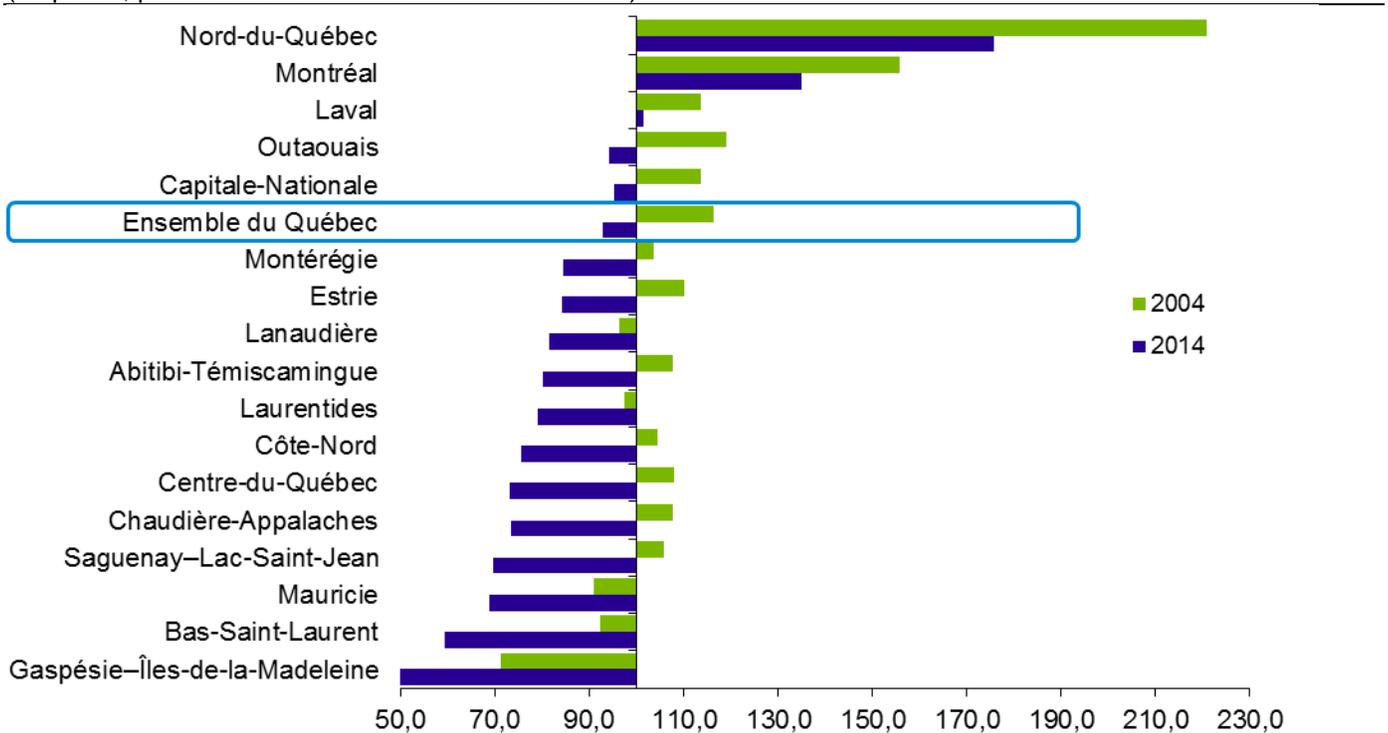
Régions administratives

- De 2004 à 2014, 9 des 17 régions administratives ont vu leur indice de remplacement chuter sous le seuil de remplacement de « un pour un ». En leur ajoutant les 5 régions dont l'indice se trouvait déjà sous ce niveau en 2004, 14 des 17 régions affichaient un indice inférieur à 100 en 2014.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec ont enregistré une diminution de l'indice de remplacement. Les baisses les plus fortes ont été observées dans le Nord-du-Québec (-45,1 points d'indice), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-36,0 points), dans le Centre-du-Québec (-34,7 points) et en Chaudière-Appalaches (-34,1 points).
- Par ailleurs, en 2014, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,3), du Bas-Saint-Laurent (59,3), de la Mauricie (68,7) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (69,7) affichaient les indices de remplacement les plus faibles parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, trois régions affichaient toujours en 2014 un indice de remplacement supérieur à 100 : le Nord-du-Québec (175,9), Montréal (134,9) et Laval (101,4). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 57

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2004 et 2014

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2014)



Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXIX
Indice de remplacement¹, 2004, 2009 et 2014

Région administrative	Indice de remplacement			Écart		
	2004	2009	2014	2004-2009	2009-2014	2004-2014
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	92,3	69,7	59,3	-22,6	-10,4	-32,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	105,7	83,2	69,7	-22,5	-13,6	-36,0
03 Capitale-Nationale	113,5	99,6	95,1	-13,9	-4,5	-18,4
04 Mauricie	91,1	77,0	68,7	-14,1	-8,3	-22,4
05 Estrie	110,1	90,1	84,2	-20,0	-5,9	-25,9
06 Montréal	155,8	139,9	134,9	-15,9	-5,0	-20,9
07 Outaouais	119,0	103,1	94,1	-15,8	-9,1	-24,9
08 Abitibi-Témiscamingue	107,7	90,5	80,1	-17,3	-10,3	-27,6
09 Côte-Nord	104,4	85,2	75,5	-19,3	-9,6	-28,9
10 Nord-du-Québec	220,9	189,9	175,9	-31,0	-14,1	-45,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	71,3	55,6	47,3	-15,7	-8,3	-24,0
12 Chaudière-Appalaches	107,6	83,6	73,5	-24,0	-10,1	-34,1
13 Laval	113,6	106,2	101,4	-7,3	-4,9	-12,2
14 Lanaudière	96,4	88,0	81,5	-8,4	-6,5	-14,9
15 Laurentides	97,4	84,5	79,1	-12,9	-5,4	-18,3
16 Montérégie	103,7	89,8	84,6	-13,9	-5,3	-19,2
17 Centre-du-Québec	107,9	83,9	73,2	-24,0	-10,7	-34,7
Ensemble du Québec	116,3	99,8	92,9	-16,5	-6,9	-23,4
Régions ressources	99,1	79,1	69,5	-20,1	-9,5	-29,6
Régions manufacturières	102,5	86,4	79,2	-16,0	-7,2	-23,2
Régions urbaines	137,2	122,2	116,5	-15,1	-5,6	-20,7

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

Données provisoires pour 2014.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2014.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Chapitre 6 – Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est probablement l'entrepreneur. C'est pourquoi l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de l'étude du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et ces femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

En plus des bénéfices que cela engendre pour la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur positionnement sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux individus appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Au sein de chacune des sections, les entrepreneurs sont définis comme des travailleurs à leur propre compte qui embauchent au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- le taux d'entrepreneurs;
- le taux de femmes entrepreneures;
- le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans;
- le revenu moyen avant impôt par catégories de travailleurs.

6.1 Présence des entrepreneurs

Pour témoigner de la présence des entrepreneurs, le taux d'entrepreneurs est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (15 à 79 ans).

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs, telles qu'elles sont calculées ici, témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Un accroissement de la présence des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

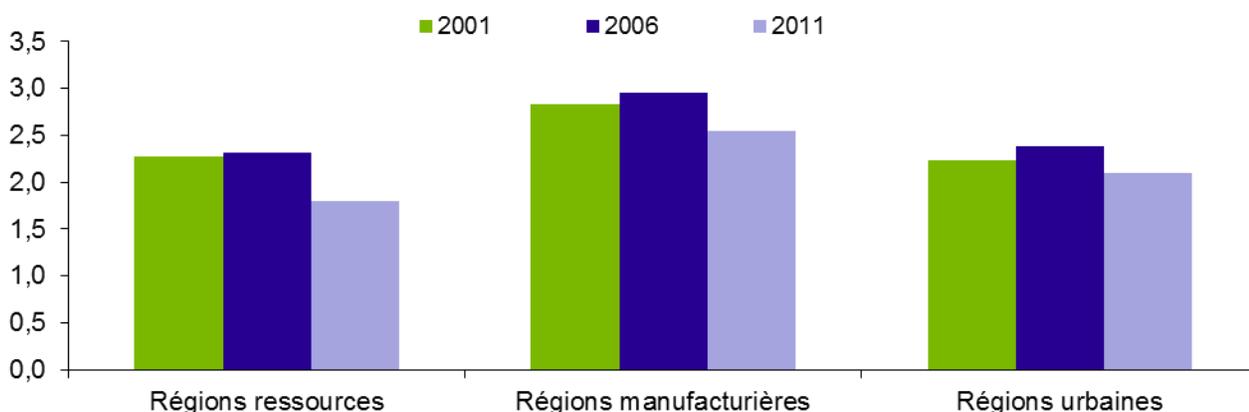
De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,5 % à 2,7 %, pour ensuite redescendre à 2,3 % en 2011. La baisse survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une diminution du nombre d'entrepreneurs (numérateur) et une augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

Blocs régionaux

En 2011, le bloc des régions manufacturières affichait le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %) de l'ensemble des blocs régionaux, suivi du bloc des régions urbaines (2,1 %). Les régions ressources, pour leur part, affichaient un taux plus bas (1,8 %).

- De 2006 à 2011, le passage de 2,3 % à 1,8 % du taux d'entrepreneurs dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre d'entrepreneurs.
- En ce qui concerne les régions urbaines et les régions manufacturières, la baisse du taux d'entrepreneurs au cours de ces années s'explique à la fois par la diminution du nombre d'entrepreneurs et par l'augmentation du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Cela dit, la baisse du taux d'entrepreneurs dans les régions urbaines de 2006 à 2011 a été plus liée à la diminution du nombre d'entrepreneurs que pouvait l'être la baisse du taux observée dans le bloc des régions manufacturières.

Graphique 58
Taux d'entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

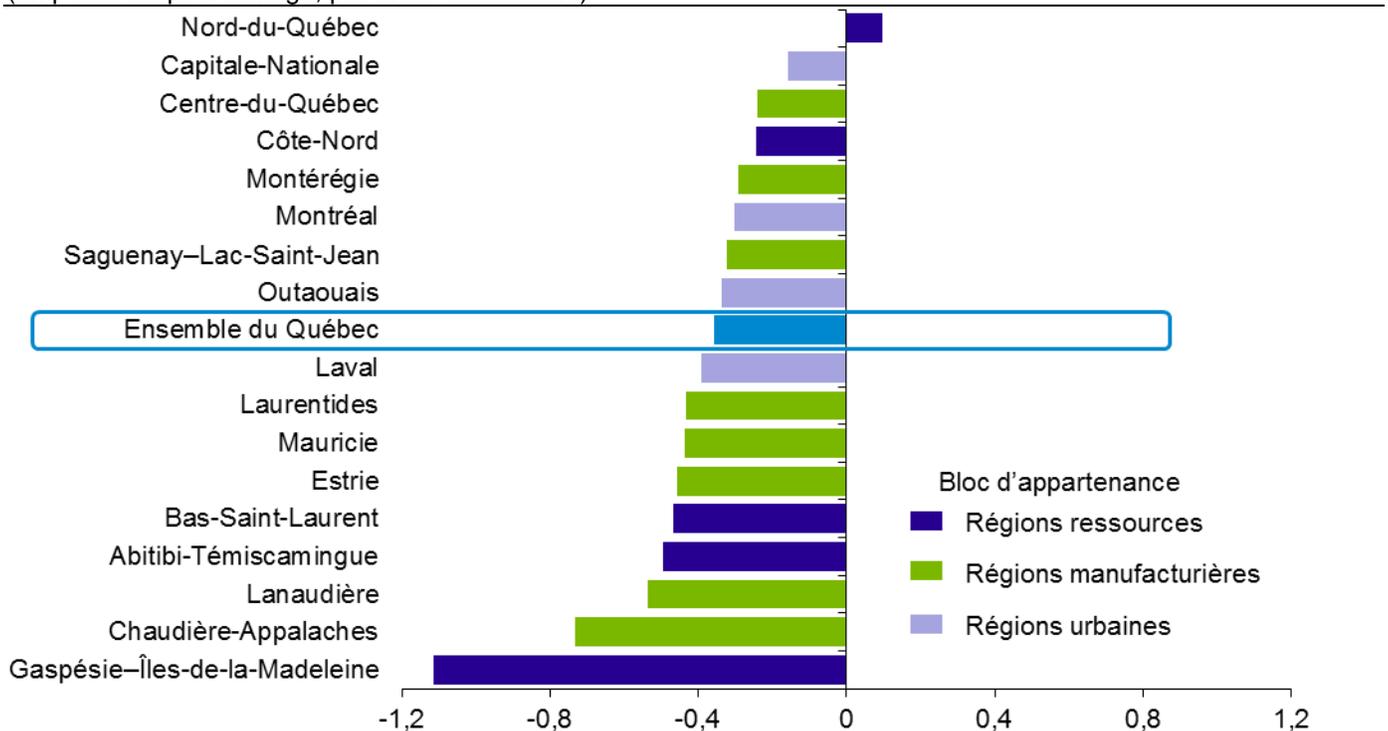
Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs a diminué dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (+0,10 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,16 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,24 point) et la Côte-Nord (-0,24 point) affichaient les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées se sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,12 point de pourcentage), de la Chaudière-Appalaches (-0,73 point) et de Lanaudière (-0,54 point).
- Des régions ayant un taux d'entrepreneurs parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,36 point de pourcentage). C'est le cas notamment de la Chaudière-Appalaches (de 3,4 % en 2006 à 2,7 % en 2011), des Laurentides (de 3,2 % à 2,8 %) et de Lanaudière (de 3,0 % à 2,5 %).
- À l'exception du Nord-du-Québec, aucune région administrative n'a vu augmenter le nombre d'entrepreneurs sur son territoire de 2006 à 2011.
- Enfin, trois régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux d'entrepreneurs : le Bas-Saint-Laurent (-0,02 et -0,47 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,24 point) et la Côte-Nord (-0,05 et -0,24 point).

Graphique 59

Écart du taux d'entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXX
Taux d'entrepreneurs et nombre d'entrepreneurs, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux d'entrepreneurs ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	2,7	2,6	2,2	-0,02	-0,47	-0,49
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,1	2,2	1,9	0,16	-0,32	-0,16
03 Capitale-Nationale	2,0	2,1	2,0	0,09	-0,16	-0,07
04 Mauricie	2,2	2,3	1,9	0,14	-0,44	-0,30
05 Estrie	2,8	3,0	2,5	0,16	-0,46	-0,30
06 Montréal	2,2	2,4	2,1	0,19	-0,30	-0,12
07 Outaouais	2,1	2,3	1,9	0,11	-0,34	-0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	2,4	2,5	2,0	0,10	-0,50	-0,40
09 Côte-Nord	1,6	1,5	1,3	-0,05	-0,24	-0,30
10 Nord-du-Québec	1,7	1,2	1,3	-0,51	0,10	-0,42
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,2	2,6	1,5	0,40	-1,12	-0,71
12 Chaudière-Appalaches	3,0	3,4	2,7	0,41	-0,73	-0,32
13 Laval	2,8	2,9	2,5	0,09	-0,39	-0,31
14 Lanaudière	2,9	3,0	2,5	0,17	-0,54	-0,37
15 Laurentides	3,1	3,2	2,8	0,11	-0,43	-0,33
16 Montérégie	2,8	2,9	2,6	0,04	-0,29	-0,25
17 Centre-du-Québec	3,5	3,4	3,2	-0,11	-0,24	-0,35
Ensemble du Québec	2,5	2,7	2,3	0,13	-0,36	-0,22
Régions ressources	2,3	2,3	1,8	0,04	-0,51	-0,47
Régions manufacturières	2,8	3,0	2,5	0,13	-0,40	-0,28
Régions urbaines	2,2	2,4	2,1	0,15	-0,29	-0,14

Région administrative	Entrepreneurs			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	4 245	4 245	3 475	0	-770	-770
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 650	4 945	4 275	295	-670	-375
03 Capitale-Nationale	10 505	11 385	11 140	880	-245	635
04 Mauricie	4 530	4 905	4 065	375	-840	-465
05 Estrie	6 385	7 115	6 300	730	-815	-85
06 Montréal	32 235	35 730	31 675	3 495	-4 055	-560
07 Outaouais	5 315	6 125	5 670	810	-455	355
08 Abitibi-Témiscamingue	2 685	2 790	2 265	105	-525	-420
09 Côte-Nord	1 230	1 175	980	-55	-195	-250
10 Nord-du-Québec	455	330	385	-125	55	-70
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 725	2 015	1 165	290	-850	-560
12 Chaudière-Appalaches	9 075	10 695	8 755	1 620	-1 940	-320
13 Laval	7 525	8 350	7 800	825	-550	275
14 Lanaudière	8 655	10 340	9 430	1 685	-910	775
15 Laurentides	11 160	13 005	12 485	1 845	-520	1 325
16 Montérégie	28 290	30 840	29 610	2 550	-1 230	1 320
17 Centre-du-Québec	5 995	5 995	5 830	0	-165	-165
Ensemble du Québec	144 660	159 985	145 315	15 325	-14 670	655
Régions ressources	10 340	10 555	8 270	215	-2 285	-2 070
Régions manufacturières	78 740	87 840	80 750	9 100	-7 090	2 010
Régions urbaines	55 580	61 590	56 285	6 010	-5 305	705

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

6.2 Présence des femmes entrepreneures

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes entrepreneures sont trois fois moins nombreuses que les hommes entrepreneurs.

Considérant les avantages qu'obtiennent les individus qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

Pour témoigner de la présence des entrepreneures, le taux de femmes entrepreneures est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre de femmes entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans). Les variations dans le temps du taux de femmes entrepreneures témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux de femmes entrepreneures du Québec s'est maintenu à 1,3 %, avant de s'établir à 1,2 % en 2011. La diminution survenue de 2006 à 2011 s'explique à la fois par une baisse du nombre de femmes entrepreneures (numérateur) et une hausse du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (dénominateur).

Blocs régionaux

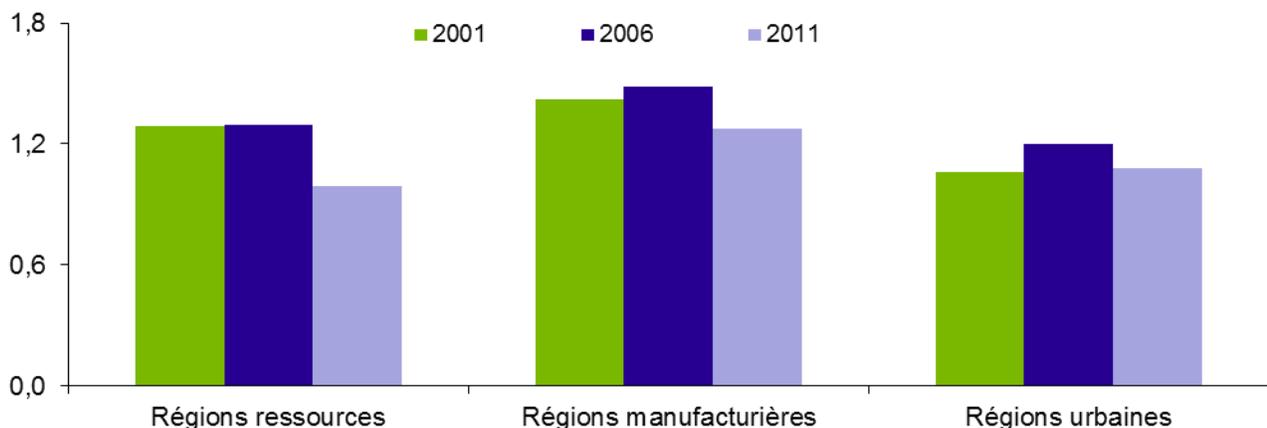
En 2011, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, indiquaient un taux plus bas, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- De 2006 à 2011, le passage de 1,3 % à 1,0 % du taux de femmes entrepreneures dans les régions ressources a été essentiellement le fait de la diminution du nombre de femmes entrepreneures.
- De 2006 à 2011, le nombre de femmes entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières. Le taux a reculé, se fixant à 1,3 % au lieu de 1,5 %.
- Le taux de femmes entrepreneures a légèrement fléchi dans les régions urbaines de 2006 à 2011, car le nombre de femmes entrepreneures a décliné. Ce taux est passé de 1,2 % à 1,1 %.

Graphique 60

Taux de femmes entrepreneures¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

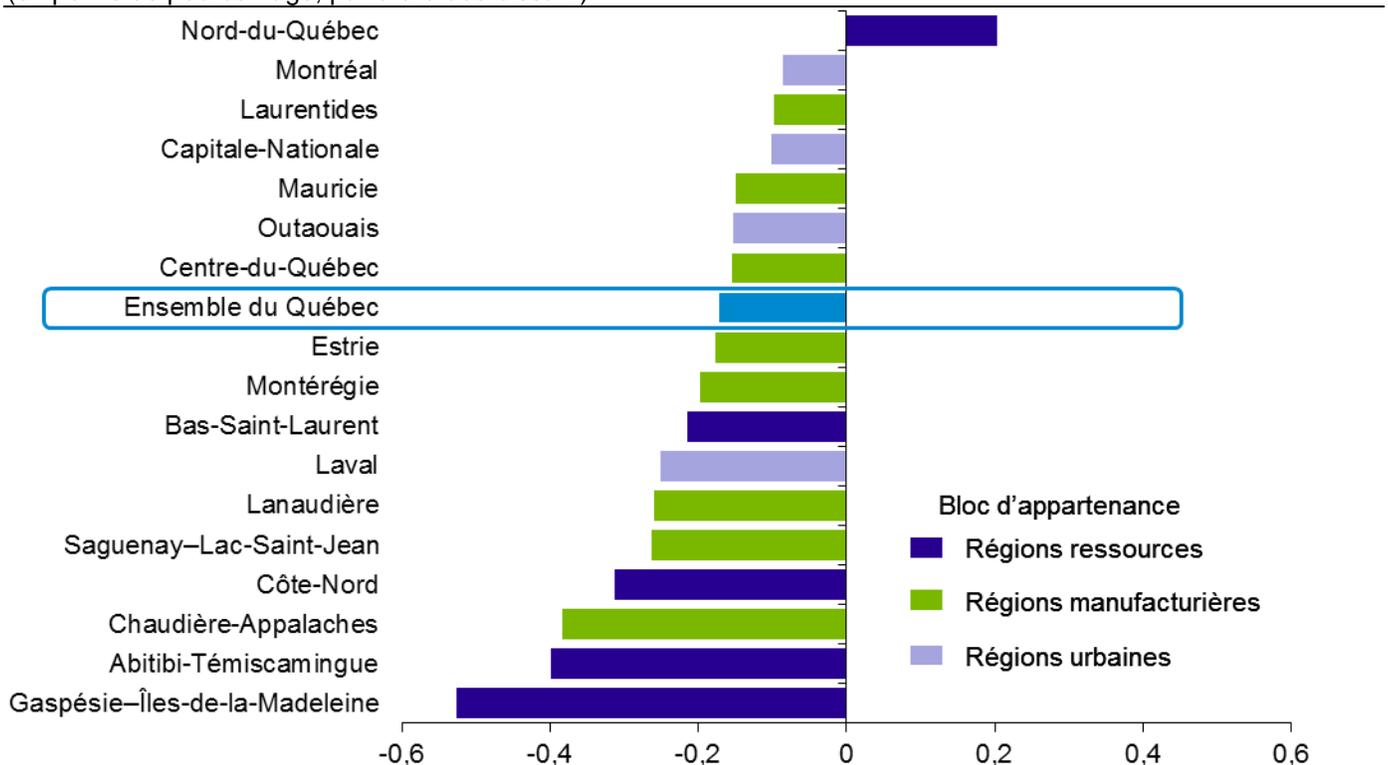
Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux de femmes entrepreneures a diminué dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,20 point de pourcentage). La progression du taux de femmes entrepreneures y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- Les baisses les plus marquées sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-0,53 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (-0,40 point) et de la Chaudière-Appalaches (-0,38 point).
- Des régions ayant un taux de femmes entrepreneures parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,17 point de pourcentage). C'est le cas notamment du Centre-du-Québec (de 1,7 % en 2006 à 1,5 % en 2011), de la Chaudière-Appalaches (de 1,7 % à 1,3 %) et de Lanaudière (de 1,5 % à 1,3 %).
- Quatre régions ont connu deux baisses successives (2001-2006 et 2006-2011) de leur taux de femmes entrepreneures : le Bas-Saint-Laurent (-0,13 et -0,22 point de pourcentage), le Centre-du-Québec (-0,11 et -0,16 point), l'Estrie (-0,09 et -0,18 point) et Lanaudière (-0,08 et -0,10 point).
- Fait important, dans toutes les régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord, le taux de femmes entrepreneures a affiché une baisse moins marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir section 6.1). Ainsi, dans l'ensemble, la diminution du dynamisme de l'esprit d'entreprise observée entre ces deux années s'explique davantage par le comportement des hommes à l'égard de l'entrepreneuriat que par celui des femmes.

Graphique 61

Écart du taux de femmes entrepreneures¹, selon les régions administratives, 2006-2011

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXXI
Taux de femmes entrepreneures et nombre de femmes entrepreneures, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux de femmes entrepreneures ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	1,5	1,4	1,2	-0,13	-0,22	-0,35
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,9	1,2	0,9	0,26	-0,26	0,00
03 Capitale-Nationale	0,9	1,0	0,9	0,06	-0,10	-0,04
04 Mauricie	1,0	1,1	1,0	0,10	-0,15	-0,05
05 Estrie	1,5	1,4	1,2	-0,09	-0,18	-0,26
06 Montréal	1,1	1,3	1,2	0,19	-0,09	0,10
07 Outaouais	1,1	1,1	1,0	0,03	-0,15	-0,13
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,5	1,1	0,18	-0,40	-0,22
09 Côte-Nord	0,9	1,1	0,7	0,18	-0,31	-0,13
10 Nord-du-Québec	1,4	0,8	1,0	-0,54	0,20	-0,33
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,1	1,1	0,6	0,05	-0,53	-0,47
12 Chaudière-Appalaches	1,5	1,7	1,3	0,22	-0,38	-0,17
13 Laval	1,2	1,3	1,1	0,08	-0,25	-0,17
14 Lanaudière	1,4	1,5	1,3	0,15	-0,26	-0,11
15 Laurentides	1,6	1,5	1,4	-0,08	-0,10	-0,18
16 Montérégie	1,5	1,5	1,3	0,04	-0,20	-0,16
17 Centre-du-Québec	1,8	1,7	1,5	-0,11	-0,16	-0,27
Ensemble du Québec	1,3	1,3	1,2	0,09	-0,17	-0,08
Régions ressources	1,3	1,3	1,0	0,01	-0,31	-0,30
Régions manufacturières	1,4	1,5	1,3	0,06	-0,20	-0,15
Régions urbaines	1,1	1,2	1,1	0,14	-0,12	0,02

Région administrative	Femmes entrepreneures			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	1 245	1 145	960	-100	-185	-285
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 035	1 310	1 020	275	-290	-15
03 Capitale-Nationale	2 530	2 785	2 625	255	-160	95
04 Mauricie	1 075	1 190	1 040	115	-150	-35
05 Estrie	1 715	1 705	1 550	-10	-155	-165
06 Montréal	8 030	9 605	9 010	1 575	-595	980
07 Outaouais	1 405	1 575	1 480	170	-95	75
08 Abitibi-Témiscamingue	760	860	640	100	-220	-120
09 Côte-Nord	330	395	275	65	-120	-55
10 Nord-du-Québec	180	115	155	-65	40	-25
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	425	445	240	20	-205	-185
12 Chaudière-Appalaches	2 200	2 610	2 090	410	-520	-110
13 Laval	1 715	1 965	1 720	250	-245	5
14 Lanaudière	2 070	2 590	2 375	520	-215	305
15 Laurentides	2 910	3 125	3 230	215	105	320
16 Montérégie	7 490	8 240	7 635	750	-605	145
17 Centre-du-Québec	1 555	1 500	1 420	-55	-80	-135
Ensemble du Québec	36 670	41 160	37 465	4 490	-3 695	795
Régions ressources	2 940	2 960	2 270	20	-690	-670
Régions manufacturières	20 050	22 270	20 360	2 220	-1 910	310
Régions urbaines	13 680	15 930	14 835	2 250	-1 095	1 155

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

6.3 Présence des jeunes entrepreneurs

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux venus à titre d'entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

Pour témoigner de la présence des jeunes entrepreneurs, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans est utilisé. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2001 à 2006, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de l'ensemble du Québec est passé de 3,2 % à 3,1 %. Celui-ci a également diminué de 2006 à 2011, s'établissant à 2,5 %. La décroissance survenue au cours de ces cinq années s'explique en totalité par la baisse plus marquée du nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans (numérateur), puisque le nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans (dénominateur) a également diminué au cours de cette période.

Blocs régionaux

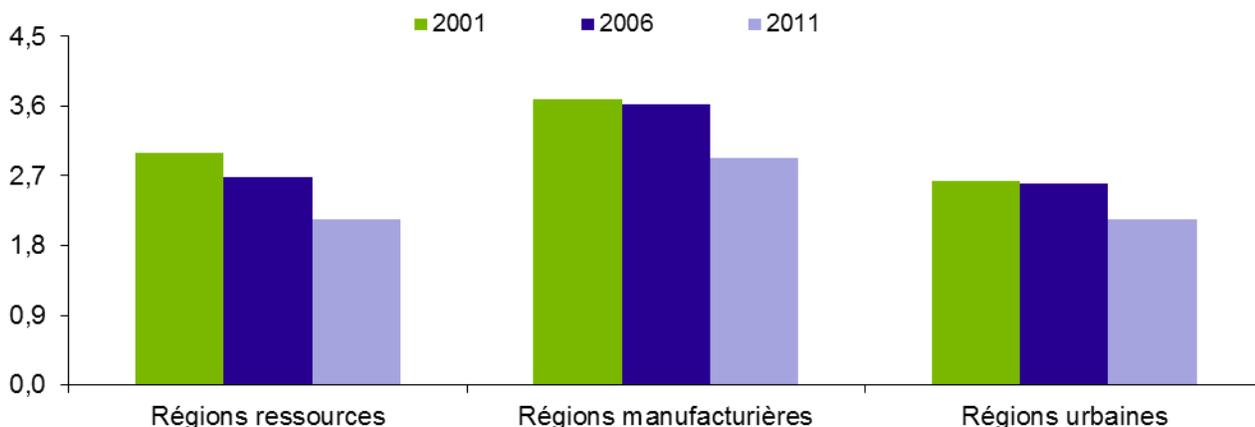
En 2011, les régions manufacturières avaient un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2,9 %, soit supérieur à celui de la moyenne nationale (2,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas (2,1 %).

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a diminué pour la même raison dans tous les blocs régionaux, c'est-à-dire à cause de la baisse du nombre de jeunes entrepreneurs.
- Cette diminution s'est ajoutée à celle que chacun des blocs régionaux a connue de 2001 à 2006.
- Fait notable, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a affiché une baisse plus marquée de 2006 à 2011 que le taux d'entrepreneurs global (voir section 6.1).
- Ainsi, non seulement le dynamisme de l'esprit d'entreprise est plus faible, mais il l'est encore davantage lorsqu'il s'agit des groupes d'âge les plus importants pour le renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois.

Graphique 62

Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans¹, selon les blocs régionaux, 2001, 2006 et 2011

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

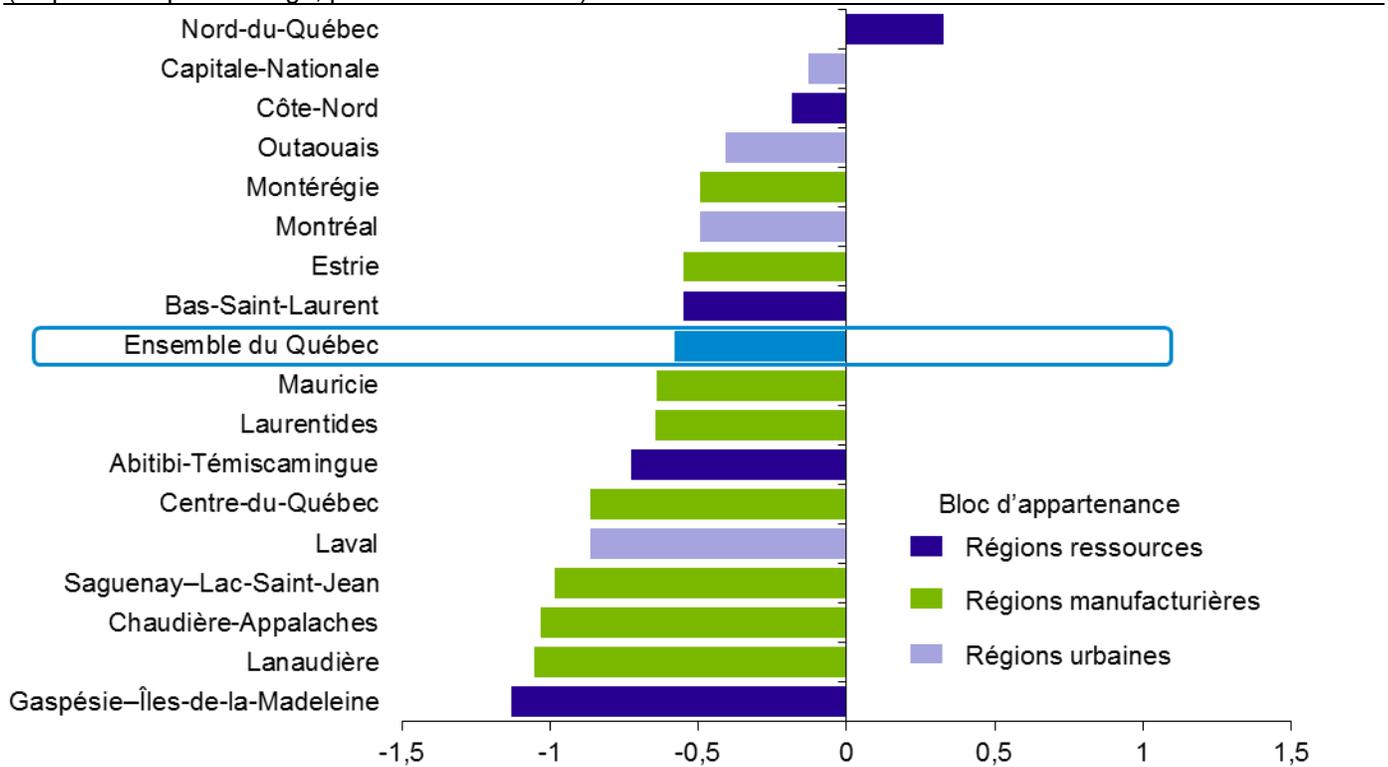
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- De 2006 à 2011, le taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans a décliné dans toutes les régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec (+0,33 point de pourcentage). La progression du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans y est probablement le fait d'une dynamique particulière.
- La Capitale-Nationale (-0,13 point de pourcentage) et la Côte-Nord (-0,18 point) affichaient quant à elles les diminutions les moins prononcées. Ces faibles baisses s'expliquent par un taux déjà bas en 2006.
- À l'opposé, les baisses les plus marquées se sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,13 point de pourcentage), de Lanaudière (-1,05 point) et de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point).
- De 2006 à 2011, certaines régions affichant un taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans parmi les plus élevés en 2006 ont connu des diminutions supérieures à la moyenne (-0,58 point de pourcentage). Il s'agissait notamment du Centre-du-Québec (-0,86 point de pourcentage), de la Chaudière-Appalaches (-1,03 point de pourcentage) et de Lanaudière (-1,05 point de pourcentage).
- Neuf des 17 régions du Québec ont enregistré une baisse de leur taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans de 2001 à 2006. Ainsi, pour ces neuf régions, la diminution de leur taux de 2006 à 2011 correspond à une deuxième baisse consécutive.

Graphique 63

Écart du taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans¹, selon les régions administratives, 2006-2011
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXXII
Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans et nombre d'entrepreneurs de 25 à 44 ans, 2001, 2006 et 2011

Région administrative	Taux d'entrepreneurs de 25 à 44 ans ¹			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	3,9	3,1	2,6	-0,78	-0,55	-1,33
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,0	3,1	2,1	0,09	-0,99	-0,89
03 Capitale-Nationale	2,7	2,4	2,3	-0,27	-0,13	-0,40
04 Mauricie	3,1	2,7	2,1	-0,34	-0,64	-0,98
05 Estrie	3,8	3,7	3,2	-0,03	-0,55	-0,58
06 Montréal	2,4	2,5	2,0	0,03	-0,50	-0,47
07 Outaouais	2,7	2,7	2,3	0,07	-0,41	-0,34
08 Abitibi-Témiscamingue	2,8	3,0	2,3	0,22	-0,73	-0,51
09 Côte-Nord	2,2	1,5	1,3	-0,70	-0,18	-0,88
10 Nord-du-Québec	1,7	1,3	1,7	-0,35	0,33	-0,02
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,0	3,3	2,2	0,37	-1,13	-0,76
12 Chaudière-Appalaches	3,8	4,1	3,1	0,36	-1,03	-0,67
13 Laval	3,6	3,6	2,7	-0,02	-0,87	-0,89
14 Lanaudière	3,7	4,0	2,9	0,28	-1,05	-0,77
15 Laurentides	4,0	4,0	3,4	0,06	-0,64	-0,58
16 Montérégie	3,6	3,3	2,8	-0,29	-0,49	-0,79
17 Centre-du-Québec	4,8	4,4	3,5	-0,42	-0,86	-1,28
Ensemble du Québec	3,2	3,1	2,5	-0,07	-0,58	-0,65
Régions ressources	3,0	2,7	2,1	-0,30	-0,55	-0,85
Régions manufacturières	3,7	3,6	2,9	-0,06	-0,70	-0,76
Régions urbaines	2,6	2,6	2,1	-0,03	-0,46	-0,49

Région administrative	Entrepreneurs de 25 à 44 ans			Écart		
	2001	2006	2011	2001-2006	2006-2011	2001-2011
	En nombre			En nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	2 095	1 470	1 090	-625	-380	-1 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 365	2 065	1 305	-300	-760	-1 060
03 Capitale-Nationale	4 995	4 260	4 065	-735	-195	-930
04 Mauricie	2 085	1 645	1 170	-440	-475	-915
05 Estrie	2 975	2 825	2 320	-150	-505	-655
06 Montréal	14 010	14 070	11 170	60	-2 900	-2 840
07 Outaouais	2 700	2 685	2 285	-15	-400	-415
08 Abitibi-Témiscamingue	1 220	1 130	790	-90	-340	-430
09 Côte-Nord	655	385	295	-270	-90	-360
10 Nord-du-Québec	205	155	195	-50	40	-10
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	790	730	420	-60	-310	-370
12 Chaudière-Appalaches	4 120	4 255	3 055	135	-1 200	-1 065
13 Laval	3 750	3 670	2 800	-80	-870	-950
14 Lanaudière	4 330	4 615	3 445	285	-1 170	-885
15 Laurentides	5 640	5 660	4 670	20	-990	-970
16 Montérégie	13 630	12 215	10 215	-1 415	-2 000	-3 415
17 Centre-du-Québec	2 890	2 500	1 930	-390	-570	-960
Ensemble du Québec	68 470	64 310	51 215	-4 160	-13 095	-17 255
Régions ressources	4 965	3 870	2 790	-1 095	-1 080	-2 175
Régions manufacturières	38 035	35 780	28 110	-2 255	-7 670	-9 925
Régions urbaines	25 455	24 685	20 320	-770	-4 365	-5 135

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 25 à 44 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

6.4 Revenu des entrepreneurs

L'observation des faits montre que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs individus à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

De 2000 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs de l'ensemble du Québec a crû de 39,1 %. Il est ainsi passé de 51 830 \$ à 72 098 \$ en l'espace d'une décennie. Cet accroissement a surpassé celui des salariés (33,2 %) pour la même période. Le revenu moyen des salariés a progressé de 33 188 \$ en 2000 à 44 209 \$ en 2010.

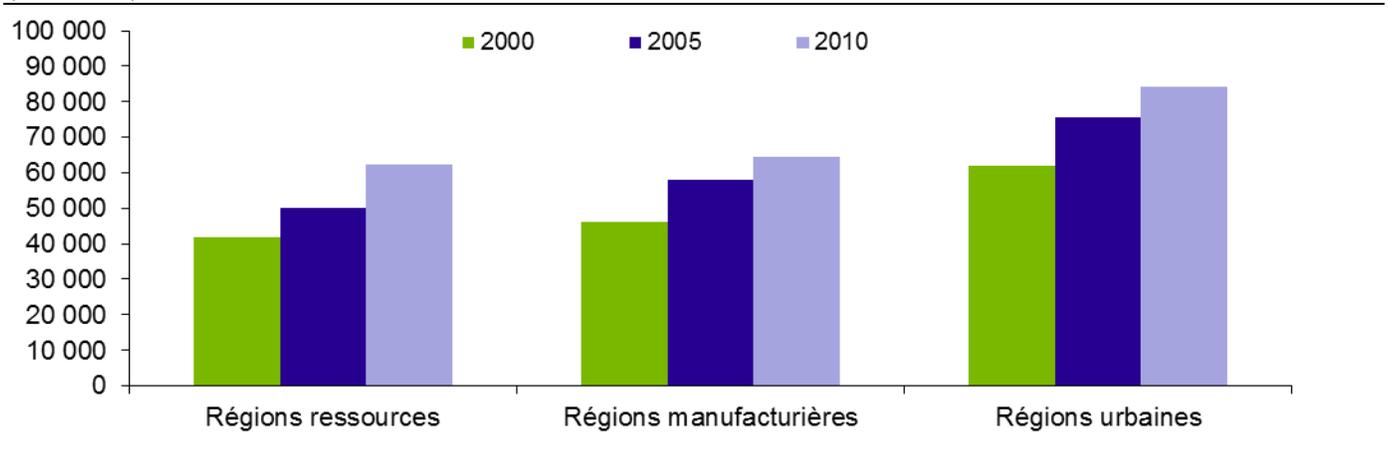
Blocs régionaux

En 2010, les entrepreneurs des régions urbaines étaient ceux qui avaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toujours en 2010, c'est dans les régions urbaines que se trouvaient les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- De 2000 à 2005, l'accroissement le plus important du revenu des entrepreneurs a eu lieu dans les régions manufacturières (25,7 %). Il en est de même pour le revenu des salariés (17,6 % dans les régions manufacturières).
- De 2005 à 2010, ce sont les entrepreneurs des régions ressources qui ont enregistré la plus forte hausse de revenu (24,6 %). Cette performance est attribuable à l'importante augmentation du revenu des entrepreneurs du Nord-du-Québec pendant cette période (84,1 %).
- Au cours de cette même période, le revenu des salariés a également augmenté plus rapidement dans les régions ressources (17,3 %).

Graphique 64

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2000, 2005 et 2010 (en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

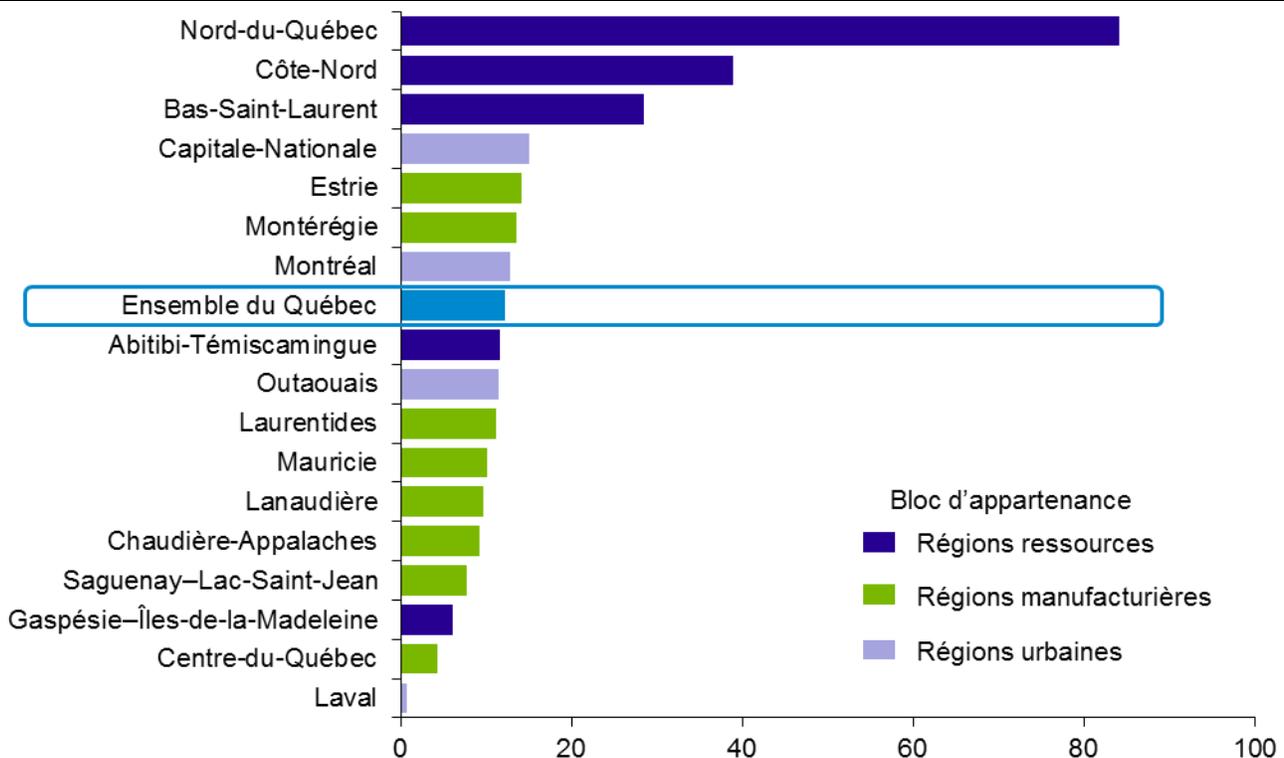
Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Régions administratives

- De 2005 à 2010, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec. Le Nord-du-Québec (84,1 %), la Côte-Nord (38,9 %) et le Bas-Saint-Laurent (28,5 %) ont affiché les hausses les plus marquées.
- À l’opposé, les augmentations les plus modestes ont eu lieu dans les régions de Laval (0,7 %), du Centre-du-Québec (4,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6,1 %). Dans ces régions, le revenu moyen des salariés a augmenté plus rapidement que celui des entrepreneurs.
- Le faible nombre d’entrepreneurs dans le Nord-du-Québec et la dynamique économique propre à cette région ressource expliquent probablement le caractère hors du commun de l’accroissement du revenu des entrepreneurs de 2005 à 2010.
- En faisant abstraction du Nord-du-Québec, c’est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que le revenu des entrepreneurs était le plus élevé en 2010. C’est également dans ces deux régions que se trouvent, au sein du classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés (toujours en faisant abstraction du Nord-du-Québec).
- Inversement, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2010.

Graphique 65

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2005-2010
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Tableau XXXIII
Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2000, 2005 et 2010

Région administrative	Revenu des entrepreneurs ¹			Revenu des salariés		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
En \$						
01 Bas-Saint-Laurent	42 911	43 819	56 304	28 480	33 361	38 005
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	46 730	60 802	65 500	32 333	36 758	42 006
03 Capitale-Nationale	54 173	70 878	81 539	33 111	38 387	44 043
04 Mauricie	44 685	54 039	59 531	30 443	35 382	39 480
05 Estrie	42 558	54 334	62 039	29 399	34 987	39 520
06 Montréal	69 793	83 008	93 681	34 605	40 078	45 609
07 Outaouais	47 281	60 101	66 974	35 515	42 197	48 609
08 Abitibi-Témiscamingue	42 960	61 417	68 560	32 935	37 226	45 089
09 Côte-Nord	43 242	50 606	70 310	36 086	41 572	49 557
10 Nord-du-Québec	32 518	54 471	100 273	33 255	39 431	45 360
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 335	46 472	49 311	29 260	32 811	37 915
12 Chaudière-Appalaches	41 600	53 986	58 963	28 699	34 551	40 167
13 Laval	49 094	62 527	62 968	35 139	40 111	45 228
14 Lanaudière	45 249	53 504	58 723	32 110	37 477	42 740
15 Laurentides	47 169	63 321	70 450	33 497	39 728	44 238
16 Montérégie	48 985	60 904	69 208	34 654	40 530	46 508
17 Centre-du-Québec	42 153	49 814	51 955	27 776	32 874	37 472
Ensemble du Québec	51 830	64 220	72 098	33 188	38 711	44 209
Régions ressources	41 909	50 066	62 382	31 457	36 217	42 475
Régions manufacturières	46 044	57 870	64 576	32 309	37 986	43 311
Régions urbaines	61 885	75 711	84 331	34 449	39 947	45 560
	Variation du revenu des entrepreneurs ¹			Variation du revenu des salariés		
	2000-2005	2005-2010	2000-2010	2000-2005	2005-2010	2000-2010
En %						
01 Bas-Saint-Laurent	2,1	28,5	31,2	17,1	13,9	33,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,1	7,7	40,2	13,7	14,3	29,9
03 Capitale-Nationale	30,8	15,0	50,5	15,9	14,7	33,0
04 Mauricie	20,9	10,2	33,2	16,2	11,6	29,7
05 Estrie	27,7	14,2	45,8	19,0	13,0	34,4
06 Montréal	18,9	12,9	34,2	15,8	13,8	31,8
07 Outaouais	27,1	11,4	41,7	18,8	15,2	36,9
08 Abitibi-Témiscamingue	43,0	11,6	59,6	13,0	21,1	36,9
09 Côte-Nord	17,0	38,9	62,6	15,2	19,2	37,3
10 Nord-du-Québec	67,5	84,1	208,4	18,6	15,0	36,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,1	6,1	25,4	12,1	15,6	29,6
12 Chaudière-Appalaches	29,8	9,2	41,7	20,4	16,3	40,0
13 Laval	27,4	0,7	28,3	14,1	12,8	28,7
14 Lanaudière	18,2	9,8	29,8	16,7	14,0	33,1
15 Laurentides	34,2	11,3	49,4	18,6	11,4	32,1
16 Montérégie	24,3	13,6	41,3	17,0	14,7	34,2
17 Centre-du-Québec	18,2	4,3	23,3	18,4	14,0	34,9
Ensemble du Québec	23,9	12,3	39,1	16,6	14,2	33,2
Régions ressources	19,5	24,6	48,9	15,1	17,3	35,0
Régions manufacturières	25,7	11,6	40,2	17,6	14,0	34,1
Régions urbaines	22,3	11,4	36,3	16,0	14,1	32,3

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillies auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensements de 2001 et 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.



economie.gouv.qc.ca